

PARC NATIONAL FORILLON, GASPÉ (QC)

RÉFECTION DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY SECTEUR GRANDE-GRAVE

ARCHITECTURE



| LISTE DES DESSINS | | | |
|-------------------|-------|--|--|
| LOT1&LOT2 | A00 | PAGE COUVERTURE ET LISTE DES DESSINS | |
| LOT1&LOT2 | A01 | PLAN DU SITE & NOTES GÉNÉRALES | |
| LOT1&LOT2 | A02 | PLAN AGRANDI DU SITE ET NOTES GÉNÉRALES | |
| LOT1&LOT2 | A03 | COUPÉ DU SITE | |
| LOT1&LOT2 | A04 | SIGNALISATION TEMPORAIRE SECTEUR DES TRAVAUX | |
| LOT1 | A10 | PLAN DU SOUS-SOL | |
| LOT-2 | A10-2 | PLAN DU SOUS-SOL | |
| LOT-1 | A11 | PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE, & PLAN DE PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSÉE | |
| LOT-2 | A11-2 | PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE & PLAN DE PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSÉE | |
| LOT-1 | A12 | PLAN DE L'ÉTAGE, & PLAN DE PLAFOND DE L'ÉTAGE | |
| LOT-2 | A12-2 | PLAN DE L'ÉTAGE, & PLAN DE PLAFOND DE L'ÉTAGE | |
| LOT-1 | A15 | PLAN DE TOITURE | |
| LOT-2 | A15-2 | PLAN DE TOITURE | |
| LOT-1 | A20 | ÉLÉVATIONS AVANT & DROITE | |
| LOT-2 | A20-2 | ÉLÉVATIONS AVANT & DROITE | |
| LOT-1 | A21 | ÉLÉVATIONS ARRIÈRE & GAUCHE | |
| LOT-2 | A21-2 | ÉLÉVATIONS ARRIÈRE & GAUCHE | |
| LOT-1 | A25 | PHOTOS DE L'EXISTANT | |
| LOT-1 | A30 | COUPES GÉNÉRALES | |
| LOT-2 | A30-2 | COUPES GÉNÉRALES | |
| LOT-1 | A40 | COUPES & DÉTAILS | |
| LOT-1 | A41 | COUPES & DÉTAILS | |
| LOT-1 | A50 | TABLEAU DES PORTES, FENÊTRES & FINIS | |
| LOT-2 | A50-2 | TABLEAU DES PORTES, FENÊTRES & FINIS | |
| LOT-2 | A60-2 | MOBILIER INTÉGRÉ CUISINE & FOYER | |
| LOT-2 | A61-2 | MOBILIER INTÉGRÉ ANNEXE & CHAMBRES | |
| LOT-1 | A70 | MAQUETTE STRUCTURALE SCHÉMATIQUE | |

Canada
Parcs Canada / Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery
Région du Québec / Quebec Region

| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | EMISSION 50% | 2018-02-09 |

| | | |
|---|---------------------------------------|---|
| A | A no. du détail / detail no. | A |
| B | sur dessin no. / location drawing no. | B |
| C | drawing no. / dessin no. | C |

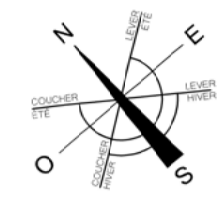
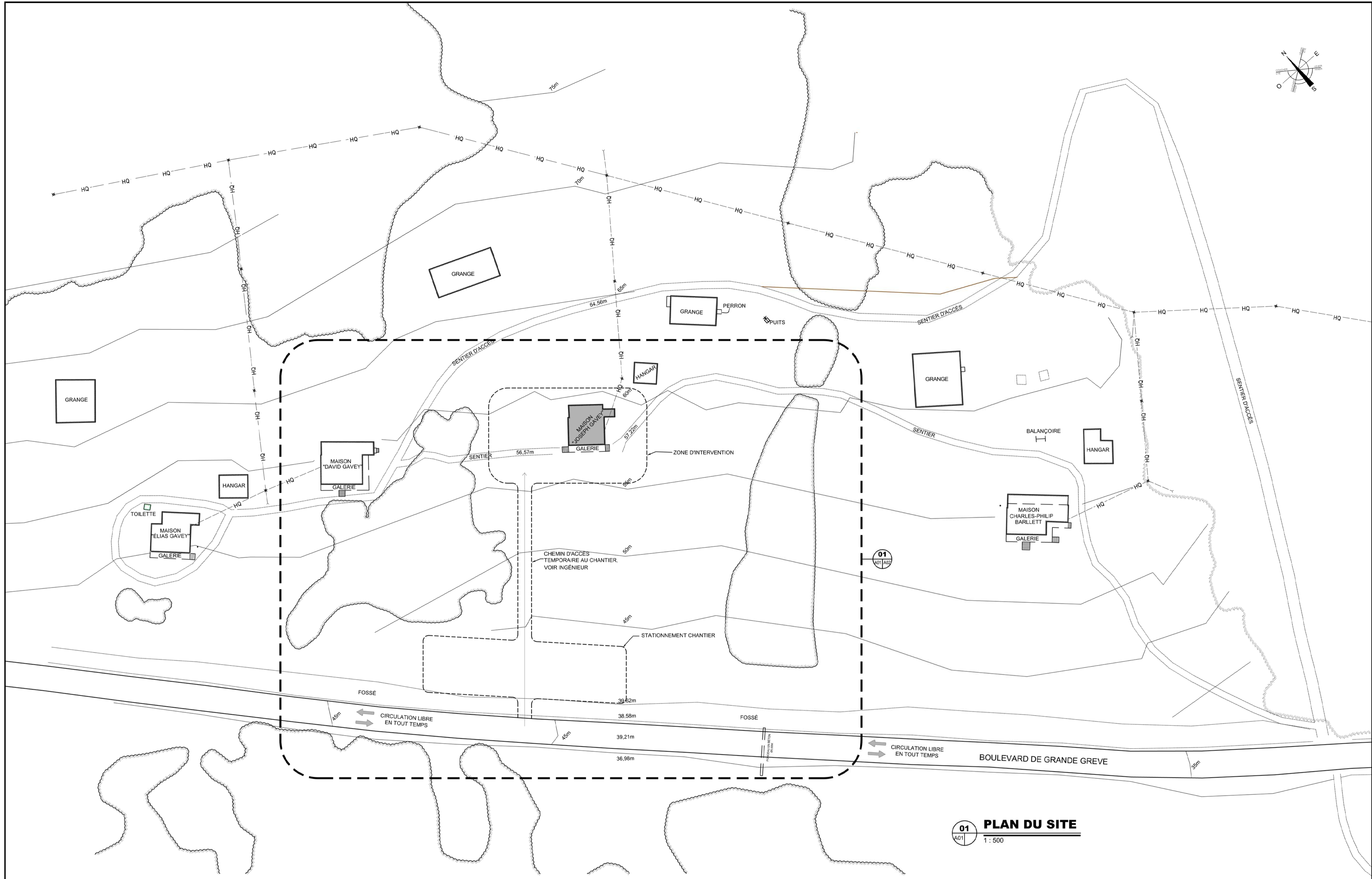
Projet / Project
AGENCE PARCS CANADA / PARCS NATIONAL FORILLON / SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY
PARKS CANADA / FORILLON NATIONAL PARK / GRANDE-GRAVE REGION
RESTORATION OF THE HOUSE JOSEPH-GAVEY

Dessin / Drawing
ARCHITECTURE ARCHITECTURE
LOT-1 & LOT-2
PAGE COUVERTURE ET LISTE DES DESSINS
LOT-1 & LOT-2
COVER PAGE & LIST OF DRAWINGS

| | |
|----------------------------|---|
| Conçu par / Designed By | ANNE VALLIÈRES |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Dessiné par / Drawn By | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Examiné par / Reviewed By | |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Approuvé par / Approved By | |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |

PLANS EN PRÉPARATION / PLANS IN PREPARATION

| | |
|-----------------------------|-----------------------|
| No. du projet / Project no. | 1817-2 |
| APC / PCA | |
| No. du dessin / Drawing no. | A00-GL-TEX-1817-2.DWG |
| | A00 |



| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-05 |
| 01 | EMISSION 50% | 2018-02-09 |

| | |
|---|---|
| A | A |
| C | C |

Projet
AGENCE PARCS CANADA
 PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY
 PARKS CANADA
 FORILLON NATIONAL PARK
 GRANDE-GRAVE REGION
 RESTORATION OF THE HOUSE JOSEPH-GAVEY

Dessin
ARCHITECTURE
LOT-1 & LOT-2
PLAN DU SITE & NOTES GÉNÉRALES

01 PLAN DU SITE
 1 : 500

DESCRIPTION DES TRAVAUX
 LE PROJET VISE LA RÉFECTION DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY DANS LE RESPECT DU CARACTÈRE ORIGINAL DU BÂTIMENT. LES TRAVAUX COMPRENNENT LE REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE ET LA REMISE EN ÉTAT DES COMPOSANTES DE L'ENVELOPPE (PAREMENT, PORTES, FENÊTRES ET LUCARNE).
 LE LOT 1 COMPREND LES TRAVAUX DE DRAINAGE ET NIVELLEMENT DU SOL, DE STRUCTURE ET DE REMISE EN ÉTAT DE L'ENVELOPPE.
 LE LOT 2 COMPREND L'ENSEMBLE DES TRAVAUX DE FINITION ET D'AMÉNAGEMENT POUR PERMETTRE L'OCCUPATION DE LA MAISON.

NOTES GÉNÉRALES (NG)
 NG 1. TOUTES LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS DES LIEUX DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR ET SES SOUS-TRAITANTS AVANT DE PROCÉDER À TOUT TRAVAIL. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS. PRENDRE SUR PLACE

TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES À LA BONNE EXÉCUTION DE L'OUVRAGE. RAPPORTER AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE TOUTE ERREUR OU OMISSION AUX PLANS ET SPÉCIFICATIONS POUVANT AFFECTER LA QUALITÉ DES TRAVAUX.
 NG 2. INCLURE AUX TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DÉMANTÈLEMENT, TOUT ÉLÉMENT EXISTANT NÉCESSAIRE POUR PERMETTRE LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES COMPOSANTES MONTREES AUX PLANS LORSQUE CET ÉLÉMENT N'EST PAS INDICUÉ AUX PLANS.
 NG 3. RAGRÉER, BOUCHER, RÉPARER, LORSQUE L'UN DE CES MOTS EST INSCRIT AUX PLANS, CELA IMPLIQUE QUE L'ENTREPRENEUR DOIT RÉPARER LES SURFACES NOUVELLEMENT DÉCOUVERTES ET LES OUVERTURES FAITES PAR L'ENTREPRENEUR EN UTILISANT LES MÊMES MATÉRIAUX ADJACENTS DE REMPLISSAGE ET DE FINITION AFIN QUE LES NOUVELLES SURFACES SOIENT DE NIVEAUX ET D'APPARENANCES IMPECCABLES (NE PLUS VOIR LES TRACES DES ÉLÉMENTS DÉMANTÉLÉS).
 NG 4. TOUTS LES TRAVAUX DEVONT ÊTRE EXÉCUTÉS

SUIVANT LES NORMES DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT - CANADA - 2015 (CNB 2015).
 NG 5. FOURNIR LES PRODUITS ET MATÉRIAUX. LES OUTILLAGES, LA MAIN D'ŒUVRE COMPÉTENTE ET LES CADRES DE MAÎTRISE NÉCESSAIRES À L'EXÉCUTION DE L'OUVRAGE. TOUTS LES MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS SERONT STRICTEMENT POSÉS SUIVANT LES SPÉCIFICATIONS ET RECOMMANDATIONS DES FABRICANTS.
 NG 6. L'ENTREPRENEUR ET SES SOUS-TRAITANTS DOIVENT CONSIDÉRER QUE LES TRAVAUX DÉPENDENT DES CONDITIONS DE CHANTIER. ILS SONT TENUS DE COMPLÉTER LES OUVRAGES SELON LES RÈGLES DE L'ART DE LEUR MÉTIER ET À LA SATISFACTION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
 NG 7. L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER TOUTE STRUCTURE, CONSTRUCTION, FINITION, APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES AFIN QU'ILS NE SOIENT PAS ENDOMMAGÉS DURANT LES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVRA RAGRÉER TOUTE SURFACE (PLANCHER, MUR, CLOISON, PLAFOND, TOIT), TOUTE AUTRE CONSTRUCTION EXISTANTE AINSI QUE TOUT AMÉNAGEMENT EXTERIEUR

SUR LES LIEUX AFFECTÉS PAR LES TRAVAUX.
 NG 8. L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR ET GARDER EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES EXTINGUEURS PORTATIFS EN NOMBRE SUFFISANT SUR LES LIEUX DES TRAVAUX.
 NG 9. FOURNIR LES DESSINS D'ATELIER ET FICHES TECHNIQUES AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR VÉRIFICATION AVANT LA FABRICATION OU LA MISE EN PLACE DE PRODUITS.
 NG 10. SOUMETTRE POUR APPROBATION AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, TOUTES MODIFICATIONS AUX TRAVAUX OU AUX MATÉRIAUX SPÉCIFIÉS AUX DESSINS.
 NG 11. DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX, ENLEVER DU SITE TOUTS DÉBRIS, DÉCHETS ET SURPLUS DE MATÉRIAUX AFIN D'ÉVITER TOUTE ACCUMULATION. À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PROCÉDER À L'ENLEVEMENT DES ÉCHAFAUDAGES ET ACCESSOIRES DIVERS. UN DERNIER NETTOYAGE COMPLET, INCLUANT LE LAVAGE ET LE NETTOYAGE DE TOUTES LES PORTES, FENÊTRES ET LEURS ENCADREMENTS, DEVRA ÊTRE EFFECTUÉ, LAISSANT LES LIEUX DANS UN ÉTAT PARFAIT DE

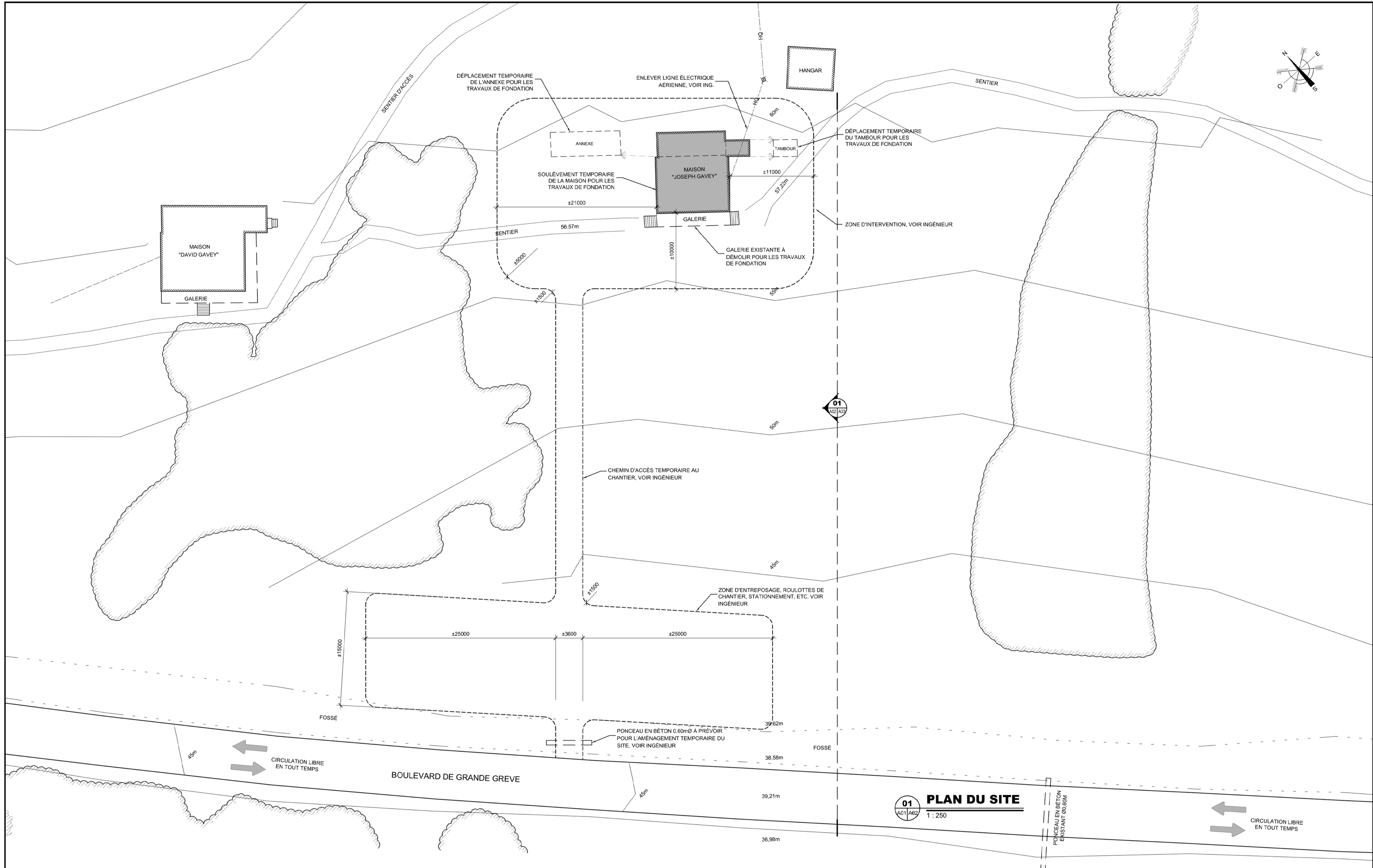
PROPRETÉ. ET CE AVANT LA LIVRAISON FINALE DU CHANTIER.
 NG 12. UNE ATTENTION PARTICULIÈRE DEVRA ÊTRE PORTÉE PAR L'ENTREPRENEUR AFIN D'ÉVITER D'ENDOMMAGER LES OUVRAGES. L'ENTREPRENEUR EST SEUL RESPONSABLE DES DOMMAGES CAUSÉS AUX INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET DEVRA LES RESTAURER SELON LES EXIGENCES DU REPRÉSENTANT.
 NG 13. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER EN TOUT TEMPS LA LOI SUR LES PARCS NATIONAUX ET LES RÉGLEMENTS AFFÉRENTS.
 NG 14. AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS, DES VISITEURS ET DES ANIMAUX, ARRÊTER LA CIRCULATION ROUTIÈRE OU LA MACHINERIE LORS DE LA PRÉSENCE D'ANIMAUX SAUVAGES SUR LE CHANTIER, PLUS PARTICULIÈREMENT LA GRANDE FAUNE : ORIGINAL CHEVREUIL ET OURS NOIR. ASSUREZ UNE VOIE DE FUITE SÉCURITAIRE À L'ANIMAL ET GARDEZ UNE DISTANCE SÉCURITAIRE. CONTACTEZ LE SERVICE DE LA CONSERVATION DU PARC FORILLON POUR CONSEIL OU SUPPORT AU BESOIN.

NG 15. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, DÉFINIR L'ÉTENDUE ET L'EMPLACEMENT DES CANALISATIONS D'UTILITÉS (PLOMBERIE ET ÉLECTRICITÉ) QUI SE TROUVENT DANS LA ZONE DES TRAVAUX ET EN INFORMER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.
 NG 16. LES TRAVAUX DE PEINTURE COMPRENNENT LE NETTOYAGE, LA PRÉPARATION, LE SABLAGE ET LA REMISE À NEUF DE TOUTS LES ÉLÉMENTS EN BOIS AINSI QUE DE TOUTS NOUVEAUX ÉLÉMENTS. LES PORTES ET FENÊTRES AINSI QUE LES VOIETS DEVONT ÊTRE ENLEVÉES, RÉPARÉ ET PEINTS À PLAT. LES ÉLÉMENTS OU PIÈCES ENDOMMAGÉS DEVONT ÊTRE REMPLACÉS PAR UN ÉLÉMENT OU PIÈCE DE MÊME TYPE QUE L'EXISTANT.
 NG 17. LES ANNOTATIONS CONCERNANT LES TRAVAUX SOUS-ENTENDENT LE DÉMANTÈLEMENT DE TOUT ÉLÉMENT EXISTANT NÉCESSAIRE POUR PERMETTRE LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES COMPOSANTES, MÊME SI CEUX-CI NE SONT PAS MENTIONNÉS.

LÉGENDE

| | |
|--|---|
| | CLÔTURE EXISTANTE |
| | LIMITE DE LA FALAISE |
| | LIMITE DE BOISÉ |
| | PROFIL DES BÂTIMENTS EXISTANTS |
| | MUR DE SOUTÈNEMENT EXISTANT |
| | LIGNE ÉLECTRIQUE EXISTANTE ET POTEAU D'HYDRO QUÉBEC |

| | | | |
|-----------------------------|---|-------------|--------------|
| Conçu par | ANNE VALLIÈRES | Designed By | |
| Date | | | (yyyy/mm/dd) |
| Dessiné par | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE | Drawn By | |
| Date | | | (yyyy/mm/dd) |
| Examiné par | | Reviewed By | |
| Date | | | (yyyy/mm/dd) |
| Approuvé par | | Approved By | |
| Date | | | (yyyy/mm/dd) |
| PLANS EN PRÉPARATION | | | |
| PLANS IN PREPARATION | | | |
| No. du projet | 1817-2 | Project no. | |
| APC | | PCA | |
| No. du dessin | A01-PL-GEN-1817-2.DWG | Drawing no. | A01 |



Canada
Parcs Canada / Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery
Région du Québec / Quebec Region

stgmarchitectes

TETRA TECH

| | | |
|-----------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-05 |
| 01 | EMISSION 50% | 2018-02-09 |
| révisions | description | date |

| | |
|---|---|
| A | A |
| C | C |

Projet: AGENCE PARCS CANADA, PARC NATIONAL FORILLON, SECTEUR GRANDE-GRAVE, RÉFÉCTION DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY, PARKS CANADA, FORILLON NATIONAL PARK, GRANDE-GRAVE REGION, RESTORATION OF THE HOUSE JOSEPH-GAVEY

Dessin: ARCHITECTURE

LOT-1 & LOT-2
PLAN AGRANDI DU SITE & NOTES GÉNÉRALES

| | | | |
|--------------|---|--------------|--|
| Conçu par | ANNE VALLIÈRES | Designed By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Dessiné par | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE | Drawn By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Examiné par | | Reviewed By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Approuvé par | | Approved By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |

PLANS EN PRÉPARATION
PLANS IN PREPARATION

| | | | |
|---------------|-----------------------|-------------|-----|
| No. du projet | 1817-2 | Project no. | |
| APC | | PCA | |
| No. du dessin | A01-PL-GEN-1817-2.DWG | Drawing no. | A02 |

DESCRIPTION DES TRAVAUX

LE PROJET VISE LA RÉFÉCTION DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY DANS LE RESPECT DU CARACTÈRE ORIGINAL DU BÂTIMENT. LES TRAVAUX COMPRENNENT LE REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE ET LA REMISE EN ÉTAT DES COMPOSANTES DE L'ENVELOPPE (PAREMENT, PORTES, FENÊTRES ET LUCARNE).

LE LOT 1 COMPREND LES TRAVAUX DE DRAINAGE ET NIVELLEMENT DU SOL, DE STRUCTURE ET DE REMISE EN ÉTAT DE L'ENVELOPPE.

LE LOT 2 COMPREND L'ENSEMBLE DES TRAVAUX DE FINITION ET D'AMÉNAGEMENT POUR PERMETTRE L'OCCUPATION DE LA MAISON.

NOTES GÉNÉRALES (NG)

NG 1. TOUTES LES DIMENSIONS ET LES CONDITIONS DES LIEUX DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR ET SES SOUS-TRAITANTS AVANT DE PROCÉDER À TOUTS TRAVAUX. AUCUNE DIMENSION NE DOIT ÊTRE MESURÉE SUR LES PLANS. PRENDRE SUR PLACE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES À LA BONNE EXÉCUTION DE L'OUVRAGE. RAPPORTER AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE TOUTE ERREUR OU OMISSION AUX PLANS ET SPÉCIFICATIONS POUVANT AFFECTER LA QUALITÉ DES TRAVAUX.

NG 2. INCLURE AUX TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DÉMÂTELEMENT, TOUT ÉLÉMENT EXISTANT NÉCESSAIRE POUR PERMETTRE LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES COMPOSANTES MONTRÉES AUX PLANS LORSQUE CET ÉLÉMENT N'EST PAS INDICUÉ AUX PLANS.

NG 3. RAGRÉER, BOUCHER, RÉPARER: LORSQUE L'UN DE CES MOTS EST INSCRIT AUX PLANS, CELA IMPLIQUE QUE L'ENTREPRENEUR DOIT RÉPARER LES SURFACES NOUVELLEMENT DÉCOUVERTES ET LES OUVERTURES FAITES PAR L'ENTREPRENEUR EN UTILISANT LES MÊMES MATÉRIEAUX ADJACENTS DE REMPLISSAGE ET DE FINITION AFIN QUE LES NOUVELLES SURFACES SOIENT DE NIVEAUX ET D'APPARENANCES IMPECCABLES (NE PLUS VOIR LES TRACES DES ÉLÉMENTS DÉMÂTELÉS).

NG 4. TOUTS LES TRAVAUX DEVRONT ÊTRE EXÉCUTÉS SUIVANT LES NORMES DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT - CANADA - 2015 (CNB 2015).

NG 5. FOURNIR LES PRODUITS ET MATÉRIEAUX, LES OUTILLAGES, LA MAIN D'ŒUVRE COMPÉTENTE ET LES CADRES DE MAÎTRISE NÉCESSAIRES À L'EXÉCUTION DE L'OUVRAGE. TOUTS LES MATÉRIEAUX ET ÉQUIPEMENTS SERONT STRICTEMENT POSÉS SUIVANT LES SPÉCIFICATIONS ET RECOMMANDATIONS DES FABRICANTS.

NG 6. L'ENTREPRENEUR ET SES SOUS-TRAITANTS DOIVENT

CONSIDÉRER QUE LES TRAVAUX DÉPENDENT DES CONDITIONS DE CHANTIER. ILS SONT TENUS DE COMPLÉTER LES OUVRAGES SELON LES RÈGLES DE L'ART DE LEUR MÉTIER ET À LA SATISFACTION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.

NG 7. L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER TOUTE STRUCTURE, CONSTRUCTION, FINITION, APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES AFIN QU'ILS NE SOIENT PAS ENDOMMAGÉS DURANT LES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVRA RAGRÉER TOUTE SURFACE (PLANCHER, MUR, CLOISON, PLAFOND, TOIT), TOUTE AUTRE CONSTRUCTION EXISTANTE AINSI QUE TOUT AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR SUR LES LIEUX AFFECTÉS PAR LES TRAVAUX.

NG 8. L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR ET GARDER EN ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES ÉXTINCTEURS PORTATIFS EN NOMBRE SUFFISANT SUR LES LIEUX DES TRAVAUX.

NG 9. FOURNIR LES DESSINS D'ATELIER ET FICHES TECHNIQUES AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR VÉRIFICATION AVANT LA FABRICATION OU LA MISE EN PLACE DE PRODUITS.

NG 10. SOUMETTRE POUR APPROBATION AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, TOUTES MODIFICATIONS AUX TRAVAUX OU AUX MATÉRIEAUX SPÉCIFIÉS AUX DESSINS.

NG 11. DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX, ENLEVER DU SITE TOUTS DÉBRIS, DÉCHETS ET SURPLUS DE MATÉRIEAUX AFIN D'ÉVITER TOUTE ACCUMULATION. À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PROCÉDER À L'ENLEVEMENT DES ÉCHAFAUDAGES ET ACCESSOIRES DIVERS, UN DERNIER NETTOYAGE COMPLET, INCLUANT LE LAVAGE ET LE NETTOYAGE DE TOUTES LES PORTES, FENÊTRES ET LEURS ENCADREMENTS, DEVRA ÊTRE EFFECTUÉ, LAISSANT LES LIEUX DANS UN ÉTAT PARFAIT DE PROPRETÉ, ET CE AVANT LA LIVRAISON FINALE DU CHANTIER.

NG 12. UNE ATTENTION PARTICULIÈRE DEVRA ÊTRE PORTÉE PAR L'ENTREPRENEUR AFIN D'ÉVITER D'ENDOMMAGER LES OUVRAGES. L'ENTREPRENEUR EST SEUL RESPONSABLE DES DOMMAGES CAUSÉS AUX INFRASTRUCTURES EXISTANTES ET DEVRA LES RESTAURER SELON LES EXIGENCES DU REPRÉSENTANT.

NG 13. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER EN TOUT TEMPS LA LOI SUR LES PARCS NATIONAUX ET LES RÉGLEMENTS AFFÉRENTS.

NG 14. AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS, DES VISITEURS ET DES ANIMAUX, ARRÊTER LA CIRCULATION ROUTIÈRE OU LA MACHINERIE LORS DE LA PRÉSENCE D'ANIMAUX SAUVAGES SUR LE CHANTIER, PLUS PARTICULIÈREMENT LA GRANDE FAUNE: ORIGINAL, CHEVREUIL ET OURS NOIR. ASSUREZ UNE VOIE DE FUIE SÉCURITAIRE

À L'ANIMAL ET GARDEZ UNE DISTANCE SÉCURITAIRE. CONTACTEZ LE SERVICE DE LA CONSERVATION DU PARC FORILLON POUR CONSEIL OU SUPPORT AU BESOIN.

NG 15. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, DÉFINIR L'ÉTENDUE ET L'EMPLACEMENT DES CANALISATIONS D'UTILITÉS (PLOMBERIE ET ÉLECTRICITÉ) QUI SE TROUVENT DANS LA ZONE DES TRAVAUX ET EN INFORMER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.

NG 16. LES TRAVAUX DE PEINTURE COMPRENNENT LE NETTOYAGE, LA PRÉPARATION, LE SABLAGE ET LA REMISE À NEUF DE TOUS LES ÉLÉMENTS EN BOIS AINSI QUE DE TOUTS NOUVEAUX ÉLÉMENTS. LES PORTES ET FENÊTRES AINSI QUE LES VOILETS DEVRONT ÊTRE ENLEVÉS, RÉPARÉS ET PEINTS À PLAT. LES ÉLÉMENTS OU PIÈCES ENDOMMAGÉS DEVRONT ÊTRE REMPLACÉS PAR UN ÉLÉMENT OU PIÈCE DE MÊME TYPE QUE L'EXISTANT.

NG 17. LES ANNOTATIONS CONCERNANT LES TRAVAUX SOUS-ENTENDENT LE DÉMÂTELEMENT DE TOUT ÉLÉMENT EXISTANT NÉCESSAIRE POUR PERMETTRE LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES COMPOSANTES, MÊME SI CEUX-CI NE SONT PAS MENTIONNÉS.

- LÉGENDE GRAPHIQUE:**
- CLÔTURE EXISTANTE
 - LIMITE DE LA FALAISE
 - LIMITE DE BOISE
 - PROFIL DES BÂTIMENTS EXISTANTS
 - MUR DE SCOUTÈNEMENT EXISTANT
 - LIGNE ÉLECTRIQUE EXISTANTE ET PÔTEAU D'HYDRO QUÉBEC



PHOTO 1 - VUE DU TERRAIN AVANT EXISTANT



PHOTO 2 - VUE DU TERRAIN AVANT EXISTANT

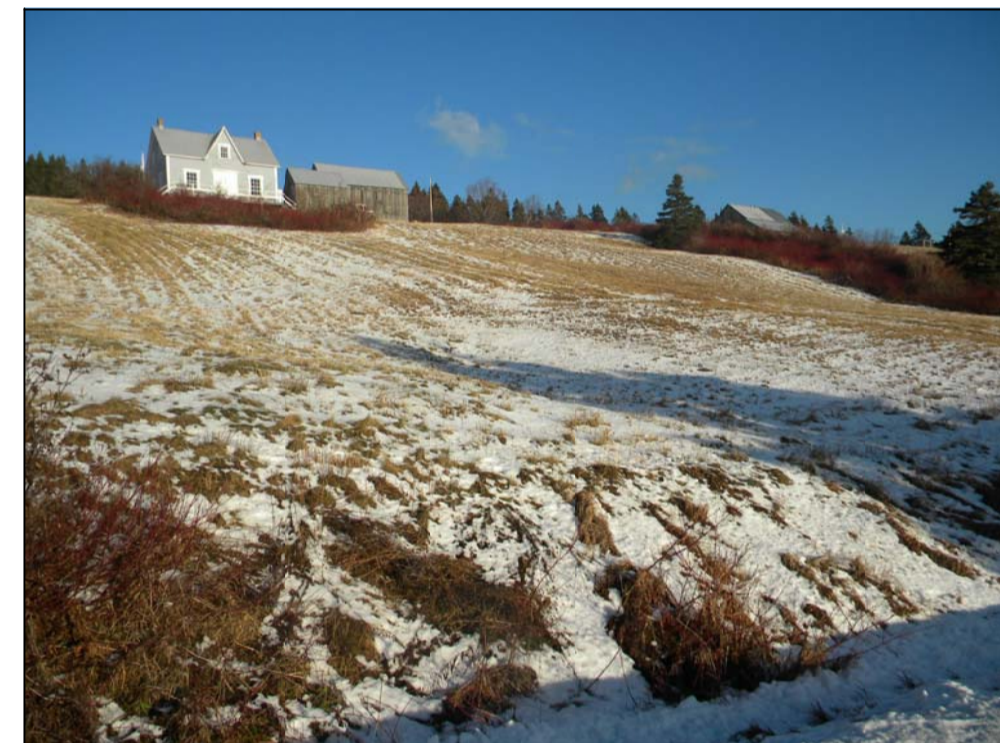


PHOTO 3 - VUE DU TERRAIN AVANT EXISTANT



PHOTO 4 - VUE DU TERRAIN AVANT EXISTANT



PHOTO 5 - VUE DE LA PENTE DU TERRAIN EXISTANT



PHOTO 6 - VUE DE LA PENTE DU TERRAIN EXISTANT



PHOTO 7 - VUE D'ENSEMBLE DU TERRAIN EXISTANT

| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | EMISSION 50% | 2018-02-09 |

| | | |
|---|--|---|
| A | A. no. du détail / detail no. | A |
| C | B. sur dessin no. / location drawing no. | B |
| | C. drawing no. / dessin no. | C |

Projet / Project
AGENCE PARCS CANADA / PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON / FORILLON NATIONAL PARK
SECTEUR GRANDE-GRÈVE / GRANDE-GRÈVE REGION
RÉFECTION DE LA MAISON / RESTORATION OF THE HOUSE
JOSEPH-GAVEY / JOSEPH-GAVEY

Dessin / Drawing
ARCHITECTURE
LOT-1 & LOT-2
COUPE DU SITE

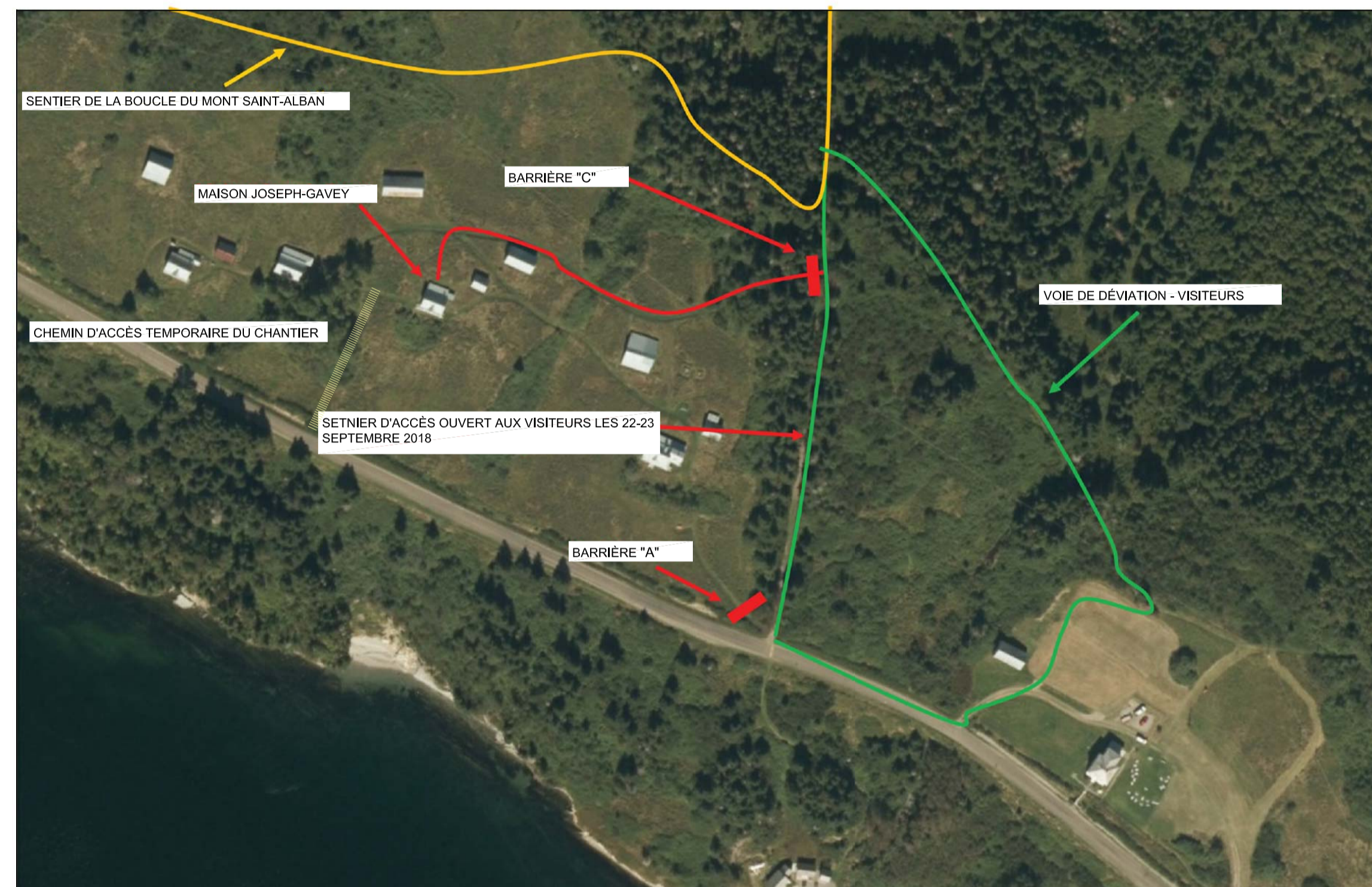
| | |
|----------------------------|---|
| Conçu par / Designed By | ANNE VALLIÈRES |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Dessiné par / Drawn By | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Examiné par / Reviewed By | |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Approuvé par / Approved By | |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |

PLANS EN PRÉPARATION / PLANS IN PREPARATION

| | |
|-----------------------------|-----------------------|
| No. du projet / Project no. | 1817-2 |
| APC / PCA | |
| No. du dessin / Drawing no. | A01-PL-GEN-1817-2.DWG |
| A03 | |

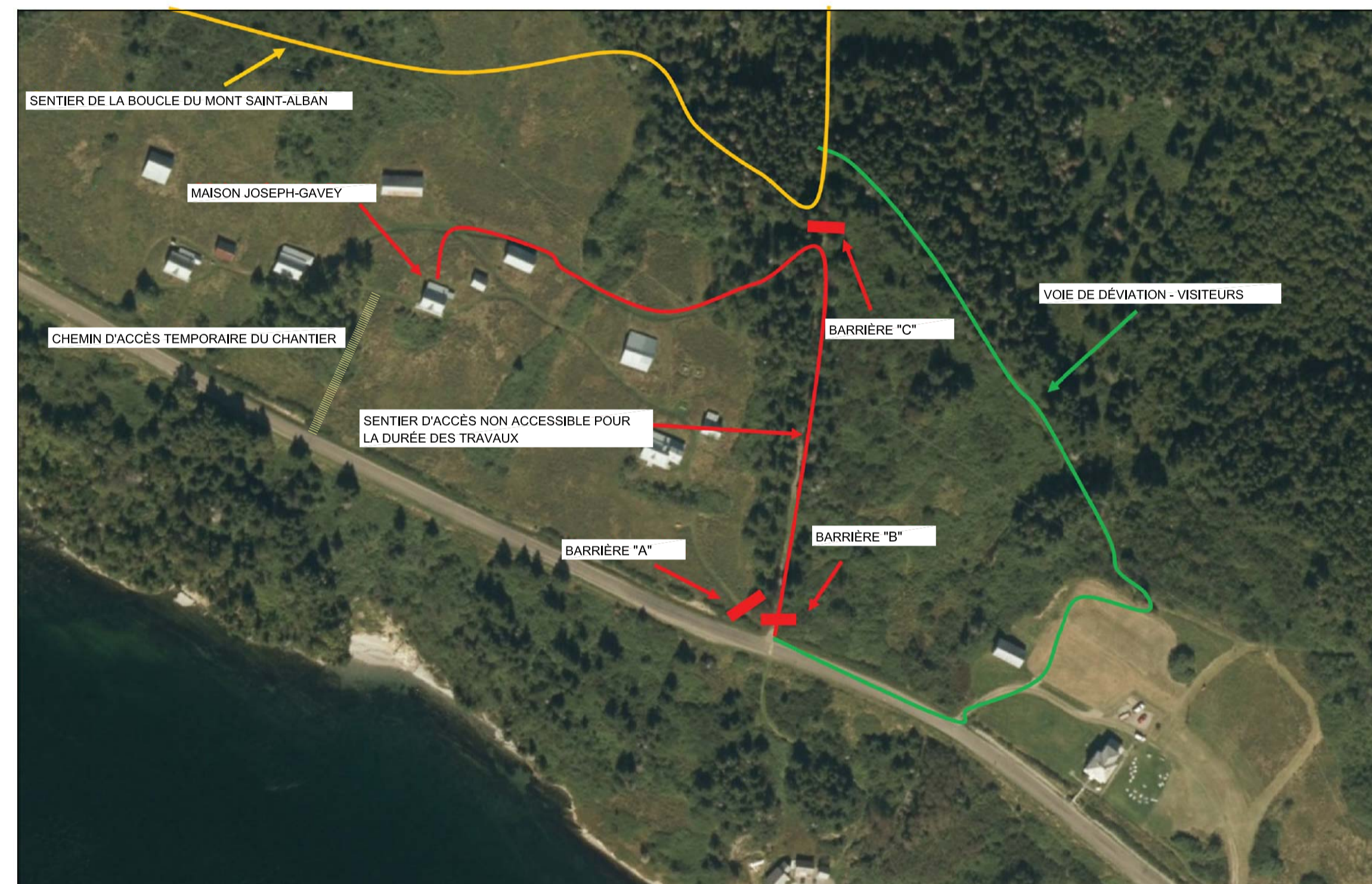


Annexe 2. Proposition de plan d'aménagement du secteur environnant à la maison Joseph Gavey durant les travaux du projet 1817
 Période : du 21 septembre 2018 16h00 jusqu'au 23 septembre 2018 16h00



SIGNALISATION TEMPORAIRE POUR LA PÉRIODE DU 21 AU 23 SEPTEMBRE 2018

Annexe 1. Proposition de plan d'aménagement du secteur environnant à la maison Joseph Gavey durant les travaux du projet 1817
 Période : du début des travaux jusqu'au 21 septembre 2018 et du 24 septembre 2018 jusqu'à la fin des travaux



SIGNALISATION TEMPORAIRE POUR TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX À L'EXCEPTION DE LA PÉRIODE DU 21 AU 23 SEPTEMBRE 2018
 BARRIÈRES "A", "B", "C" INDIQUANT : "CHANTIER DE CONSTRUCTION. ACCÈS INTERDIT EN TOUT TEMPS"

| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | EMISSION 98% | 2018-08-08 |

| | | |
|---|--|---|
| A | A. no. du détail / detail no. | A |
| C | B. sur dessin no. / location drawing no. | B |
| | C. drawing no. / dessin no. | C |

Projet / Project
AGENCE PARCS CANADA / PARC NATIONAL FORILLON / SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY
PARKS CANADA / FORILLON NATIONAL PARK / GRANDE-GRAVE REGION
RESTORATION OF THE HOUSE JOSEPH-GAVEY

Dessin / Drawing
ARCHITECTURE
LOT-1 & LOT-2
SIGNALISATION TEMPORAIRE
SECTEUR DES TRAVAUX

| | |
|----------------------------|---|
| Conçu par / Designed By | ANNE VALLIÈRES |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Dessiné par / Drawn By | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Examiné par / Reviewed By | |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Approuvé par / Approved By | |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |

PLANS EN PRÉPARATION / PLANS IN PREPARATION

| | |
|-----------------------------|-----------------------|
| No. du projet / Project no. | 1817-2 |
| APC / PCA | |
| No. du dessin / Drawing no. | A01-PL-GEN-1817-2.DWG |
| | A04 |

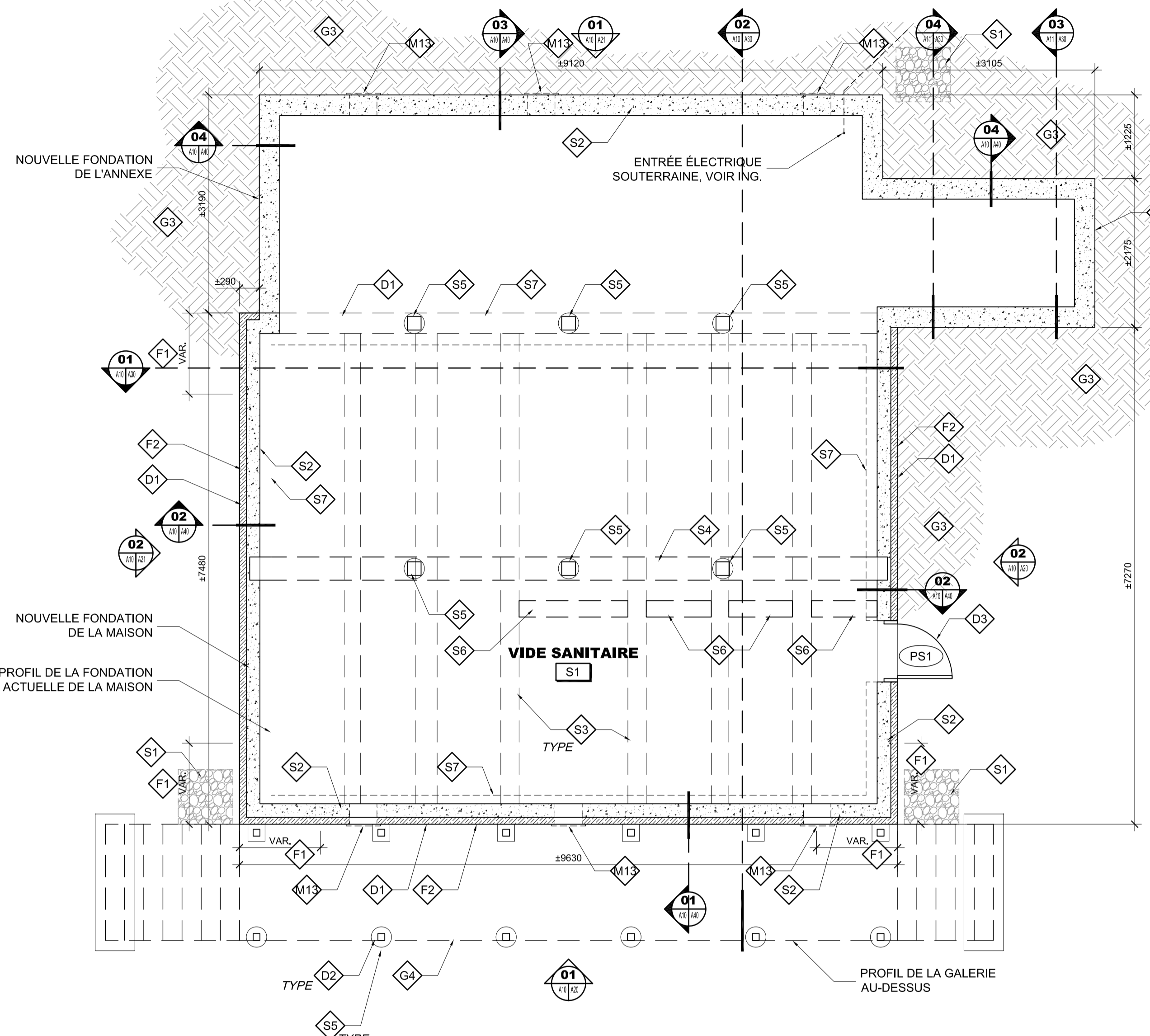


PHOTO 1: POUTRES EXISTANTES, DIMENSIONS VARIANT DE 230@305mm (9"@12")



PHOTO 2 : SUPPORT DES POUTRES EXISTANTES

PLAN DU SOUS-SOL
1:50

NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.1

- | | | | | | |
|---|---|--|---|---|---|
| <p>GÉNÉRAL</p> <ul style="list-style-type: none"> G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE. G2 "REMPLACER" : ENLEVER ÉLÉMENT EXISTANT. FOURNIR ET INSTALLER NOUVEL ÉLÉMENT IDENTIQUE. G3 REPROFILER LE TERRAIN EXISTANT À UN MINIMUM DE 150mm SOUS LE BAS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR. G4 NOUVELLE GALERIE, NOUVEAU GARDE-CORPS ET NOUVEAUX ESCALIERS, VOIR SÉRIE DE FEUILLES A40. G5 FENÊTRE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX FENÊTRES SUR LA FEUILLE A50. G6 PORTE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX PORTES SUR LA FEUILLE A50. G7 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES, COULEUR À DÉTERMINER. G8 NOUVELLE MARCHÉ DE BOIS, VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A41. | <p>STRUCTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> S1 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTTIÈRE, VOIR ING. S2 NOUVEAUX MURS DE FONDATIONS, VOIR ING. S3 PROFIL DES POUTRES EXISTANTES AU-DESSUS, CONSERVÉES. S4 NOUVELLE POUTRE, VOIR ING. S5 NOUVEAU POTEAU DE BOIS SUR SONOTUBE EN BÉTON, VOIR ING. S6 NOUVELLE POUTRE DE TRANSFERT, VOIR ING. S7 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING. <p>PLAFOND</p> <ul style="list-style-type: none"> F1 TRAITER LES ÉLÉMENTS AFFECTÉS PAR L'HUMIDITÉ, REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS. F2 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS 25x760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE, COORDONNER AVEC LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN A11-2. F3 OUVERTURES POUR ACCÈS À L'ENTRETOIT. FAIRE UN PANNEAU AMOVIBLE POUR FERMER L'OUVERTURE EN PLANCHES DE BOIS COMME LE PLAFOND. F4 COMBLER LES OUVERTURES AU PLAFOND AVEC LA MÊME PLANCHE QUE L'EXISTANT. F5 PLANCHES DE PLAFOND À REMPLACER À L'IDENTIQUE (ESSENCE ET FACTURE), PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 4 PLANCHES SUR TOUTE LA LARGEUR DE LA PIÈCE. | <p>REVÊTEMENT EXTÉRIEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> M1 GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE LE PAREMENT HORIZONTAL EXTÉRIEUR ET LES MOULURES DE COIN, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DU PAREMENT EXTÉRIEUR SUR CHACUNE DES ÉLEVATIONS. M2 REVÊTEMENT EN BARDEAUX DE CÈDRE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DE LA SUPERFICIE DU MUR (22.5m² SUR 17m²) M3 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À ENLEVER, INSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE UNE NOUVELLE PLANCHE VERTICALE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT M4 ÉLÉMENT DÉCORATIF EN BOIS À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE, GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE L'ÉLÉMENT DÉCORATIF M5 REMPLACER LES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE PAR DE NOUVELLES PLANCHES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES M6 REMPLACER MOULURE DE COIN PAR NOUVELLE MOULURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT. M7 SUPPORT DE GOUTTIÈRE À CONSERVER, À GRATTER, NETTOYER ET À REPEINDRE, VOIR DÉTAIL FEUILLE A40. M8 NOUVEAU SUPPORT DE GOUTTIÈRE À FOURNIR ET INSTALLER DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT, VOIR DÉTAIL FEUILLE A40. M9 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE. <p>FONDATION</p> <ul style="list-style-type: none"> F1 PIERRÉS DE CHAINAGE D'ANGLE EXISTANTES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER AU MÊME ENDROIT APRÈS LE TAILLAGE. F2 PIERRÉS EXISTANTES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LE TAILLAGE. <p>CLOISONS</p> <ul style="list-style-type: none"> C1 POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX CONCERNANT LES CLOISONS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU DES FINIS SUR LA FEUILLE A50. C2 NOUVEAU MUR PORTEUR RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE. C3 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE. | <p>TOITURE</p> <ul style="list-style-type: none"> T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE EXISTANT DE LA TOITURE, RAGRÈER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES, FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TOITURE MÉTALLIQUE, VOIR DÉTAILS SUR SÉRIE DE FEUILLES A40 T2 NETTOYER LA MAÇONNERIE DE BRIQUES DE LA CHEMINÉE, PRÉVOIR LE REJOINTOIMENT DE TOUS LES JOINTS. T3 CAPUCHON (EN PLAQUE D'ACIER) À DÉMOLIR, FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CAPUCHON (PLAQUE) EN ACIER INOXYDABLE. T4 NOUVELLE CHEMINÉE EN ACIER INOXYDABLE, VOIR FEUILLE A40. T5 NOUVELLE GOUTTIÈRE ET DESCENTE PLUVIALE EN ACIER GALVANISÉ, VOIR FEUILLE A40. T6 CAPUCHON DE CHEMINÉE D'ACIER INOXYDABLE ADAPTÉ À LA CHEMINÉE DE BRIQUES. <p>PLANCHER</p> <ul style="list-style-type: none"> P1 RÉALISER UNE FENTE DANS LE PLANCHER DE BOIS DE 25x760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE, COORDONNER AVEC LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN A11-2. P2 OUVERTURE À BOUCHER AVEC MÊME MATÉRIAU QU'EXISTANT. P3 NOUVEAU PLANCHER, VOIR STRUCTURE. P4 PLANCHES EXISTANTES À FIXER ADEQUATEMENT SUR UNE SUPERFICIE DE 11m². | <p>DÉMOLITION</p> <ul style="list-style-type: none"> D1 MUR DE FONDATION EXISTANT EN PIERRE À DÉMOLIR, RÉCUPÉRER UNE QUANTITÉ SUFFISANTE DE PIERRE POUR RÉINSTALLATION COMME PLACAGE DANS LES NOUVEAUX MURS DE FONDATION EN BÉTON, VOIR LES ÉLEVATIONS FEUILLES A20 ET A21 D2 COLONNES EXISTANTES DE LA GALERIE À DÉMOLIR D3 REMPLACER INTÉGRALEMENT LA PORTE ET SON CADRE (JAMBAGES, TÊTE ET SEUIL). D4 PORTE ET QUINCAILLERIE À ENLEVER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE. D5 MURS EXISTANTS À DÉMOLIR, DÉMANTÉLER AVEC SOIN TOUTES LES PLANCHES, LES MOULURES, LES CADRES ET LES PLINTHES POUR RÉINSTALLATION. D6 PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ À DÉMOLIR. D7 GALERIE, ESCALIERS ET GARDE-CORPS À DÉMOLIR. D8 MUR À DÉMOLIR. D9 MEUBLE À DÉMOLIR. D10 TABLETTE À DÉMOLIR. D11 ANCIENNE POMPE À EAU À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE. D12 CONDUIT DE CHEMINÉE À DÉMOLIR. | <p>DÉMOLITION</p> <ul style="list-style-type: none"> D13 SECTION DE PLAFOND À DÉMANTÉLER AVEC SOIN POUR PERMETTRE LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX MURS, RÉCUPÉRER LES MOULURES POUR RÉINSTALLATION. D14 ARMOIRES HAUTES ET COMPTOIR DE CUISINE À DÉMOLIR. D15 GARDE-ROBES À DÉMOLIR. D16 PLANCHES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTIONS POUR RÉINSTALLATION. D17 OUVERTURE À FAIRE POUR LE PASSAGE DU CONDUIT DE CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A11-2. D18 ENLEVER LE SEUIL EN BOIS, REPRISE DE PLANCHER À FAIRE. D19 PORTE, CADRE, QUINCAILLERIE, MOULURES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTION POUR RÉINSTALLATION. D20 AU SOL, BILLES DE BOIS À ENLEVER, VOIR PLANS DE STRUCTURE. D21 CONDUIT DE CHEMINÉE EN MÉTAL À ENLEVER, BOUCHER LE TROU HORIZONTAL DANS LA BRIQUE ET RECOUVRIR LA CHEMINÉE APPARENTE D'UN REVÊTEMENT EN PLANCHE DE BOIS IDENTIQUE À L'EXISTANT. D22 RECONSTRUIRE LE SUPPORT EN BOIS DE LA CHEMINÉE DE BRIQUE TEL QUE L'EXISTANT. |
|---|---|--|---|---|---|

| | | |
|---|----------------------|---|
| A | A no. du détail | A |
| B | sur dessin no. | B |
| C | location drawing no. | C |
| C | drawing no. | C |
| C | dessin no. | C |

Projet: **AGENCE PARCS CANADA**
PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON
JOSEPH-GAVEY
 PARKS CANADA
 FORILLON NATIONAL PARK
 GRANDE-GRAVE REGION
 RESTORATION OF THE HOUSE
 JOSEPH-GAVEY

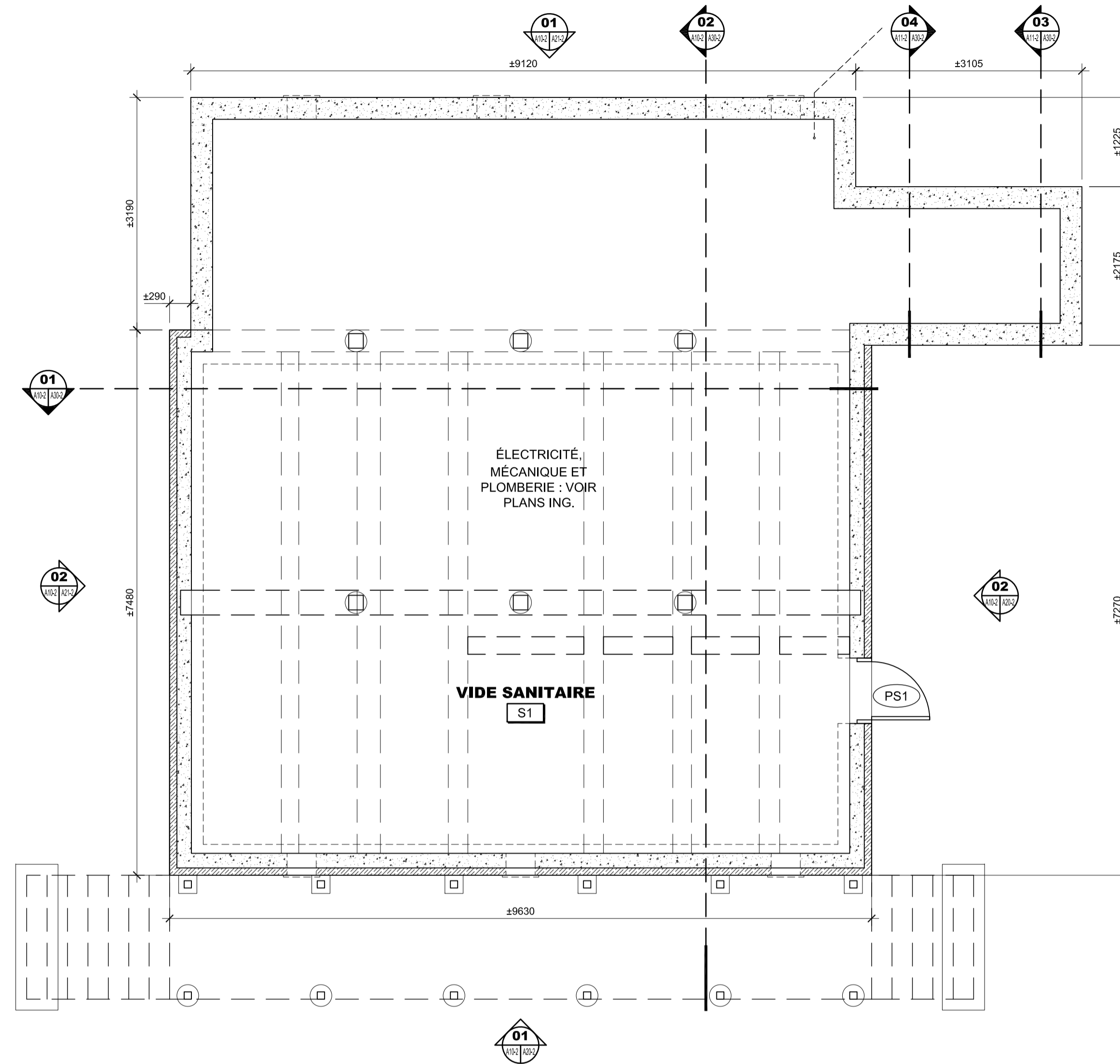
Dessin: **ARCHITECTURE**
ARCHITECTURE
LOT-1
PLAN DU SOUS-SOL

LOT-1
BASEMENT PLAN

| | | | |
|--------------|---|--------------|--|
| Conçu par | ANNE VALLIÈRES | Designed By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Dessiné par | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE | Drawn By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Examiné par | | Reviewed By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Approuvé par | | Approved By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |

PLANS EN PRÉPARATION
 PLANS IN PREPARATION

| | | | |
|---------------|---------------------------|-------------|-----|
| No. du projet | 1817-2 | Project no. | |
| APC | | PCA | |
| No. du dessin | A10@A13-PL-GEN-1817-2.DWG | Drawing no. | A10 |



PLAN DU SOUS-SOL
 1 : 50

| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | EMISSION 50% | 2018-02-09 |

| | |
|---|---|
| A | A |
| C | B |

Projet
AGENCE PARCS CANADA
 PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON
 JOSEPH-GAVEY
 PARKS CANADA
 FORILLON NATIONAL PARK
 GRANDE-GRAVE REGION
 RESTORATION OF THE HOUSE
 JOSEPH-GAVEY

Dessin
ARCHITECTURE
ARCHITECTURE
LOT-2
PLAN DU SOUS-SOL

LOT-2
BASEMENT PLAN

Conçu par ANNE VALLIÈRES / Drawn By ANNE VALLIÈRES
 Date / (yyyy/mm/dd)
 Dessiné par E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE / Drawn By E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE
 Date / (yyyy/mm/dd)
 Examiné par / Reviewed By
 Date / (yyyy/mm/dd)
 Approuvé par / Approved By
 Date / (yyyy/mm/dd)

PLANS EN PRÉPARATION
PLANS IN PREPARATION
 No. du projet / Project no. **1817-2**
 APC / PCA
 No. du dessin / Drawing no. **A10@A13-PL-GEN-1817-2.DWG A10-2**

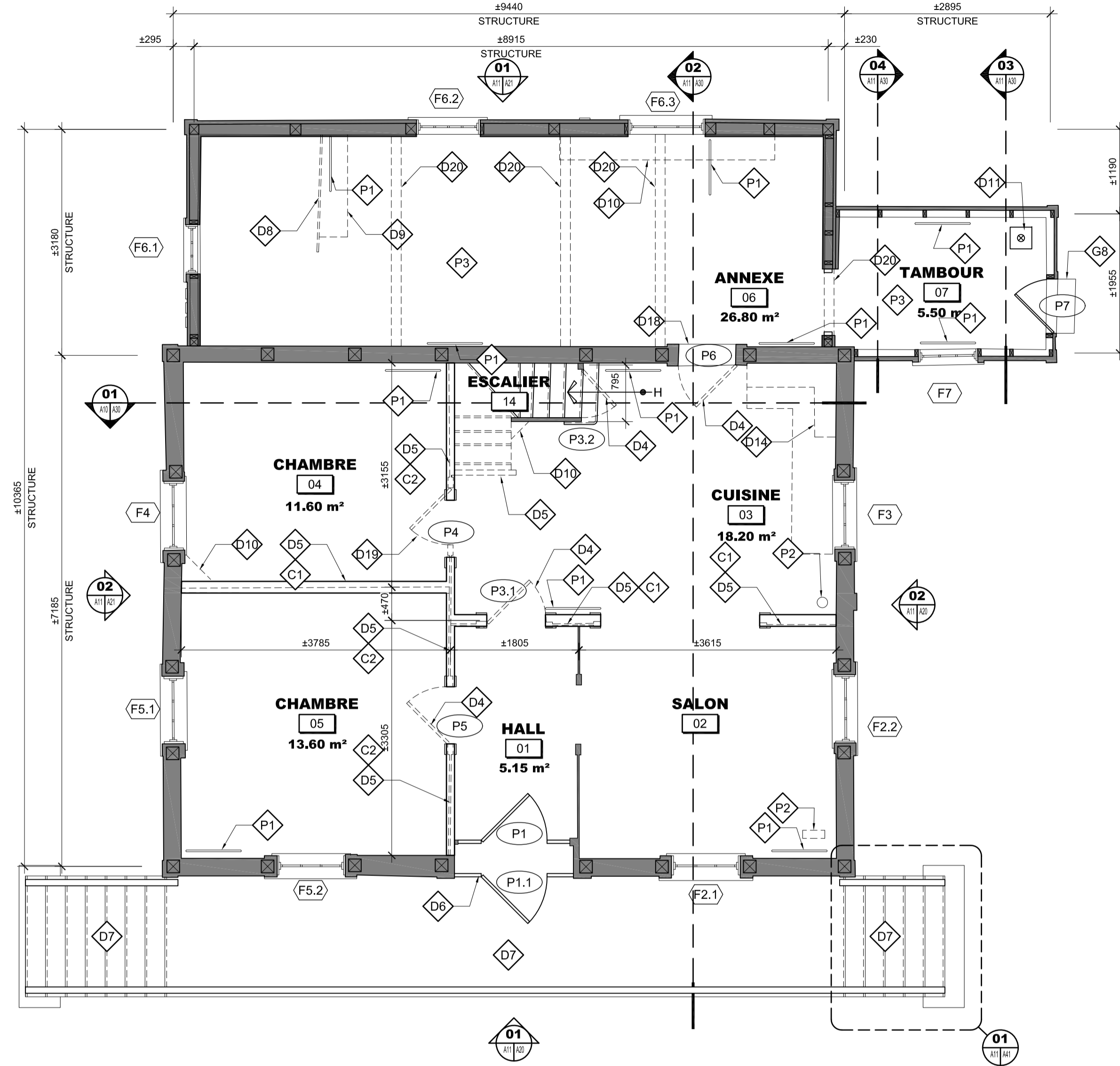
NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.2

- | | | | |
|--|---|---|--|
| <p>GÉNÉRAL</p> <ul style="list-style-type: none"> G1 LES MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS SONT HORS CONTRAT. G2 VOIR INGÉNIEUR POUR LES APPAREILS DE PLOMBERIE ET ROBINETTERIE. G3 L'ENSEMBLE DES MURS INTÉRIEURS, CLOISONS, PLAFOND, PLANCHERS, PORTES, CADRES ET MOULURES SONT À PEINDRE. G4 NETTOYER L'ANCIENNE POMPE À EAU, APPRÊTER ET PEINDRE. BASE DE BÉTON À PEINDRE. | <p>CLOISONS</p> <ul style="list-style-type: none"> C1 CLOISON DE 38x140mm AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT. C2 MUR EXISTANT CONSERVÉ. C3 CLOISON DE 2 RANGS DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT. C4 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ. C5 CLOISON DE 38x140mm @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ. C6 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ. | <p>MÉCANIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ME1 NOUVEL APPAREIL DE CHAUFFAGE AU PLANCHER, VOIR INGÉNIEUR. ME2 SORTIE DE HOTTE, VOIR INGÉNIEUR. ME3 SORTIE DE SÈCHEUSE, VOIR INGÉNIEUR. ME4 SORTIE D'EXTRACTEUR DE WC, VOIR INGÉNIEUR. ME5 ÉVENT DE PLOMBERIE, VOIR INGÉNIEUR. | <p>MOBILIER INTÉGRÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> M11 TÊTE DE LIT, VOIR FEUILLE A61-2. M12 COMPTOIR ET ARMOIRES DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2. M13 ÎLOT DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2. M14 COMPTOIR DE SALLE DE BAIN, VOIR FEUILLE A61-2. M15 BANQUETTE, VOIR FEUILLE A61-2. M16 TABLETTE DE BOIS 405mm DE PROFONDEUR ET BARRE À CINTRES. M17 POÊLE À BOIS ET CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A60-2. M18 REVÊTEMENT IGNIFUGE AU PLANCHER, VOIR FEUILLE A60-2. M19 PLANCHE DE BOIS AVEC CROCHETS, VOIR FEUILLE A61-2. |
|--|---|---|--|



PLAN DE PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSÉE

1:50



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

1:50

NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.1

GÉNÉRAL

- G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- G2 "REPLACER" : ENLEVER ÉLÉMENT EXISTANT. FOURNIR ET INSTALLER NOUVEL ÉLÉMENT IDENTIQUE.
- G3 REPROFILER LE TERRAIN EXISTANT À UN MINIMUM DE 150mm SOUS LE BAS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR.
- G4 NOUVELLE GALERIE, NOUVEAU GARDE-CORPS ET NOUVEAUX ESCALIERS, VOIR SÉRIE DE FEUILLES A40.
- G5 FENÊTRE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX FENÊTRES SUR LA FEUILLE A50.
- G6 PORTE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX PORTES SUR LA FEUILLE A50.
- G7 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES, COULEUR À DÉTERMINER.
- G8 NOUVELLE MARCHÉ DE BOIS, VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A41.

STRUCTURE

- S1 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTTIÈRE, VOIR ING.
- S2 NOUVEAUX MURS DE FONDATIONS, VOIR ING.
- S3 PROFIL DES POUTRES EXISTANTES AU-DESSUS, CONSERVÉES.
- S4 NOUVELLE POUTRE, VOIR ING.
- S5 NOUVEAU POTEAU DE BOIS SUR SONOTUBE EN BÉTON, VOIR ING.
- S6 NOUVELLE POUTRE DE TRANSFERT, VOIR ING.
- S7 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- PLAFOND
- P1 TRAITER LES ÉLÉMENTS AFFECTÉS PAR L'HUMIDITÉ. REPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS.
- P2 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS 25x760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE, COORDONNER AVEC LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN A11-2.
- P3 OUVERTURES POUR ACCÈS À L'ENTRETOIT. FAIRE UN PANNEAU AMOVIBLE POUR FERMER L'OUVERTURE EN PLANCHES DE BOIS COMME LE PLAFOND.
- P4 COMBLER LES OUVERTURES AU PLAFOND AVEC LA MÊME PLANCHE QUE L'EXISTANT.
- P5 PLANCHES DE PLAFOND À REPLACER À L'IDENTIQUE (ESSENCE ET FACTURE), PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 4 PLANCHES SUR TOUTE LA LARGEUR DE LA PIÈCE.

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

- M1 GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE LE PAREMENT HORIZONTAL EXTÉRIEUR ET LES MOULURES DE COIN, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DU PAREMENT EXTÉRIEUR SUR CHACUNE DES ÉLEVATIONS.
- M2 REVÊTEMENT EN BARDEAUX DE CÈDRE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DE LA SUPERFICIE DU MUR (22.5m² SUR 17m²)
- M3 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À ENLEVER, INSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE, GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE L'ÉLÉMENT DÉCORATIF
- M4 ÉLÉMENT DÉCORATIF EN BOIS À ENLEVER ET À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE, GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE L'ÉLÉMENT DÉCORATIF
- M5 REPLACER LES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE PAR DE NOUVELLES PLANCHES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES
- M6 REMPLACER MOULURE DE COIN PAR NOUVELLE MOULURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.
- M7 SUPPORT DE GOUTTIÈRE À CONSERVER, À GRATTER, NETTOYER ET À REPENDRE, VOIR DÉTAIL FEUILLE A40.
- M8 NOUVEAU SUPPORT DE GOUTTIÈRE À FOURNIR ET INSTALLER DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT, VOIR DÉTAIL FEUILLE A40.
- M9 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.
- M0 NOUVELLE GOUTTIÈRE À FOURNIR ET INSTALLER, VOIR DÉTAIL TYPE SUR LA FEUILLE A40.

FONDATION

- F1 PIERRES DE CHAINAGE D'ANGLE EXISTANTES À ENLEVER ET À REINSTALLER AU MÊME ENDROIT APRÈS LE TAILLAGE.
- F2 PIERRES EXISTANTES À ENLEVER ET À REINSTALLER APRÈS LE TAILLAGE.
- CL01S01S POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX CONCERNANT LES CLOISONS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU DES FINIS SUR LA FEUILLE A50.
- C1 NOUVEAU MUR PORTEUR RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.
- C2 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.

CLOISONS

- C1 NOUVEAU MUR PORTEUR RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.
- C2 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.

TOITURE

- T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE EXISTANT DE LA TOITURE, RAGRÈER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES, FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TOITURE MÉTALLIQUE, VOIR DÉTAILS SUR SÉRIE DE FEUILLES A40
- T2 NETTOYER LA MAÇONNERIE DE BRIQUES DE LA CHEMINÉE, PRÉVOIR LE REJOINTOIMENT DE TOUS LES JOINTS.
- T3 CAPUCHON (EN PLAQUE D'ACIER) À DÉMOLIR, FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CAPUCHON (PLAQUE) EN ACIER INOXYDABLE.
- T4 NOUVELLE CHEMINÉE EN ACIER INOXYDABLE, VOIR FEUILLE A40.
- T5 NOUVELLE GOUTTIÈRE ET DESCENTE PLUVIALE EN ACIER GALVANISÉ, VOIR FEUILLE A40.
- T6 CAPUCHON DE CHEMINÉE D'ACIER INOXYDABLE ADAPTÉ À LA CHEMINÉE DE BRIQUES.

PLANCHER

- P1 RÉALISER UNE FENTE DANS LE PLANCHER DE BOIS DE 25x760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE, COORDONNER AVEC LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN A11-2.
- P2 OUVERTURE À BOUCHER AVEC MÊME MATÉRIAU QU'EXISTANT.
- P3 NOUVEAU PLANCHER, VOIR STRUCTURE.
- P4 PLANCHES EXISTANTES À FIXER ADÉQUATEMENT SUR UNE SUPERFICIE DE 11m².

DÉMOLITION

- D1 MUR DE FONDATION EXISTANT EN PIERRE À DÉMOLIR, RÉCUPÉRER UNE QUANTITÉ SUFFISANTE DE PIERRE POUR REINSTALLATION COMME PLACAGE DANS LES NOUVEAUX MURS DE FONDATION EN BÉTON, VOIR LES ÉLEVATIONS FEUILLES A20 ET A21
- D2 COLONNES EXISTANTES DE LA GALERIE À DÉMOLIR
- D3 REMPLACER INTÉGRALEMENT LA PORTE ET SON CADRE (JAMBAGES, TÊTE ET SEUIL).
- D4 PORTE ET QUINCAILLERIE À ENLEVER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.
- D5 MURS EXISTANTS À DÉMOLIR, DÉMANTÉLER AVEC SOIN TOUTES LES PLANCHES, LES MOULURES, LES CADRES ET LES PLINTHES POUR REINSTALLATION.
- D6 PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ À DÉMOLIR.
- D7 GALERIE, ESCALIERS ET GARDE-CORPS À DÉMOLIR.
- D8 MUR À DÉMOLIR.
- D9 MEUBLE À DÉMOLIR.
- D10 TABLETTE À DÉMOLIR.
- D11 ANCIENNE POMPE À EAU À ENLEVER ET À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- D12 CONDUIT DE CHEMINÉE À DÉMOLIR.

DÉMOLITION

- D13 SECTION DE PLAFOND À DÉMANTÉLER AVEC SOIN POUR PERMETTRE LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX MURS, RÉCUPÉRER LES MOULURES POUR REINSTALLATION.
- D14 ARMOIRES HAUTES ET COMPTOIR DE CUISINE À DÉMOLIR.
- D15 GARDE-ROBES À DÉMOLIR.
- D16 PLANCHES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTIONS POUR REINSTALLATION.
- D17 OUVERTURE À FAIRE POUR LE PASSAGE DU CONDUIT DE CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A11-2.
- D18 ENLEVER LE SEUIL EN BOIS, REPRISE DE PLANCHER À FAIRE.
- D19 PORTE, CADRE, QUINCAILLERIE, MOULURES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTION POUR REINSTALLATION.
- D20 AU SOL, BILLES DE BOIS À ENLEVER, VOIR PLANS DE STRUCTURE.
- D21 CONDUIT DE CHEMINÉE EN MÉTAL À ENLEVER, BOUCHER LE TROU HORIZONTAL DANS LA BRIQUE ET RECOUVRIR LA CHEMINÉE APPARENTE D'UN REVÊTEMENT EN PLANCHE DE BOIS IDENTIQUE À L'EXISTANT.
- D22 RECONSTRUIRE LE SUPPORT EN BOIS DE LA CHEMINÉE DE BRIQUE TEL QUE L'EXISTANT.

| révisions | description | date |
|-----------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | EMISSION 50% | 2018-02-09 |

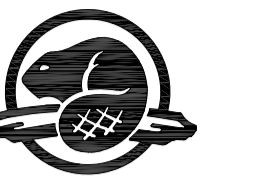
| | | |
|---|--|---|
| A | A. no. du détail | A |
| C | B. sur dessin no. location drawing no. | B |
| | C. drawing no. dessin no. | C |

Projet
AGENCE PARCS CANADA
 PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON
 JOSEPH-GAVEY
 PARKS CANADA
 FORILLON NATIONAL PARK
 GRANDE-GRAVE REGION
 RESTORATION OF THE HOUSE
 JOSEPH-GAVEY

Dessin
ARCHITECTURE
 ARCHITECTURE
 LOT-1
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE
 & **PLAN DE PLAFOND DU**
REZ-DE-CHAUSSÉE
 LOT-1
GROUND FLOOR PLAN
 & **CEILING PLAN**

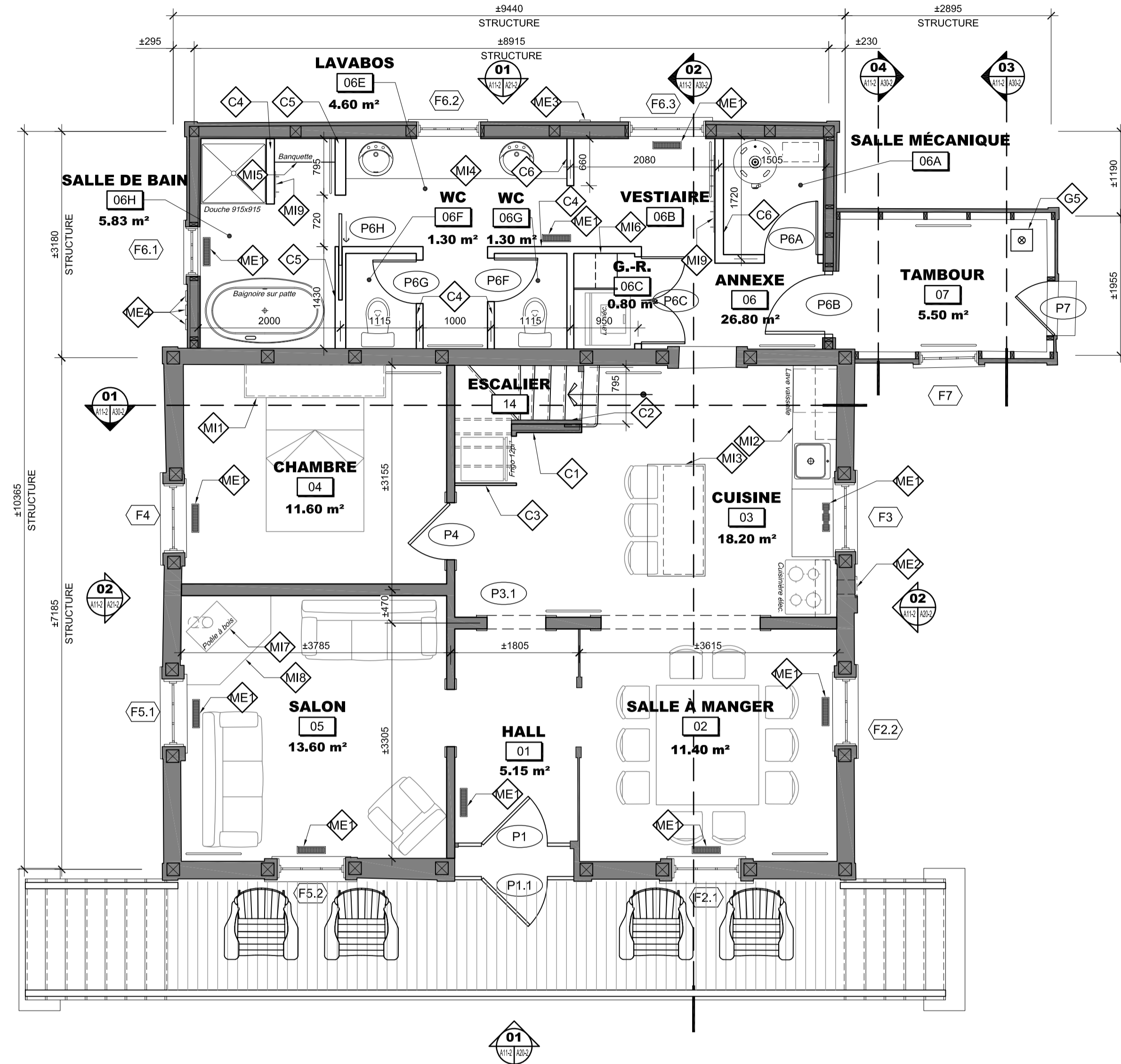
| | | | |
|--------------|---|--------------|--|
| Conçu par | ANNE VALLIÈRES | Designed By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Dessiné par | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE | Drawn By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Examiné par | | Reviewed By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Approuvé par | | Approved By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |

PLANS EN PRÉPARATION
 PLANS IN PREPARATION
 No. du projet
1817-2
 APC
 No. du dessin
A10@A13-PL-GEN-1817-2.DWG
 PCA
 Drawing no.
A11



PLAN DE PLAFOND DU REZ-DE-CHAUSSÉE

1 : 50



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

1 : 50

NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.2

- | | | | |
|--|---|---|---|
| <p>GÉNÉRAL</p> <ul style="list-style-type: none"> G1 LES MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS SONT HORS CONTRAT. G2 VOIR INGÉNIEUR POUR LES APPAREILS DE PLOMBERIE ET ROBINETTERIE. G3 L'ENSEMBLE DES MURS INTÉRIEURS, CLOISONS, PLAFOND, PLANCHERS, PORTES, CADRES ET MOULURES SONT À PEINDRE. G4 NETTOYER L'ANCIENNE POMPE À EAU, APPRÊTER ET PEINDRE. BASE DE BÉTON À PEINDRE. | <p>CLOISONS</p> <ul style="list-style-type: none"> C1 CLOISON DE 38x140mm AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT. C2 MUR EXISTANT CONSERVÉ. C3 CLOISON DE 2 RANGS DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT. C4 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ. C5 CLOISON DE 38x140mm @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ. C6 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ. | <p>MÉCANIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ME1 NOUVEL APPAREIL DE CHAUFFAGE AU PLANCHER, VOIR INGÉNIEUR. ME2 SORTIE DE HOTTE, VOIR INGÉNIEUR. ME3 SORTIE DE SÈCHEUSE, VOIR INGÉNIEUR. ME4 SORTIE D'EXTRACTEUR DE WC, VOIR INGÉNIEUR. ME5 ÉVENT DE PLOMBERIE, VOIR INGÉNIEUR. | <p>MOBILIER INTÉGRÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> M1 TÊTE DE LIT, VOIR FEUILLE A61-2. M2 COMPTOIR ET ARMOIRES DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2. M3 ÎLOT DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2. M4 COMPTOIR DE SALLE DE BAIN, VOIR FEUILLE A61-2. M5 BANQUETTE, VOIR FEUILLE A61-2. M6 TABLETTE DE BOIS 405mm DE PROFONDEUR ET BARRE À CINTRES. M7 POÊLE À BOIS ET CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A60-2. M8 REVÊTEMENT IGNIFUGE AU PLANCHER, VOIR FEUILLE A60-2. M9 PLANCHE DE BOIS AVEC CROCHETS, VOIR FEUILLE A61-2. |
|--|---|---|---|

| révisions | description | date |
|-----------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | EMISSION 50% | 2018-02-09 |

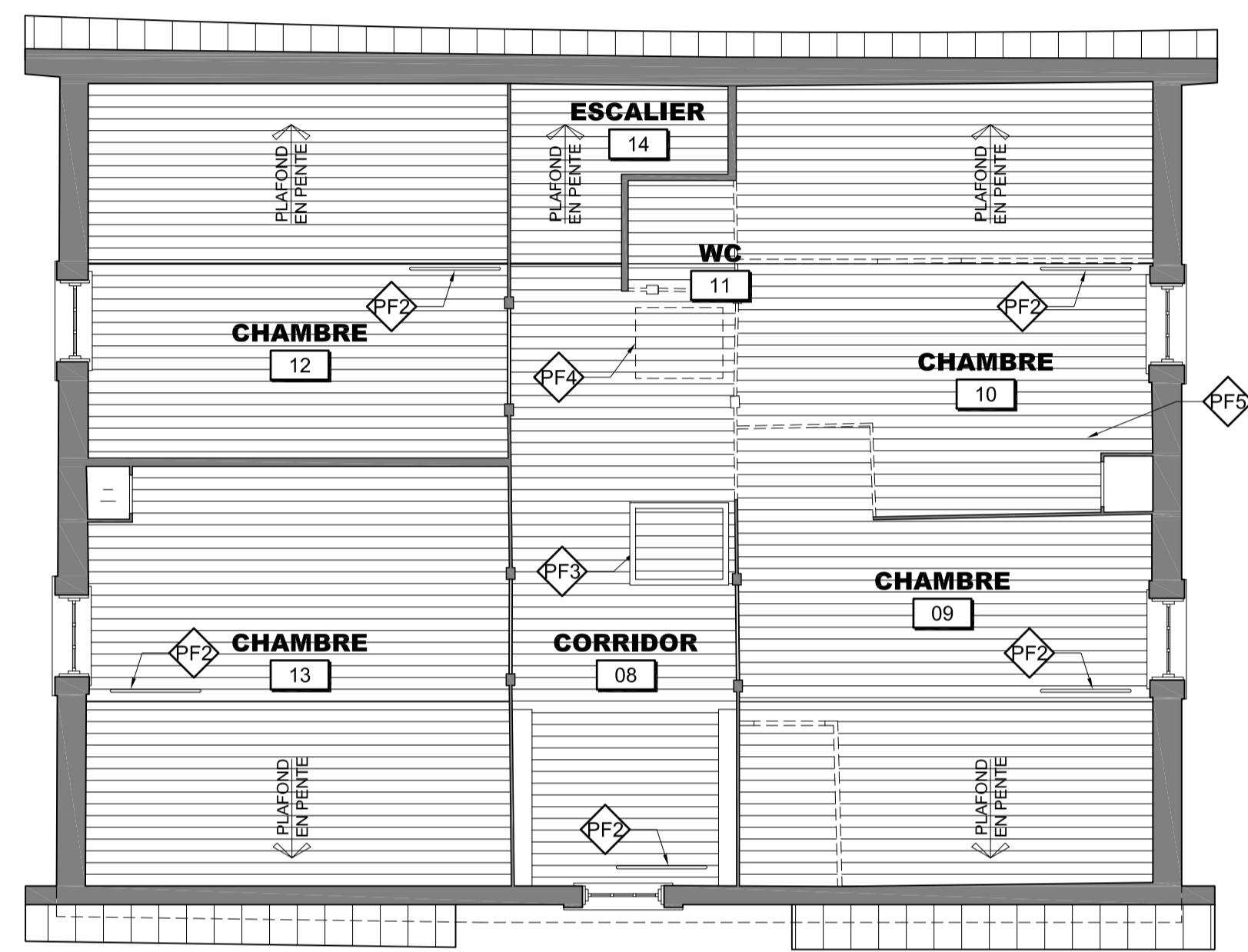
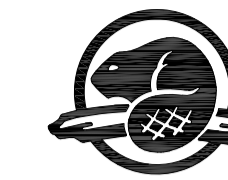
| | | |
|---|--|---|
| A | A. no. du détail | A |
| C | B. sur dessin no. location drawing no. | B |
| C | C. drawing no. dessin no. | C |

Projet
 AGENCE PARCS CANADA
 PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE
 RÉFECTION DE LA MAISON
 JOSEPH-GAVEY
 PARKS CANADA
 FORILLON NATIONAL PARK
 GRANDE-GRAVE REGION
 RESTORATION OF THE HOUSE
 JOSEPH-GAVEY

Dessin
 ARCHITECTURE
 ARCHITECTURE
 LOT-2
 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE
 & PLAN DE PLAFOND DU
 REZ-DE-CHAUSSÉE
 LOT-2
 GROUND FLOOR PLAN
 & CEILING PLAN

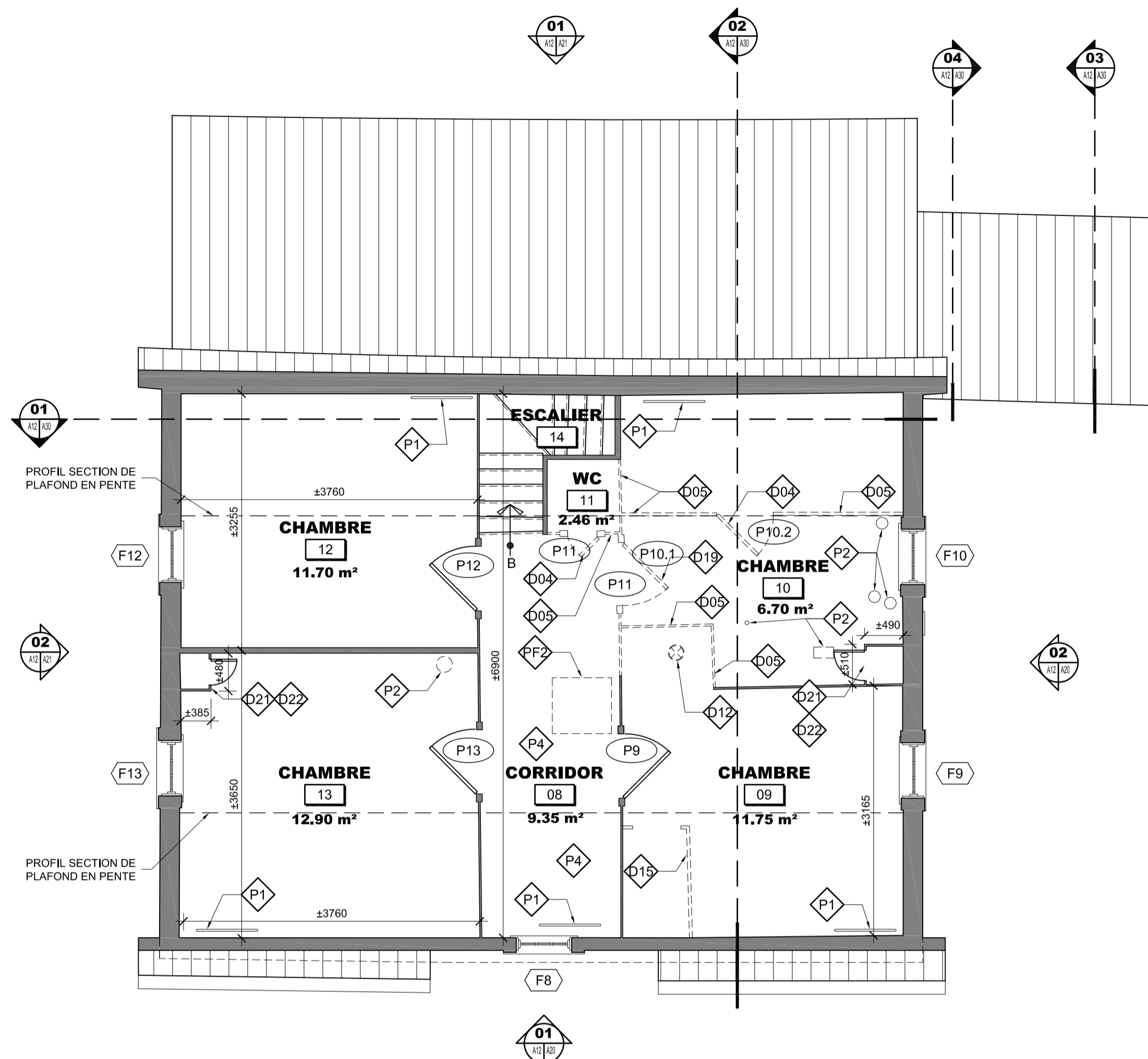
Conçu par ANNE VALLIÈRES
 Date
 Dessiné par E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE
 Date
 Examiné par
 Date
 Approuvé par
 Date

PLANS EN PRÉPARATION
 PLANS IN PREPARATION
 No. du projet 1817-2
 APC
 No. du dessin A10@A13-PL-GEN-1817-2.DWG
 A11-2



PLAN DE PLAFOND DE L'ÉTAGE

1:50



PLAN DE L'ÉTAGE

1:50

NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.1

GÉNÉRAL

- G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- G2 "REPLACER": ENLEVER ÉLÉMENT EXISTANT. FOURNIR ET INSTALLER NOUVEL ÉLÉMENT IDENTIQUE.
- G3 REPROFILER LE TERRAIN EXISTANT À UN MINIMUM DE 150mm SOUS LE BAS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR.
- G4 NOUVELLE GALERIE, NOUVEAU GARDE-CORPS ET NOUVEAUX ESCALIERS, VOIR SÉRIE DE FEUILLES A40.
- G5 FENÊTRE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX FENÊTRES SUR LA FEUILLE A50.
- G6 PORTE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX PORTES SUR LA FEUILLE A50.
- G7 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES, COULEUR À DÉTERMINER.
- G8 NOUVELLE MARCHE DE BOIS, VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A41.

STRUCTURE

- S1 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTTIÈRE, VOIR ING.
- S2 NOUVEAUX MURS DE FONDATIONS, VOIR ING.
- S3 PROFIL DES POUTRES EXISTANTES AU-DESSUS, CONSERVÉES.
- S4 NOUVELLE POUTRE, VOIR ING.
- S5 NOUVEAU POTEAU DE BOIS SUR SONOTUBE EN BÉTON, VOIR ING.
- S6 NOUVELLE POUTRE DE TRANSFERT, VOIR ING.
- S7 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- PLAFOND
- S8 TRAITER LES ÉLÉMENTS AFFECTÉS PAR L'HUMIDITÉ, REPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS.
- S9 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS 25x760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE, COORDONNER AVEC LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN A11-2.
- S10 OUVERTURES POUR ACCÈS À L'ENTRETOIT, FAIRE UN PANNEAU AMOVIBLE POUR FERMER L'OUVERTURE EN PLANCHES DE BOIS COMME LE PLAFOND.
- S11 COMBLER LES OUVERTURES AU PLAFOND AVEC LA MÊME PLANCHE QUE L'EXISTANT.
- S12 PLANCHES DE PLAFOND À REPLACER À L'IDENTIQUE (ESSENCE ET FACTURE), PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 4 PLANCHES SUR TOUTE LA LARGEUR DE LA PIÈCE.

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

- M1 GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE LE PAREMENT HORIZONTAL EXTÉRIEUR ET LES MOULURES DE COIN, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DU PAREMENT EXTÉRIEUR SUR CHACUNE DES ÉLEVATIONS.
- M2 REVÊTEMENT EN BARDEAUX DE CÈDRE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DE LA SUPERFICIE DU MUR (22.5m² SUR 17m²)
- M3 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À ENLEVER, INSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE UNE NOUVELLE PLANCHE VERTICALE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT
- M4 ÉLÉMENT DÉCORATIF EN BOIS À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE, GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE L'ÉLÉMENT DÉCORATIF
- M5 REPLACER LES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE PAR DE NOUVELLES PLANCHES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES
- M6 REMPLACER MOULURE DE COIN PAR NOUVELLE MOULURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.
- M7 SUPPORT DE GOUTTIÈRE À CONSERVER, À GRATTER, NETTOYER ET À REPEINDRE., VOIR DÉTAIL FEUILLE A40.
- M8 NOUVEAU SUPPORT DE GOUTTIÈRE À FOURNIR ET INSTALLER DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT, VOIR DÉTAIL FEUILLE A40.
- M9 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.

FONDATION

- F1 PIERRES DE CHAINAGE D'ANGLE EXISTANTES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER AU MÊME ENDOIT APRES LE TAILLAGE.
- F2 PIERRES EXISTANTES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRES LE TAILLAGE.

CLOISONS

- C1 POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX CONCERNANT LES CLOISONS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU DES FINIS SUR LA FEUILLE A50.
- C2 NOUVEAU MUR PORTEUR RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.
- C3 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.

TOITURE

- T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE EXISTANT DE LA TOITURE, RAGRÈER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES, FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TOITURE MÉTALLIQUE, VOIR DÉTAILS SUR SÉRIE DE FEUILLES A40
- T2 NETTOYER ET INSTALLER UNE NOUVELLE GRILLE DE VENTILATION EN ALUMINIUM PEINTE MÊME COULEUR QUE LE MUR EXTÉRIEUR DE 400x150mm, VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40.
- T3 NOUVELLE OUVERTURE POUR LA VENTILATION NATURELLE, VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A40.
- T4 NOUVELLE CHEMINÉE EN ACIER INOXYDABLE, VOIR FEUILLE A40.
- T5 NOUVELLE GOUTTIÈRE ET DESCENTE PLUVIALE EN ACIER GALVANISÉ, VOIR FEUILLE A40.
- T6 CAPUCHON DE CHEMINÉE D'ACIER INOXYDABLE ADAPTÉ À LA CHEMINÉE DE BRIQUES.

PLANCHER

- P1 RÉALISER UNE FENTE DANS LE PLANCHER DE BOIS DE 25x760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE, COORDONNER AVEC LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN A11-2.
- P2 OUVERTURE À BOUCHER AVEC MÊME MATÉRIAU QU'EXISTANT.
- P3 NOUVEAU PLANCHER, VOIR STRUCTURE.
- P4 PLANCHES EXISTANTES À FIXER ADEQUATEMENT SUR UNE SUPERFICIE DE 11m².

DÉMOLITION

- D1 MUR DE FONDATION EXISTANT EN PIERRE À DÉMOLIR, RÉCUPÉRER UNE QUANTITÉ SUFFISANTE DE PIERRE POUR RÉINSTALLATION COMME PLACAGE DANS LES NOUVEAUX MURS DE FONDATION EN BÉTON, VOIR LES ÉLEVATIONS FEUILLES A20 ET A21
- D2 COLONNES EXISTANTES DE LA GALERIE À DÉMOLIR
- D3 REMPLACER INTÉGRALEMENT LA PORTE ET SON CADRE (JAMBAGES, TÊTE ET SEUIL).
- D4 PORTE ET QUINCAILLERIE À ENLEVER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.
- D5 MURS EXISTANTS À DÉMOLIR, DÉMANTÉLER AVEC SOIN TOUTES LES PLANCHES, LES MOULURES, LES CADRES ET LES PLINTHS POUR RÉINSTALLATION.
- D6 PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ À DÉMOLIR.
- D7 GALERIE, ESCALIERS ET GARDE-CORPS À DÉMOLIR.
- D8 MUR À DÉMOLIR.
- D9 MEUBLE À DÉMOLIR.
- D10 TABLETTE À DÉMOLIR.
- D11 ANCIENNE POMPE À EAU À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- D12 CONDUIT DE CHEMINÉE À DÉMOLIR.

- D13 SECTION DE PLAFOND À DÉMANTÉLER AVEC SOIN POUR PERMETTRE LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX MURS, RÉCUPÉRER LES MOULURES POUR RÉINSTALLATION.
- D14 ARMOIRES HAUTES ET COMPTOIR DE CUISINE À DÉMOLIR.
- D15 GARDE-ROBES À DÉMOLIR.
- D16 PLANCHES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTIONS POUR RÉINSTALLATION.
- D17 OUVERTURE À FAIRE POUR LE PASSAGE DU CONDUIT DE CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A11-2.
- D18 ENLEVER LE SEUIL EN BOIS, REPRISE DE PLANCHER À FAIRE.
- D19 PORTE, CADRE, QUINCAILLERIE, MOULURES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTION POUR RÉINSTALLATION.
- D20 AU SOL, BILLES DE BOIS À ENLEVER, VOIR PLANS DE STRUCTURE.
- D21 CONDUIT DE CHEMINÉE EN MÉTAL À ENLEVER, BOUCHER LE TROU HORIZONTAL DANS LA BRIQUE ET RECOUVRIR LA CHEMINÉE APPARENTE D'UN REVÊTEMENT EN PLANCHE DE BOIS IDENTIQUE À L'EXISTANT.
- D22 RECONSTRUIRE LE SUPPORT EN BOIS DE LA CHEMINÉE DE BRIQUE TEL QUE L'EXISTANT.

| révisions | description | date |
|-----------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | EMISSION 50% | 2018-02-09 |

| | | |
|---|-------------------------|---|
| A | A. no. du détail | A |
| C | C. sur dessin no. | B |
| | C. location drawing no. | C |
| | C. drawing no. | |
| | C. dessin no. | |

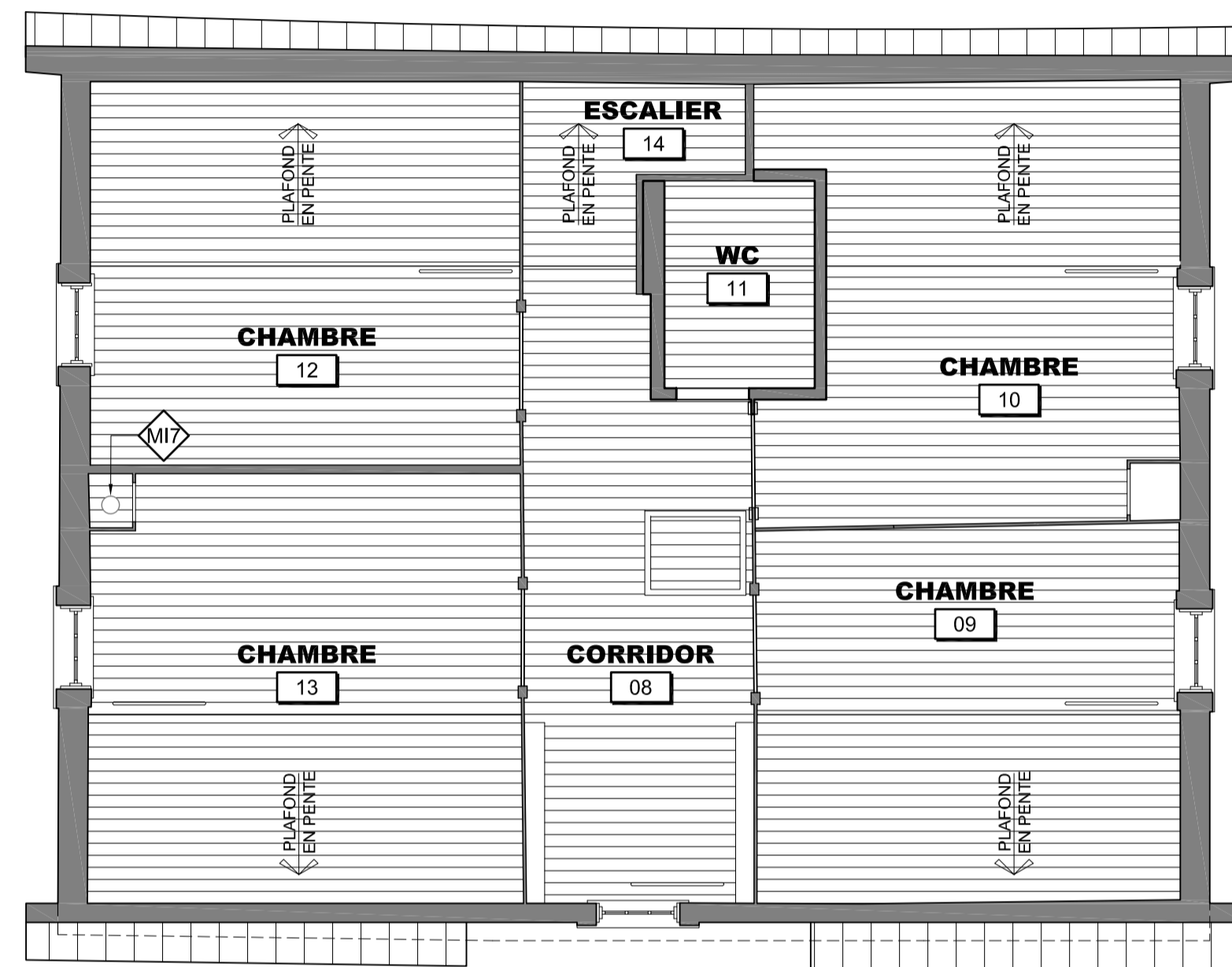
Projet
AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRIVE
RÉFECTION DE LA MAISON
JOSEPH-GAVEY
PARKS CANADA
FORILLON NATIONAL PARK
GRANDE-GRIVE REGION
RESTORATION OF THE HOUSE
JOSEPH-GAVEY

Dessin
ARCHITECTURE
ARCHITECTURE
LOT-1
PLAN DE L'ÉTAGE
& PLAN DE PLAFOND DE L'ÉTAGE
LOT-1
FIRST FLOOR PLAN
& CEILING PLAN

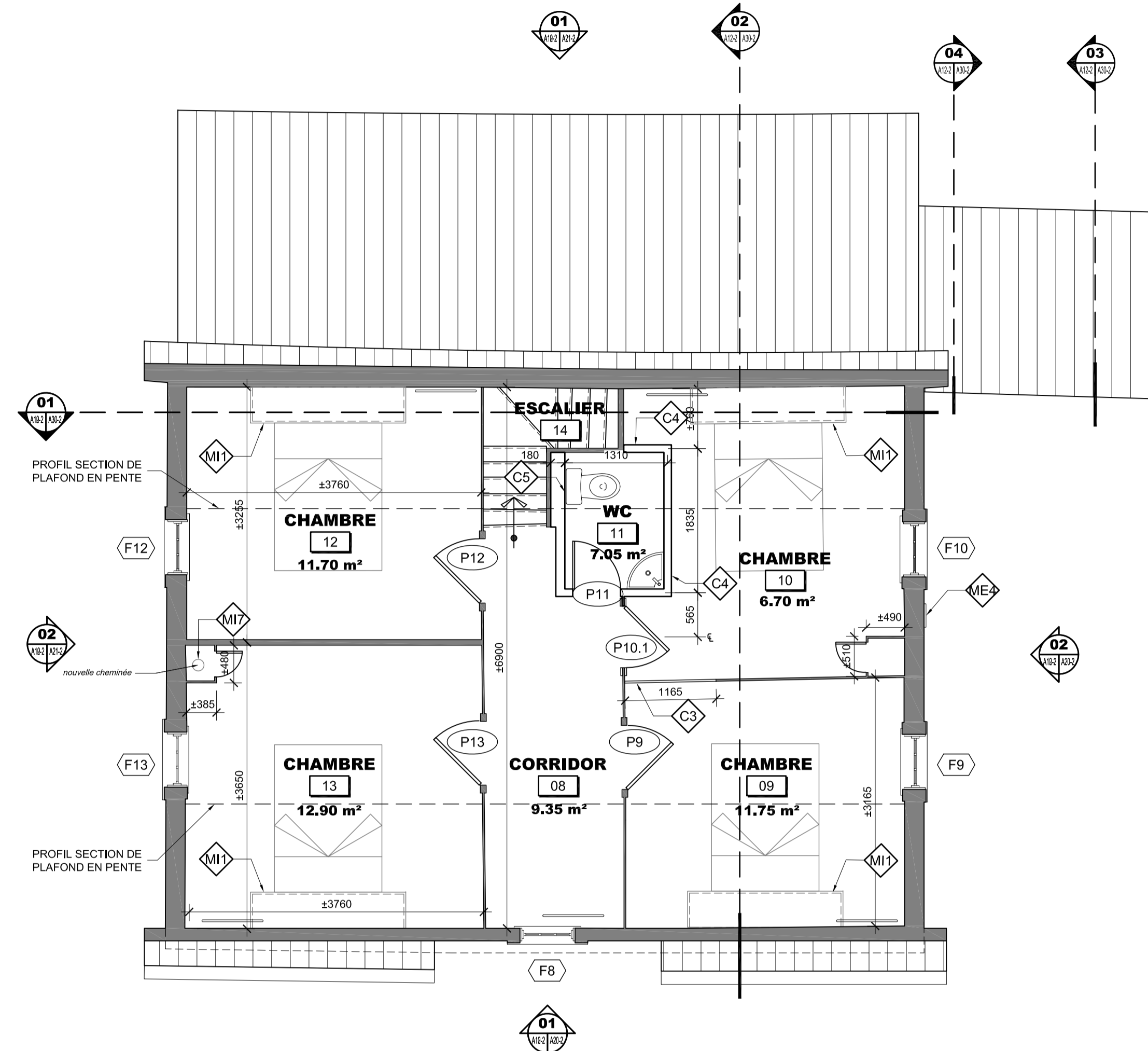
| | | | |
|--------------|---|--------------|--|
| Conçu par | ANNE VALLIÈRES | Designed By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Dessiné par | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE | Drawn By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Examiné par | | Reviewed By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Approuvé par | | Approved By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |

PLANS EN PRÉPARATION
PLANS IN PREPARATION

| | | |
|---------------|---------------------------|-------------|
| No. du projet | 1817-2 | Project no. |
| APC | | PCA |
| No. du dessin | A10@A13-PL-GEN-1817-2.DWG | Drawing no. |
| | A12 | |



PLAN DE PLAFOND DE L'ÉTAGE
1 : 50



PLAN DE L'ÉTAGE
1 : 50

NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.2

GÉNÉRAL

- G1 LES MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS SONT HORS CONTRAT.
- G2 VOIR INGÉNIEUR POUR LES APPAREILS DE PLOMBERIE ET ROBINETTERIE.
- G3 L'ENSEMBLE DES MURS INTÉRIEURS, CLOISONS, PLAFOND, PLANCHERS, PORTES, CADRES ET MOULURES SONT À PEINDRE.
- G4 NETTOYER L'ANCIENNE POMPE À EAU, APPRÊTER ET PEINDRE. BASE DE BÉTON À PEINDRE.

CLOISONS

- C1 CLOISON DE 38x140mm AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT.
- C2 MUR EXISTANT CONSERVÉ.
- C3 CLOISON DE 2 RANGS DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT.
- C4 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ.
- C5 CLOISON DE 38x140mm @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ.
- C6 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ.

MÉCANIQUE

- ME1 NOUVEL APPAREIL DE CHAUFFAGE AU PLANCHER, VOIR INGÉNIEUR.
- ME2 SORTIE DE HOTTE, VOIR INGÉNIEUR.
- ME3 SORTIE DE SÈCHEUSE, VOIR INGÉNIEUR.
- ME4 SORTIE D'EXTRACTEUR DE WC, VOIR INGÉNIEUR.
- ME5 ÉVENT DE PLOMBERIE, VOIR INGÉNIEUR.

MOBILIER INTÉGRÉ

- M11 TÊTE DE LIT, VOIR FEUILLE A61-2.
- M12 COMPTOIR ET ARMOIRES DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2.
- M13 ÎLOT DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2.
- M14 COMPTOIR DE SALLE DE BAIN, VOIR FEUILLE A61-2.
- M15 BANQUETTE, VOIR FEUILLE A61-2.
- M16 TABLETTE DE BOIS 405mm DE PROFONDEUR ET BARRE À CINTRES.
- M17 POÊLE À BOIS ET CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A60-2.
- M18 REVÊTEMENT IGNIFUGE AU PLANCHER, VOIR FEUILLE A60-2.
- M19 PLANCHE DE BOIS AVEC CROCHETS, VOIR FEUILLE A61-2.

| révisions | description | date |
|-----------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | EMISSION 50% | 2018-02-09 |

| | | |
|---|----------------------|---|
| A | A. no. du détail | A |
| C | sur dessin no. | B |
| | location drawing no. | C |
| | drawing no. | |
| | dessin no. | |

Projet
 AGENCE PARCS CANADA
 PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE
 RÉFÉCTION DE LA MAISON
 JOSEPH-GAVEY
 PARKS CANADA
 FORILLON NATIONAL PARK
 GRANDE-GRAVE REGION
 RESTORATION OF THE HOUSE
 JOSEPH-GAVEY

Dessin
 ARCHITECTURE
 ARCHITECTURE
 LOT-2
 PLAN DE L'ÉTAGE
 & PLAN DE PLAFOND DE L'ÉTAGE
 LOT-2
 FIRST FLOOR PLAN
 & CEILING PLAN

Conçu par ANNE VALLIÈRES / Designed By
 Date / (yyyy/mm/dd)
 Dessiné par E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE / Drawn By
 Date / (yyyy/mm/dd)
 Examiné par / Reviewed By
 Date / (yyyy/mm/dd)
 Approuvé par / Approved By
 Date / (yyyy/mm/dd)

PLANS EN PRÉPARATION
 PLANS IN PREPARATION
 No. du projet / Project no.
 1817-2
 APC / PCA
 No. du dessin / Drawing no.
 A10@A13-PL-GEN-1817-2.DWG A12-2

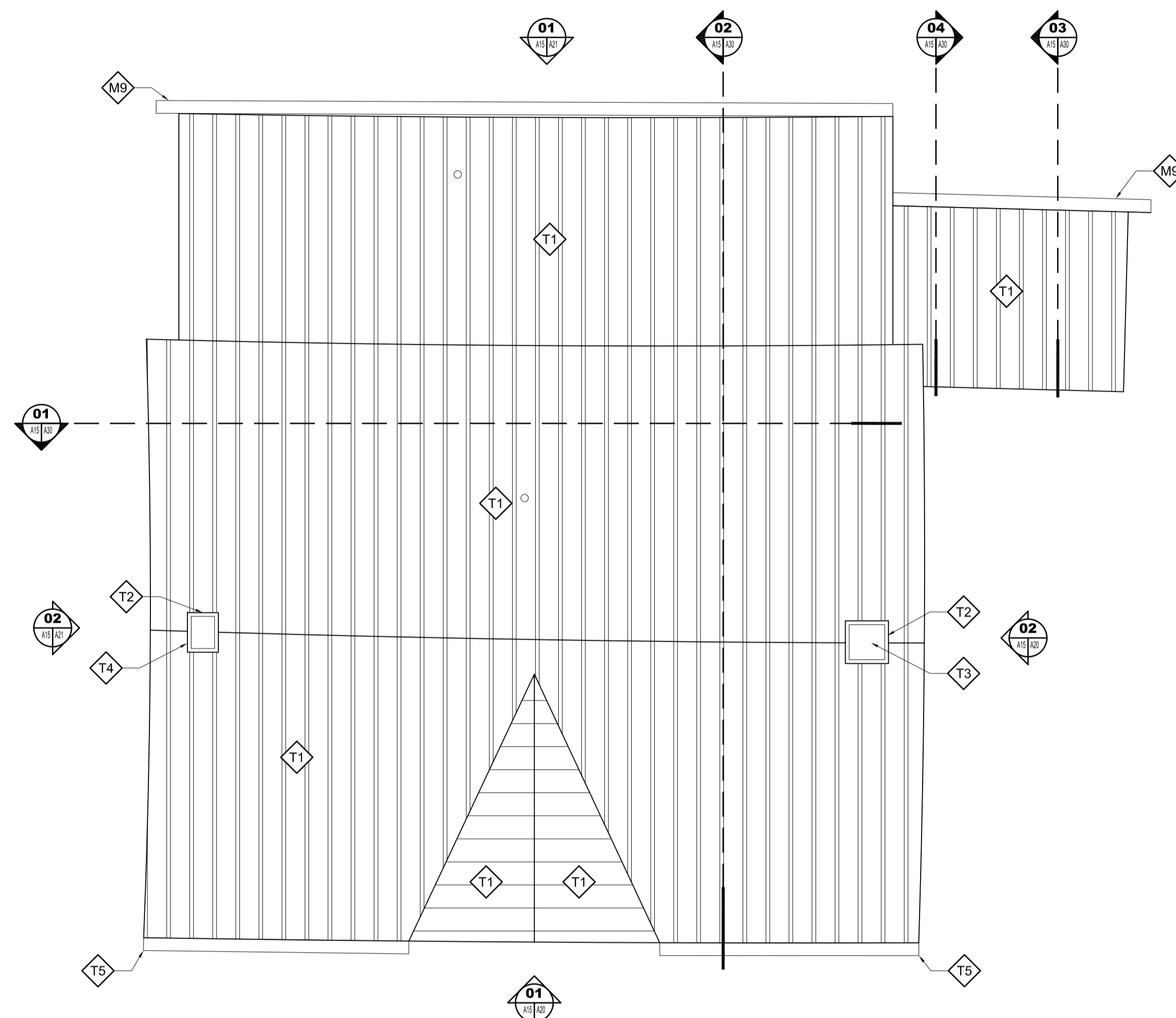


PHOTO 1 - VUE DU TOIT EXISTANT

PLAN DE TOITURE

1 : 50

NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.1

GÉNÉRAL

- G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- G2 "REMPLACER" : ENLEVER ÉLÉMENT EXISTANT. FOURNIR ET INSTALLER NOUVEL ÉLÉMENT IDENTIQUE.
- G3 REPROFILER LE TERRAIN EXISTANT À UN MINIMUM DE 150mm SOUS LE BAS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR.
- G4 NOUVELLE GALERIE, NOUVEAU GARDE-CORPS ET NOUVEAUX ESCALIERS, VOIR SÉRIE DE FEUILLES A40.
- G5 FENÊTRE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX FENÊTRES SUR LA FEUILLE A50.
- G6 PORTE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX PORTES SUR LA FEUILLE A50.
- G7 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES, COULEUR À DÉTERMINER.
- G8 NOUVELLE MARCHE DE BOIS, VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A41.

STRUCTURE

- S1 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTTIÈRE, VOIR ING.
- S2 NOUVEAUX MURS DE FONDATIONS, VOIR ING.
- S3 PROFIL DES POUTRES EXISTANTES AU-DESSUS, CONSERVÉES.
- S4 NOUVELLE POUTRE, VOIR ING.
- S5 NOUVEAU POTEAU DE BOIS SUR SONOTUBE EN BÉTON, VOIR ING.
- S6 NOUVELLE POUTRE DE TRANSFERT, VOIR ING.
- S7 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.

PLAFOND

- PF1 TRAITER LES ÉLÉMENTS AFFECTÉS PAR L'HUMIDITÉ, REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS.
- PF2 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS 425x760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE. COORDONNER AVEC LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN A11-2.
- PF3 OUVERTURES POUR ACCÈS À L'ENTRETOIT. FAIRE UN PANNEAU AMOVIBLE POUR FERMER L'OUVERTURE EN PLANCHES DE BOIS COMME LE PLAFOND.
- PF4 COMBLER LES OUVERTURES AU PLAFOND AVEC LA MÊME PLANCHE QUE L'EXISTANT.
- PF5 PLANCHES DE PLAFOND À REMPLACER À L'IDENTIQUE (ESSENCE ET FACTURE), PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 4 PLANCHES SUR TOUTE LA LARGEUR DE LA PIÈCE.

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

- M1 GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE LE PAREMENT HORIZONTAL EXTÉRIEUR ET LES MOULURES DE COIN. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DU PAREMENT EXTÉRIEUR SUR CHACUNE DES ÉLEVATIONS.
- M2 REVÊTEMENT EN BARDEAUX DE CÈDRE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DE LA SUPERFICIE DU MUR (42,5m² SUR 17m²)
- M3 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À ENLEVER, INSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE, GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE L'ÉLÉMENT DÉCORATIF
- M4 ÉLÉMENT DÉCORATIF EN BOIS À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE, GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE L'ÉLÉMENT DÉCORATIF
- M5 REMPLACER LES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE PAR DE NOUVELLES PLANCHES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES
- M6 REMPLACER MOULURE DE COIN PAR NOUVELLE MOULURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.
- M7 SUPPORT DE GOUTTIÈRE À CONSERVER, À GRATTER, NETTOYER ET À REPEINDRE... VOIR DÉTAIL FEUILLE A40.
- M8 NOUVEAU SUPPORT DE GOUTTIÈRE À FOURNIR ET INSTALLER DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT, VOIR DÉTAIL FEUILLE A40.
- M9 NOUVELLE GOUTTIÈRE À FOURNIR ET INSTALLER, VOIR DÉTAIL TYPE SUR LA FEUILLE A40.

FONDATION

- F1 PIERRES DE CHAINAGE D'ANGLE EXISTANTES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER AU MÊME ENDROIT APRÈS LE TAILLAGE.
- F2 PIERRES EXISTANTES À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LE TAILLAGE.

CLOISONS

- C1 POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX CONCERNANT LES CLOISONS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU DES FINIS SUR LA FEUILLE A30.
- C2 NOUVEAU MUR PORTEUR RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.
- C3 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.

TOITURE

- T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE EXISTANT DE LA TOITURE, RAGRÉER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES, FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TOITURE MÉTALLIQUE, VOIR DÉTAILS SUR SÉRIE DE FEUILLES A40
- T2 NETTOYER LA MAÇONNERIE DE BRIQUES DE LA CHEMINÉE, PRÉVOIR LE REJOINTOÏEMENT DE TOUS LES JOINTS.
- T3 CAPUCHON (EN PLAQUE D'ACIER) À DÉMOLIR, FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CAPUCHON (PLAQUE) EN ACIER INOXYDABLE.
- T4 NOUVELLE CHEMINÉE EN ACIER INOXYDABLE, VOIR FEUILLE A40.
- T5 NOUVELLE GOUTTIÈRE ET DESCENTE PLUVIALE EN ACIER GALVANISÉ, VOIR FEUILLE A40.
- T6 CAPUCHON DE CHEMINÉE D'ACIER INOXYDABLE ADAPTÉ À LA CHEMINÉE DE BRIQUES.
- T7 RÉALISER UNE FENTE DANS LE PLANCHER DE BOIS DE 425x760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE. COORDONNER AVEC LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN A11-2.
- T8 OUVERTURE À BOUCHER AVEC MÊME MATÉRIAU QU'EXISTANT.
- T9 NOUVEAU PLANCHER, VOIR STRUCTURE.
- T10 PLANCHES EXISTANTES À FIXER ADÉQUATEMENT SUR UNE SUPERFICIE DE 11m².

DÉMOLITION

- D1 MUR DE FONDATION EXISTANT EN PIERRE À DÉMOLIR, RÉCUPÉRER UNE QUANTITÉ SUFFISANTE DE PIERRE POUR RÉINSTALLATION COMME PLACAGE DANS LES NOUVEAUX MURS DE FONDATION EN BÉTON, VOIR LES ÉLEVATIONS FEUILLES A20 ET A21
- D2 COLONNES EXISTANTES DE LA GALERIE À DÉMOLIR
- D3 REMPLACER INTÉGRALEMENT LA PORTE ET SON CADRE (JAMBAGES, TÊTE ET SEUIL).
- D4 PORTE ET QUINCAILLERIE À ENLEVER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.
- D5 MURS EXISTANTS À DÉMOLIR. DÉMANTÉLER AVEC SOIN TOUTES LES PLANCHES, LES MOULURES, LES CADRES ET LES PLINTHES POUR RÉINSTALLATION.
- D6 PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ À DÉMOLIR.
- D7 GALERIE, ESCALIERS ET GARDE-CORPS À DÉMOLIR.
- D8 MUR À DÉMOLIR.
- D9 MEUBLE À DÉMOLIR.
- D10 TABLETTE À DÉMOLIR.
- D11 ANCIENNE POMPE À EAU À ENLEVER ET À RÉINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- D12 CONDUIT DE CHEMINÉE À DÉMOLIR.

- D13 SECTION DE PLAFOND À DÉMANTÉLER AVEC SOIN POUR PERMETTRE LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX MURS. RÉCUPÉRER LES MOULURES POUR RÉINSTALLATION.
- D14 ARMOIRES HAUTES ET COMPTOIR DE CUISINE À DÉMOLIR.
- D15 GARDE-ROBES À DÉMOLIR.
- D16 PLANCHES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTIONS POUR RÉINSTALLATION.
- D17 OUVERTURE À FAIRE POUR LE PASSAGE DU CONDUIT DE CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A11-2.
- D18 ENLEVER LE SEUIL EN BOIS, REPRISE DE PLANCHER À FAIRE.
- D19 PORTE, CADRE, QUINCAILLERIE, MOULURES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTION POUR RÉINSTALLATION.
- D20 AU SOL, BILLES DE BOIS À ENLEVER, VOIR PLANS DE STRUCTURE.
- D21 CONDUIT DE CHEMINÉE EN MÉTAL À ENLEVER, BOUCHER LE TROU HORIZONTAL DANS LA BRIQUE ET RECOUVRIR LA CHEMINÉE APPARENTE D'UN REVÊTEMENT EN PLANCHE DE BOIS IDENTIQUE À L'EXISTANT.
- D22 RECONSTRUIRE LE SUPPORT EN BOIS DE LA CHEMINÉE DE BRIQUE TEL QUE L'EXISTANT.

| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | ÉMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | ÉMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | ÉMISSION 50% | 2018-02-09 |

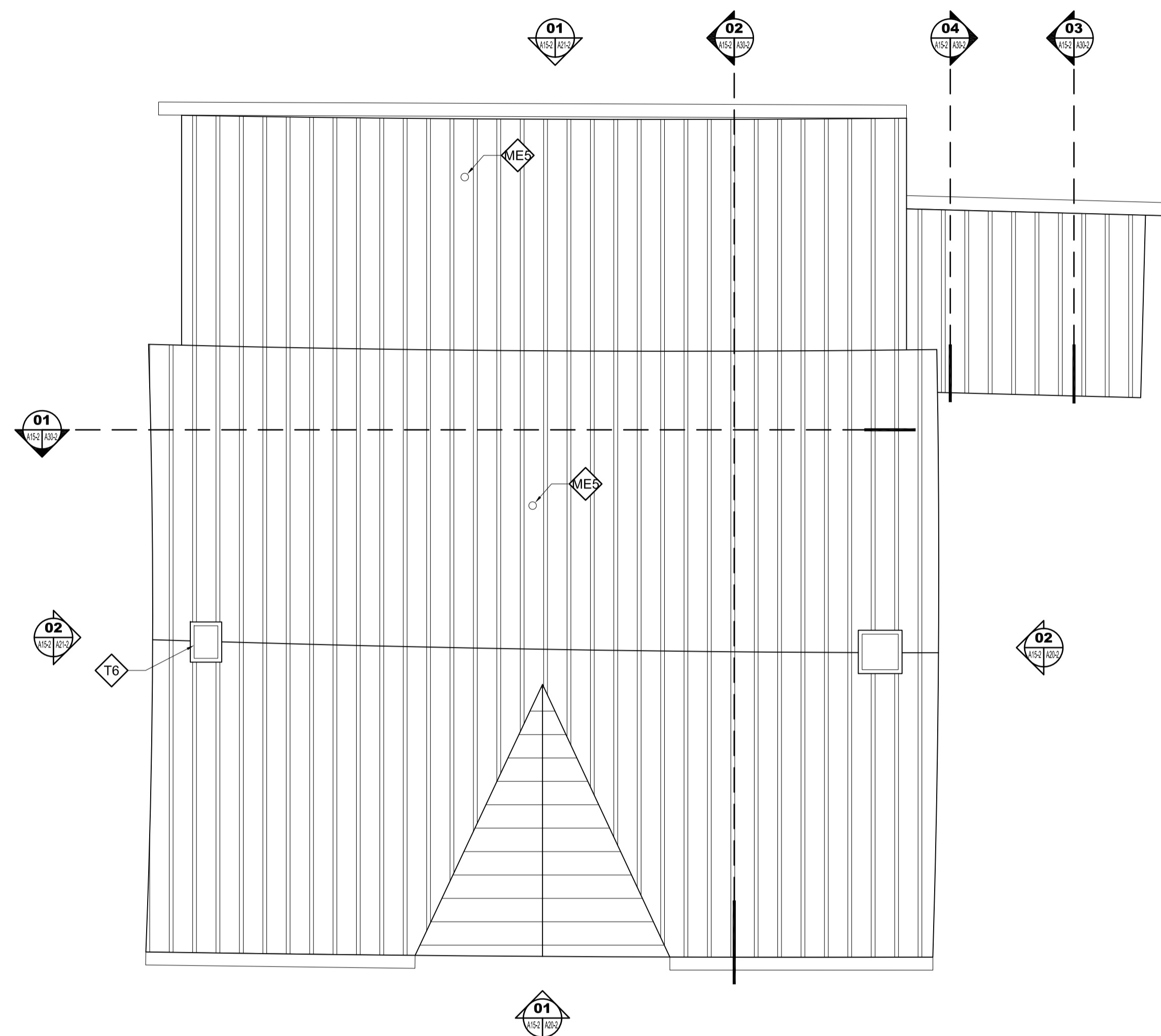
| | | |
|---|---------------------------------------|---|
| A | A no. du detail detail no. | A |
| B | B sur dessin no. location drawing no. | B |
| C | C drawing no. dessin no. | C |

Projet
AGENCE PARCS CANADA
 PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY
 PARKS CANADA
 FORILLON NATIONAL PARK
 GRANDE-GRAVE REGION
 RESTORATION OF THE HOUSE JOSEPH-GAVEY

Dessin
ARCHITECTURE
 LOT-1
PLAN DE TOITURE

| | | | |
|--------------|---|--------------|--|
| Conçu par | ANNE VALLIÈRES | Designed By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Dessiné par | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE | Drawn By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Examiné par | | Reviewed By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Approuvé par | | Approved By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |

| | |
|---|-------------|
| PLANS EN PRÉPARATION PLANS IN PREPARATION | |
| No. du projet | Project no. |
| 1817-2 | |
| APC | PCA |
| No. du dessin | Drawing no. |
| A15-PL-TOI-1817-2.DWG | A15 |



PLAN DE TOITURE

1 : 50

| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | ÉMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | ÉMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | ÉMISSION 50% | 2018-02-09 |

| | | |
|---|---|---|
| A | A no. du détail / detail no. | A |
| C | B sur dessin no. / location drawing no. | B |
| | C drawing no. / dessin no. | C |

Projet / Project
AGENCE PARCS CANADA
 PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON
 JOSEPH-GAVEY
PARKS CANADA
 FORILLON NATIONAL PARK
 GRANDE-GRAVE REGION
 RESTORATION OF THE HOUSE
 JOSEPH-GAVEY

Dessin / Drawing
ARCHITECTURE
LOT-2
PLAN DE TOITURE

| | |
|----------------------------|---|
| Conçu par / Designed By | ANNE VALLIÈRES |
| Date | (yyyy/mm/dd) |
| Dessiné par / Drawn By | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE |
| Date | (yyyy/mm/dd) |
| Examiné par / Reviewed By | - |
| Date | (yyyy/mm/dd) |
| Approuvé par / Approved By | - |
| Date | (yyyy/mm/dd) |

| | |
|--|-----------------------|
| PLANS EN PRÉPARATION <i>PLANS IN PREPARATION</i> | |
| No. du projet / Project no. | 1817-2 |
| APC / PCA | |
| No. du dessin / Drawing no. | A15-PL-TOI-1817-2.DWG |
| | A15-2 |

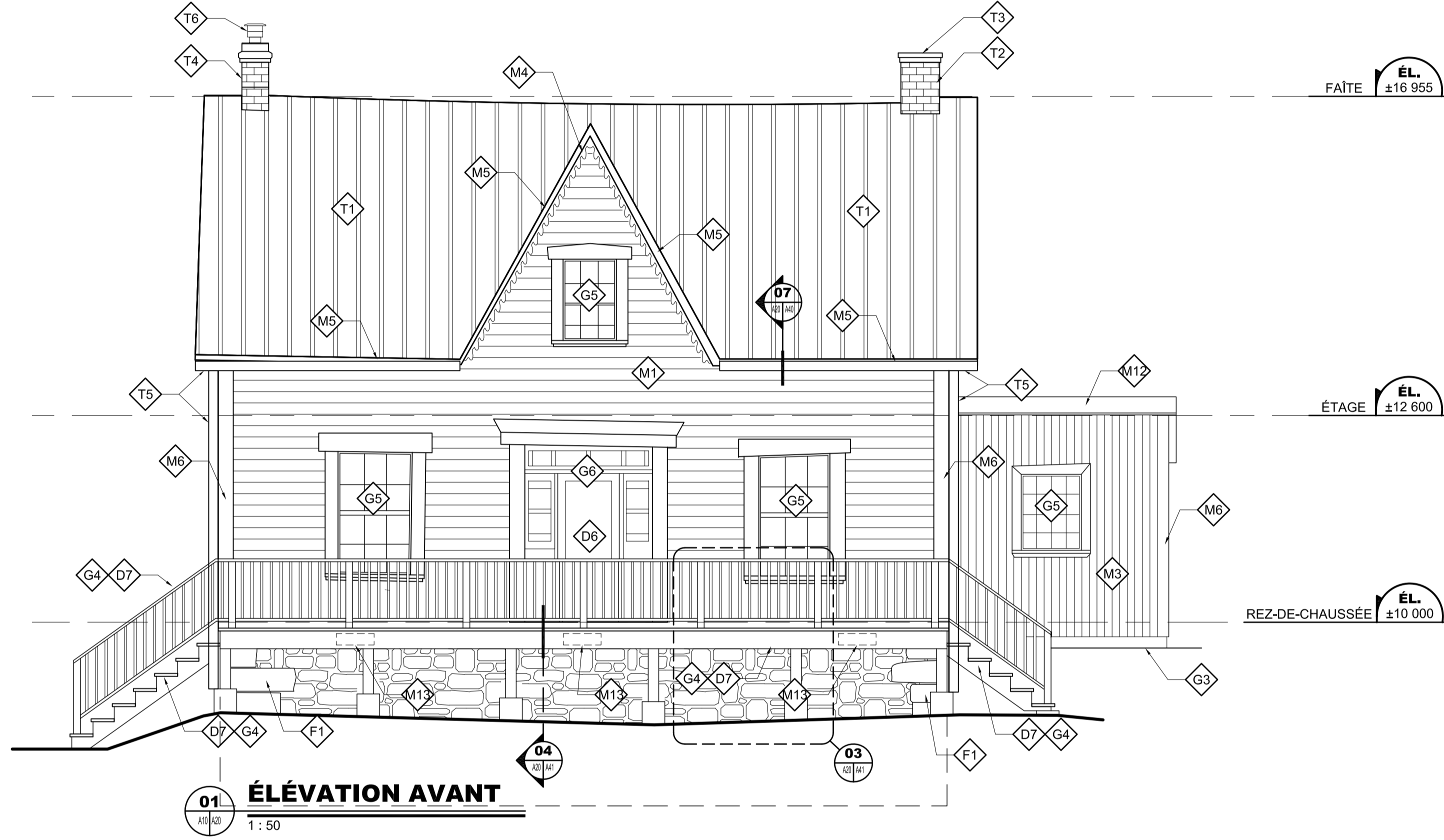
NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.2

- | | | | |
|--|---|---|--|
| <p>GÉNÉRAL</p> <ul style="list-style-type: none"> G1 LES MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS SONT HORS CONTRAT. G2 VOIR INGÉNIEUR POUR LES APPAREILS DE PLOMBERIE ET ROBINETTERIE. G3 L'ENSEMBLE DES MURS INTÉRIEURS, CLOISONS, PLAFOND, PLANCHERS, PORTES, CADRES ET MOULURES SONT À PEINDRE. G4 NETTOYER L'ANCIENNE POMPE À EAU, APPRÊTER ET PEINDRE, BASE DE BÉTON À PEINDRE. | <p>CLOISONS</p> <ul style="list-style-type: none"> C1 CLOISON DE 38x140mm AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT. C2 MUR EXISTANT CONSERVÉ. C3 CLOISON DE 2 RANGS DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT. C4 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ. C5 CLOISON DE 38x140mm @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ. C6 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ. | <p>MÉCANIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ME1 NOUVEL APPAREIL DE CHAUFFAGE AU PLANCHER, VOIR INGÉNIEUR. ME2 SORTIE DE HOTTE, VOIR INGÉNIEUR. ME3 SORTIE DE SÈCHEUSE, VOIR INGÉNIEUR. ME4 SORTIE D'EXTRACTEUR DE WC, VOIR INGÉNIEUR. ME5 ÉVENT DE PLOMBERIE, VOIR INGÉNIEUR. | <p>MOBILIER INTÉGRÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> M11 TÊTE DE LIT, VOIR FEUILLE A61-2. M12 COMPTOIR ET ARMOIRES DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2. M13 ÎLOT DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2. M14 COMPTOIR DE SALLE DE BAIN, VOIR FEUILLE A61-2. M15 BANQUETTE, VOIR FEUILLE A61-2. M16 TABLETTE DE BOIS 405mm DE PROFONDEUR ET BARRE À CINTRES. M17 POÈLE À BOIS ET CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A60-2. M18 REVÊTEMENT IGNIFUGE AU PLANCHER, VOIR FEUILLE A60-2. M19 PLANCHE DE BOIS AVEC CROCHETS, VOIR FEUILLE A61-2. |
|--|---|---|--|



ÉLÉVATION AVANT EXISTANT - PHOTO

ECH: AUCUNE



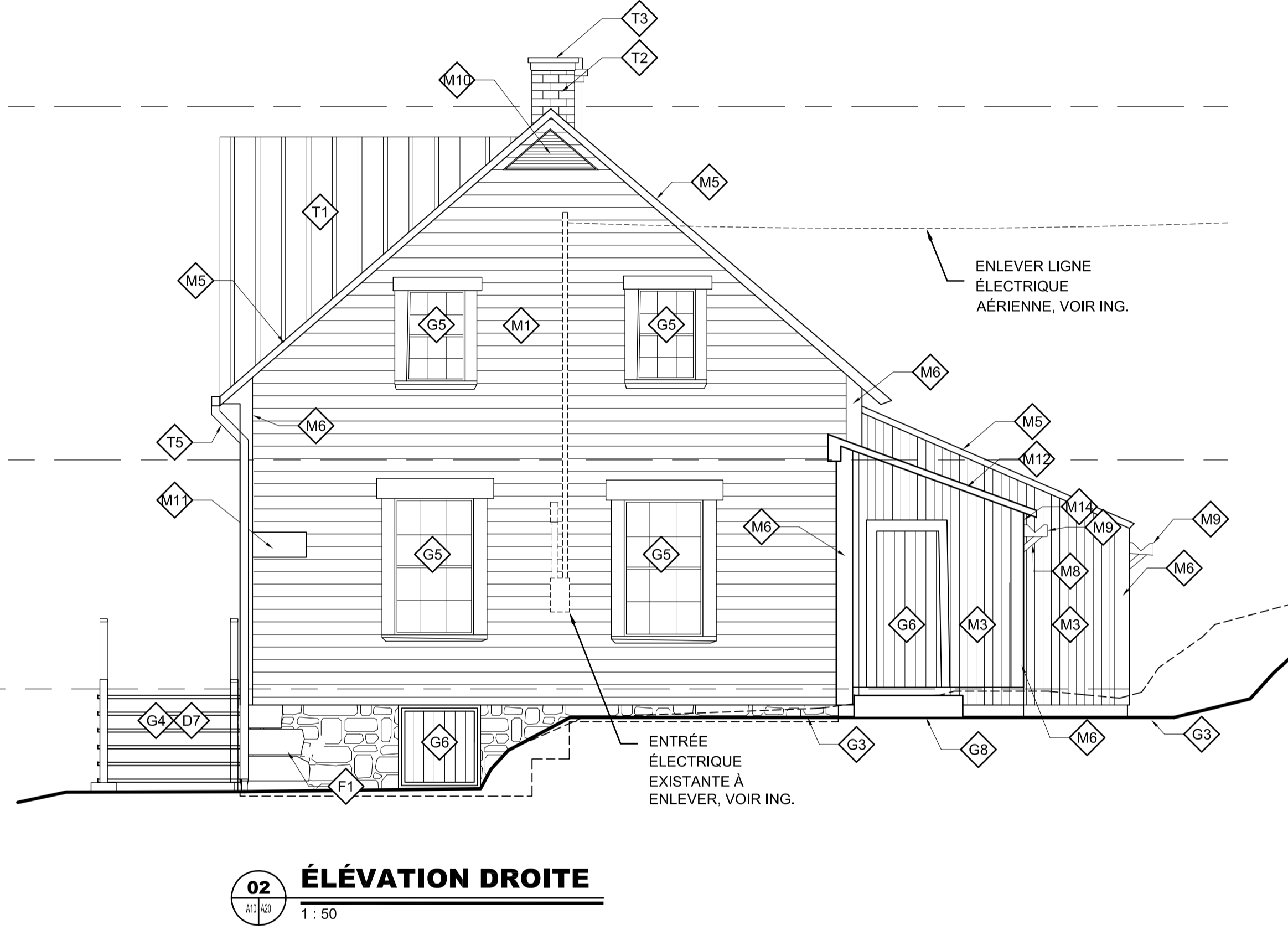
ÉLÉVATION AVANT

1 : 50



ÉLÉVATION DROITE EXISTANT - PHOTO

ECH: AUCUNE



ÉLÉVATION DROITE

1 : 50

NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.1

GÉNÉRAL

- G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- G2 "REMPLACER" : ENLEVER ÉLÉMENT EXISTANT, FOURNIR ET INSTALLER NOUVEL ÉLÉMENT IDENTIQUE.
- G3 REPROFILER LE TERRAIN EXISTANT À UN MINIMUM DE 150mm SOUS LE BAS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR.
- G4 NOUVELLE GALERIE, NOUVEAU GARDE-CORPS ET NOUVEAUX ESCALIERS, VOIR SÉRIE DE FEUILLES A40.
- G5 FENÊTRE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX FENÊTRES SUR LA FEUILLE A50.
- G6 PORTE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX PORTES SUR LA FEUILLE A50.
- G7 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES, COULEUR À DÉTERMINER.
- G8 NOUVELLE MARCHÉ DE BOIS, VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A41.

STRUCTURE

- S1 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTTIÈRE, VOIR ING.
- S2 NOUVEAUX MURS DE FONDATIONS, VOIR ING.
- S3 PROFIL DES POUTRES EXISTANTES AU-DESSUS, CONSERVÉES.
- S4 NOUVELLE POUTRE, VOIR ING.
- S5 NOUVEAU POTEAU DE BOIS SUR SONOTUBE EN BÉTON, VOIR ING.
- S6 NOUVELLE POUTRE DE TRANSFERT, VOIR ING.
- S7 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.

PLAFOND

- PF1 TRAITER LES ÉLÉMENTS AFFECTÉS PAR L'HUMIDITÉ, REMPLACER LES ÉLÉMENTS POURRIS.
- PF2 FAIRE UNE FENTE DANS LA FINITION EN BOIS 25x760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE, COORDONNER AVEC LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN A11-2.
- PF3 OUVERTURES POUR ACCÈS À L'ENTRETOIT, FAIRE UN PANNEAU AMOVIBLE POUR FERMER L'OUVERTURE EN PLANCHES DE BOIS COMME LE PLAFOND.
- PF4 COMBLER LES OUVERTURES AU PLAFOND AVEC LA MÊME PLANCHE QUE L'EXISTANT.
- PF5 PLANCHES DE PLAFOND À REMPLACER À L'IDENTIQUE (ESSENCE ET FACTURE), PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 4 PLANCHES SUR TOUTE LA LARGEUR DE LA PIÈCE.

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

- M1 GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE LE PAREMENT HORIZONTAL EXTÉRIEUR ET LES MOULURES DE COIN. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DU PAREMENT EXTÉRIEUR SUR CHACUNE DES ÉLÉVATIONS.
- M2 REVÊTEMENT EN BARDEAUX DE CÈDRE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DE LA SUPERFICIE DU MUR (±2,5m² SUR 17m²).
- M3 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À ENLEVER, INSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE UNE NOUVELLE PLANCHE VERTICALE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.
- M4 ÉLÉMENT DÉCORATIF EN BOIS À ENLEVER ET À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE, GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE L'ÉLÉMENT DÉCORATIF.
- M5 REMPLACER LES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE PAR DE NOUVELLES PLANCHES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES.
- M6 REMPLACER MOULURE DE COIN PAR NOUVELLE MOULURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.
- M7 SUPPORT DE GOUTTIÈRE À CONSERVER, À GRATTER, NETTOYER ET À REPEINDRE, VOIR DÉTAIL FEUILLE A40.
- M8 NOUVEAU SUPPORT DE GOUTTIÈRE À FOURNIR ET INSTALLER DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT, VOIR DÉTAIL FEUILLE A40.
- M9 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.

FONDATION

- F1 PIERRES DE CHAINAGE D'ANGLE EXISTANTES À ENLEVER ET À REINSTALLER AU MÊME ENDROIT APRÈS LE TAILLAGE.
- F2 PIERRES EXISTANTES À ENLEVER ET À REINSTALLER APRÈS LE TAILLAGE.

CLOISONS

- C1 POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX CONCERNANT LES CLOISONS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU DES FINIS SUR LA FEUILLE A50.
- C2 NOUVEAU MUR PORTEUR RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.
- C3 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.

TOITURE

- T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE EXISTANT DE LA TOITURE, RAGRÉER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES. FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TOITURE MÉTALLIQUE, VOIR DÉTAILS SUR SÉRIE DE FEUILLES A40.
- T2 NETTOYER LA MAÇONNERIE DE BRIQUES DE LA CHEMINÉE, PRÉVOIR LE REJOINTOIMENT DE TOUS LES JOINTS.
- T3 CAPUCHON (EN PLAQUE D'ACIER) À DÉMOLIR, FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CAPUCHON (PLAQUE) EN ACIER INOXYDABLE.
- T4 NOUVELLE CHEMINÉE EN ACIER INOXYDABLE, VOIR FEUILLE A40.
- T5 NOUVELLE GOUTTIÈRE ET DESCENTE PLUVIALE EN ACIER GALVANISÉ, VOIR FEUILLE A40.
- T6 CAPUCHON DE CHEMINÉE D'ACIER INOXYDABLE ADAPTÉ À LA CHEMINÉE DE BRIQUES.

PLANCHER

- P1 RÉALISER UNE FENTE DANS LE PLANCHER DE BOIS DE 25x760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE, COORDONNER AVEC LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN A11-2.
- P2 OUVERTURE À BOUCHER AVEC MÊME MATÉRIAU QU'EXISTANT.
- P3 NOUVEAU PLANCHER, VOIR STRUCTURE.
- P4 PLANCHES EXISTANTES À FIXER ADÉQUATEMENT SUR UNE SUPERFICIE DE 11m².

DÉMOLITION

- D1 MUR DE FONDATION EXISTANT EN PIERRE À DÉMOLIR, RÉCUPÉRER UNE QUANTITÉ SUFFISANTE DE PIERRE POUR REINSTALLATION COMME PLACAGE DANS LES NOUVEAUX MURS DE FONDATION EN BÉTON, VOIR LES ÉLÉVATIONS FEUILLES A20 ET A21.
- D2 COLONNES EXISTANTES DE LA GALERIE À DÉMOLIR.
- D3 REMPLACER INTÉGRALEMENT LA PORTE ET SON CADRE (JAMBAGES, TÊTE ET SEUIL).
- D4 PORTE ET QUINCAILLERIE À ENLEVER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.
- D5 MURS EXISTANTS À DÉMOLIR, DÉMANTÉLER AVEC SOIN TOUTES LES PLANCHES, LES MOULURES, LES CADRES ET LES PLINTHES POUR REINSTALLATION.
- D6 PANNEAUX DE CONTREPLAQUE À DÉMOLIR.
- D7 GALERIE, ESCALIERS ET GARDE-CORPS À DÉMOLIR.
- D8 MUR À DÉMOLIR.
- D9 MEUBLE À DÉMOLIR.
- D10 TABLETTE À DÉMOLIR.
- D11 ANCIENNE POMPE À EAU À ENLEVER ET À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- D12 CONDUIT DE CHEMINÉE À DÉMOLIR.
- D13 SECTION DE PLAFOND À DÉMANTÉLER AVEC SOIN POUR PERMETTRE LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX MURS, RÉCUPÉRER LES MOULURES POUR REINSTALLATION.
- D14 ARMOIRES HAUTES ET COMPTOIR DE CUISINE À DÉMOLIR.
- D15 GARDE-ROBES À DÉMOLIR.
- D16 PLANCHES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTIONS POUR REINSTALLATION.
- D17 OUVERTURE À FAIRE POUR LE PASSAGE DU CONDUIT DE CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A11-2.
- D18 ENLEVER LE SEUIL EN BOIS, REPRISE DE PLANCHER À FAIRE.
- D19 PORTE, CADRE, QUINCAILLERIE, MOULURES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTION POUR REINSTALLATION.
- D20 AU SOL, BILLES DE BOIS À ENLEVER, VOIR PLANS DE STRUCTURE.
- D21 CONDUIT DE CHEMINÉE EN MÉTAL À ENLEVER, BOUCHER LE TROU HORIZONTAL DANS LA BRIQUE ET RECOUVRIR LA CHEMINÉE APPARENTE D'UN REVÊTEMENT EN PLANCHE DE BOIS IDENTIQUE À L'EXISTANT.
- D22 RECONSTRUIRE LE SUPPORT EN BOIS DE LA CHEMINÉE DE BRIQUE TEL QU'EXISTANT.



| révisions | description | date |
|-----------|---------------|------------|
| 03 | ÉMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | ÉMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | ÉMISSION 50% | 2018-02-09 |

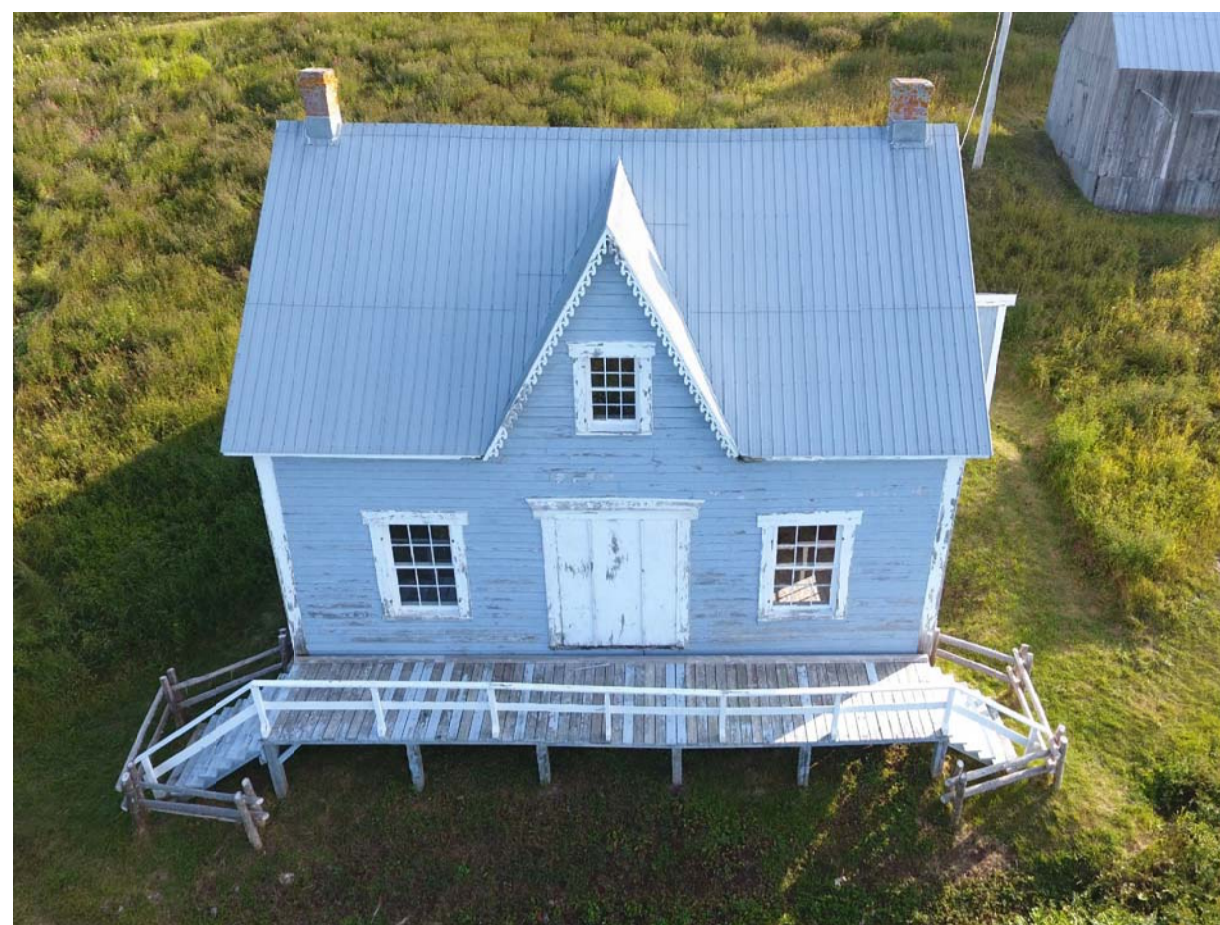
A no. du détail detail no.
B sur dessin no. location drawing no.
C drawing no. dessin no.

Projet
AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFÉCTION DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY
PARKS CANADA
FORILLON NATIONAL PARK
GRANDE-GRAVE REGION
RESTORATION OF THE HOUSE JOSEPH-GAVEY

Dessin
ARCHITECTURE ARCHITECTURE
LOT-1 ÉLÉVATIONS AVANT DROITE
LOT-1 ELEVATIONS FRONT RIGHT

Conçu par **ANNE VALLIÈRES** Designed By
Date (yyyy/mm/dd)
Dessiné par **E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE** Drawn By
Date (yyyy/mm/dd)
Examiné par Reviewed By
Date (yyyy/mm/dd)
Approuvé par Approved By
Date (yyyy/mm/dd)

PLANS EN PRÉPARATION
PLANS IN PREPARATION
No. du projet **1817-2** Project no.
APC **PCA**
No. du dessin **A20@A21-EL-GEN-1817-2.DWG** Drawing no. A20



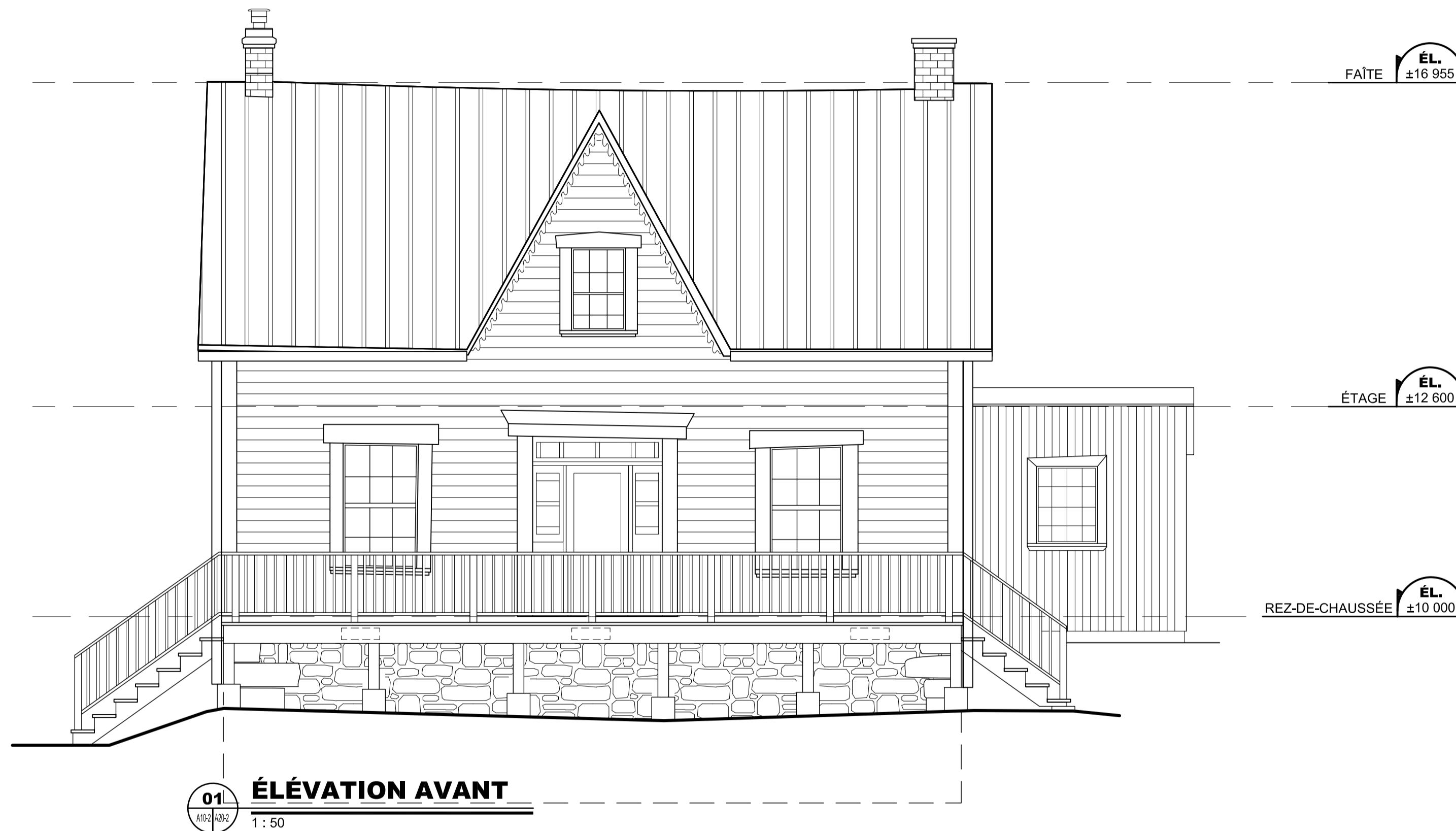
ÉLÉVATION AVANT EXISTANT - PHOTO

ECH: AUCUNE



ÉLÉVATION DROITE EXISTANT - PHOTO

ECH: AUCUNE



ÉLÉVATION AVANT

1 : 50



ÉLÉVATION DROITE

1 : 50

NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.2

GÉNÉRAL

- 01 LES MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS SONT HORS CONTRAT.
- 02 VOIR INGÉNIEUR POUR LES APPAREILS DE PLOMBERIE ET ROBINETTERIE.
- 03 L'ENSEMBLE DES MURS INTÉRIEURS, CLOISONS, PLAFOND, PLANCHERS, PORTES, CADRES ET MOULURES SONT À PEINDRE.
- 04 NETTOYER L'ANCIENNE POMPE À EAU, APPRÊTER ET PEINDRE, BASE DE BÉTON À PEINDRE.

CLOISONS

- 01 CLOISON DE 38x140mm AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT.
- 02 MUR EXISTANT CONSERVÉ.
- 03 CLOISON DE 2 RANGS DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT.
- 04 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ.
- 05 CLOISON DE 38x140mm @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ.
- 06 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ.

MÉCANIQUE

- 01 NOUVEL APPAREIL DE CHAUFFAGE AU PLANCHER, VOIR INGÉNIEUR.
- 02 SORTIE DE HOTTE, VOIR INGÉNIEUR.
- 03 SORTIE DE SÈCHEUSE, VOIR INGÉNIEUR..
- 04 SORTIE D'EXTRACTEUR DE WC, VOIR INGÉNIEUR.
- 05 ÉVENT DE PLOMBERIE, VOIR INGÉNIEUR.

MOBILIER INTÉGRÉ



- 01 TÊTE DE LIT, VOIR FEUILLE A61-2.
- 02 COMPTOIR ET ARMOIRES DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2.
- 03 ÎLOT DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2.
- 04 COMPTOIR DE SALLE DE BAIN, VOIR FEUILLE A61-2.
- 05 BANQUETTE, VOIR FEUILLE A61-2.
- 06 TABLETTE DE BOIS 405mm DE PROFONDEUR ET BARRE À CINTRES.
- 07 POÊLE À BOIS ET CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A60-2.
- 08 REVÊTEMENT IGNIFUGE AU PLANCHER, VOIR FEUILLE A60-2.
- 09 PLANCHE DE BOIS AVEC CROCHETS, VOIR FEUILLE A61-2.

Canada

Parcs Canada Parks Canada

Gestion des biens et réalisation de projets Asset Management and Project Delivery

Région du Québec Quebec Region

| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | ÉMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | ÉMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | ÉMISSION 50% | 2018-02-09 |

A
C

A
B
C

A no. du detail detail no.
B sur dessin no. location drawing no.
C drawing no. dessin no.

Projet Project

AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON
JOSEPH-GAVEY

PARKS CANADA
FORILLON NATIONAL PARK
GRANDE-GRAVE REGION
RESTORATION OF THE HOUSE
JOSEPH-GAVEY

Dessin Drawing

ARCHITECTURE
ARCHITECTURE
LOT-2
ÉLÉVATIONS
AVANT
DROITE
LOT-2
ELEVATIONS
FRONT
RIGHT

| | | | |
|--------------|---|--------------|--|
| Conçu par | ANNE VALLIÈRES | Designed By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Dessiné par | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE | Drawn By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Examiné par | | Reviewed By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |
| Approuvé par | | Approved By | |
| Date | | (yyyy/mm/dd) | |

PLANS EN PRÉPARATION
PLANS IN PREPARATION

| | | |
|---------------|---------------------------|-------------|
| No. du projet | 1817-2 | Project no. |
| APC | PCA | |
| No. du dessin | A20@A21-EL-GEN-1817-2.DWG | Drawing no. |



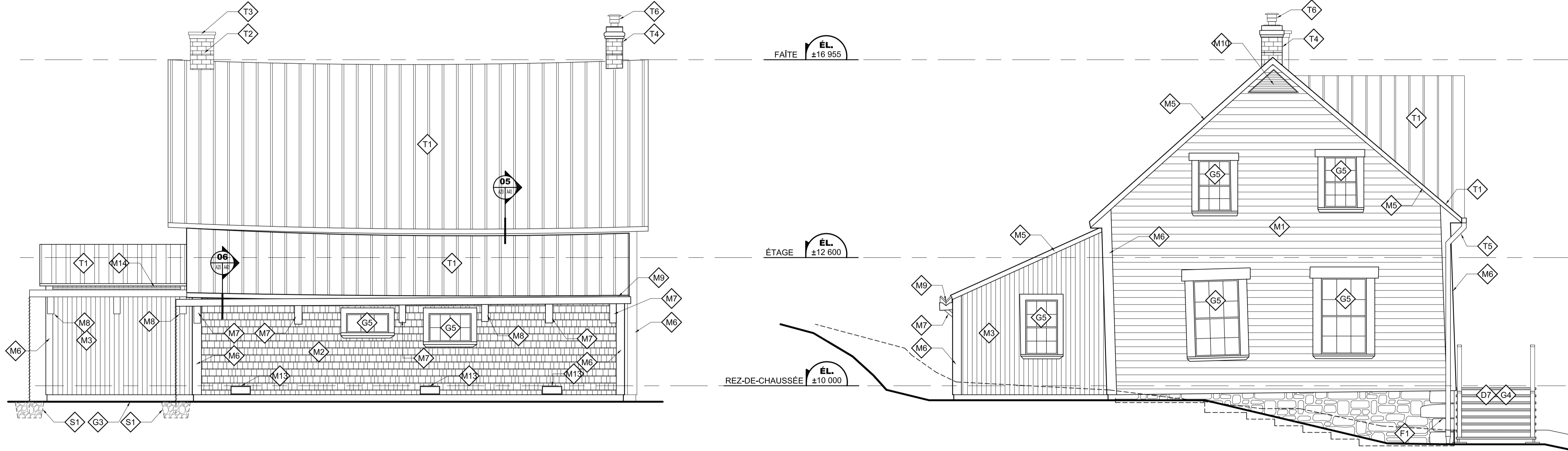
ÉLÉVATION ARRIÈRE EXISTANT - PHOTO

ECH: AUCUNE



ÉLÉVATION GAUCHE EXISTANT - PHOTO

ECH: AUCUNE



01 ÉLÉVATION ARRIÈRE
1 : 50

02 ÉLÉVATION GAUCHE
1 : 50

NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.1

GÉNÉRAL

- G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
G2 'REMPLACER' : ENLEVER ÉLÉMENT EXISTANT, FOURNIR ET INSTALLER NOUVEL ÉLÉMENT IDENTIQUE.
G3 REPROFILER LE TERRAIN EXISTANT À UN MINIMUM DE 150mm SOUS LE BAS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR.
G4 NOUVELLE GALERIE, NOUVEAU GARDE-CORPS ET NOUVEAUX ESCALIERS, VOIR SÉRIE DE FEUILLES A40.
G5 FENÊTRE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX FENÊTRES SUR LA FEUILLE A50.
G6 PORTE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX PORTES SUR LA FEUILLE A50.
G7 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES, COULEUR À DÉTERMINER.
G8 NOUVELLE MARCHÉ DE BOIS, VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A41.

STRUCTURE

- S1 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTTIÈRE, VOIR ING.
S2 NOUVEAUX MURS DE FONDATIONS, VOIR ING.
S3 PROFIL DES POUTRES EXISTANTES AU-DESSUS, CONSERVÉES.
S4 NOUVELLE POUTRE, VOIR ING.
S5 NOUVEAU POTEAU DE BOIS SUR SONOTUBE EN BÉTON, VOIR ING.
S6 NOUVELLE POUTRE DE TRANSFERT, VOIR ING.
S7 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
S8 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
S9 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
S10 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
S11 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
S12 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
S13 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
S14 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
S15 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
S16 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
S17 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
S18 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
S19 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
S20 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

- M1 GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE LE PAREMENT HORIZONTAL EXTÉRIEUR ET LES MOULURES DE COIN. PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DU PAREMENT EXTÉRIEUR SUR CHACUNE DES ÉLÉVATIONS.
M2 REVÊTEMENT EN BARDEAUX DE CÈDRE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DE LA SUPERFICIE DU MUR (±2.5m² SUR 17m²).
M3 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À ENLEVER, INSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE UNE NOUVELLE PLANCHE VERTICALE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.
M4 ÉLÉMENT DÉCORATIF EN BOIS À ENLEVER ET À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE, GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE L'ÉLÉMENT DÉCORATIF.
M5 REMPLACER LES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE PAR DE NOUVELLES PLANCHES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES.
M6 REMPLACER MOULURE DE COIN PAR NOUVELLE MOULURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.
M7 SUPPORT DE GOUTTIÈRE À CONSERVER, À GRATTER, NETTOYER ET À REPEINDRE, VOIR DÉTAIL FEUILLE A40.
M8 NOUVEAU SUPPORT DE GOUTTIÈRE À FOURNIR ET INSTALLER DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT, VOIR DÉTAIL FEUILLE A40.
M9 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.

FONDATION

- F1 PIERRES DE CHAINAGE D'ANGLE EXISTANTES À ENLEVER ET À REINSTALLER AU MÊME ENDROIT APRÈS LE TAILLAGE.
F2 PIERRES EXISTANTES À ENLEVER ET À REINSTALLER APRÈS LE TAILLAGE.
F3 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.

CLOISONS

- C1 NOUVEAU MUR PORTEUR RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.
C2 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.

TOITURE

- T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE EXISTANT DE LA TOITURE, RAGRÉER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES, FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TOITURE MÉTALLIQUE, VOIR DÉTAILS SUR SÉRIE DE FEUILLES A40.
T2 NETTOYER LA MAÇONNERIE DE BRIQUES DE LA CHEMINÉE, PRÉVOIR LE REJOINTOIMENT DE TOUS LES JOINTS.
T3 CAPUCHON (EN PLAQUE D'ACIER) À DÉMOLIR, FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CAPUCHON (PLAQUE) EN ACIER INOXYDABLE.
T4 NOUVELLE CHEMINÉE EN ACIER INOXYDABLE, VOIR FEUILLE A40.
T5 NOUVELLE GOUTTIÈRE ET DESCENTE PLUVIALE EN ACIER GALVANISÉ, VOIR FEUILLE A40.
T6 CAPUCHON DE CHEMINÉE D'ACIER INOXYDABLE ADAPTÉ À LA CHEMINÉE DE BRIQUES.
T7 RÉALISER UNE FENTE DANS LE PLANCHER DE BOIS DE 225x760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE, COORDONNER AVEC LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN A11-2.
T8 NOUVEAU MUR PORTEUR RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.
T9 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.

PLANCHER

- P1 OUVERTURE À BOUCHER AVEC MÊME MATÉRIAU QU'EXISTANT.
P2 NOUVEAU PLANCHER, VOIR STRUCTURE.
P3 PLANCHES EXISTANTES À FIXER ADEQUATEMENT SUR UNE SUPERFICIE DE 11m².

DÉMOLITION

- D1 MUR DE FONDATION EXISTANT EN PIERRE À DÉMOLIR, RÉCUPÉRER UNE QUANTITÉ SUFFISANTE DE PIERRE POUR REINSTALLATION COMME PLACAGE DANS LES NOUVEAUX MURS DE FONDATION EN BÉTON, VOIR LES ÉLÉVATIONS FEUILLES A20 ET A21.
D2 COLONNES EXISTANTES DE LA GALERIE À DÉMOLIR.
D3 REMPLACER INTÉGRALEMENT LA PORTE ET SON CADRE (JAMBAGES, TÊTE ET SEUIL).
D4 PORTE ET QUINCAILLERIE À ENLEVER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.
D5 MURS EXISTANTS À DÉMOLIR, DÉMANTELER AVEC SOIN TOUTES LES PLANCHES, LES MOULURES, LES CADRES ET LES PLINTHES POUR REINSTALLATION.
D6 PANNEAUX DE CONTREPLAQUE À DÉMOLIR.
D7 GALERIE, ESCALIERS ET GARDE-CORPS À DÉMOLIR.
D8 MUR À DÉMOLIR.
D9 MEUBLE À DÉMOLIR.
D10 TABLETTE À DÉMOLIR.
D11 ANCIENNE POMPE À EAU À ENLEVER ET À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
D12 CONDUIT DE CHEMINÉE À DÉMOLIR.

DÉTAILS

- D13 SECTION DE PLAFOND À DÉMANTELER AVEC SOIN POUR PERMETTRE LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX MURS, RÉCUPÉRER LES MOULURES POUR REINSTALLATION.
D14 ARMOIRES HAUTES ET COMPTOIR DE CUISINE À DÉMOLIR.
D15 GARDE-ROBES À DÉMOLIR.
D16 PLANCHES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTIONS POUR REINSTALLATION.
D17 OUVERTURE À FAIRE POUR LE PASSAGE DU CONDUIT DE CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A11-2.
D18 ENLEVER LE SEUIL EN BOIS, REPRISE DE PLANCHER À FAIRE.
D19 PORTE, CADRE, QUINCAILLERIE, MOULURES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTION POUR REINSTALLATION.
D20 AU SOL, BILLES DE BOIS À ENLEVER, VOIR PLANS DE STRUCTURE.
D21 CONDUIT DE CHEMINÉE EN MÉTAL À ENLEVER, BOUCHER LE TROU HORIZONTAL DANS LA BRIQUE ET RECOUVRIR LA CHEMINÉE APPARENTE D'UN REVÊTEMENT EN PLANCHE DE BOIS IDENTIQUE À L'EXISTANT.
D22 RECONSTRUIRE LE SUPPORT EN BOIS DE LA CHEMINÉE DE BRIQUE TEL QUE L'EXISTANT.

Canada logo and text: Parcs Canada / Parks Canada, Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery, Région du Québec / Quebec Region.
stgmarchitectes logo.
TETRA TECH logo.
Table with revision history: 03 ÉMISSION 100% 2018-05-24, 02 ÉMISSION 99% 2018-04-06, 01 ÉMISSION 50% 2018-02-09.
Project details: AGENCE PARCS CANADA, PARC NATIONAL FORILLON, RÉFÉRENCE DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY, PARKS CANADA, FORILLON NATIONAL PARK, RESTORATION OF THE HOUSE JOSEPH-GAVEY.
ARCHITECTURE ARCHITECTURE LOT-1 ÉLÉVATIONS ARRIÈRE GAUCHE LOT-1 ELEVATIONS BACK LEFT.
Conçu par ANNE VALLIÈRES, Dessiné par E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE.
PLANS EN PRÉPARATION / PLANS IN PREPARATION.
No. du projet 1817-2, No. du dessin A20@A21-EL-GEN-1817-2.DWG.



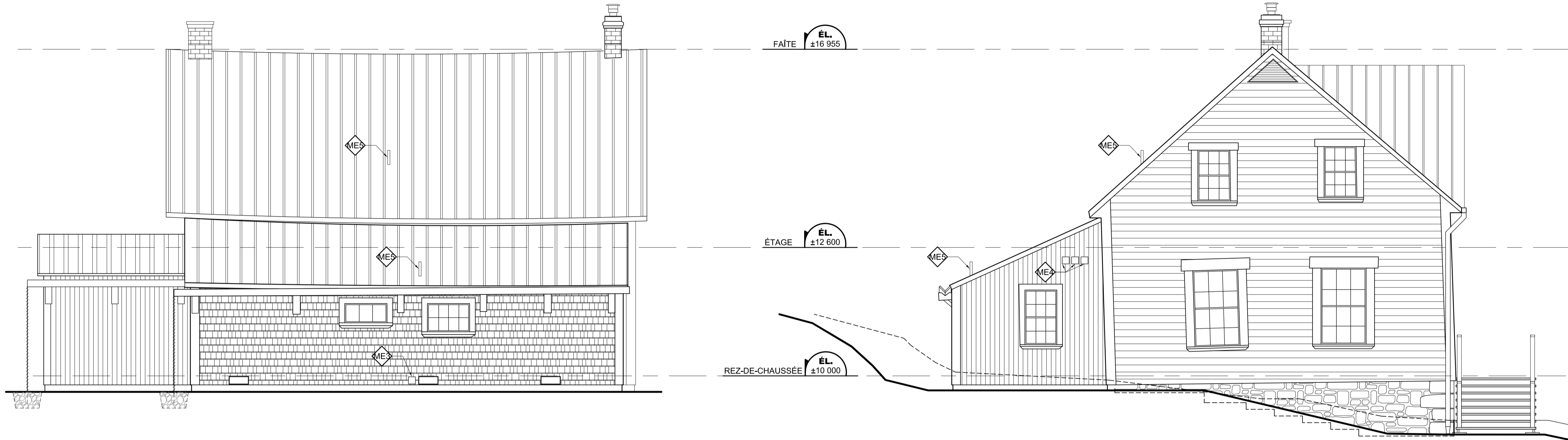
ÉLÉVATION ARRIÈRE EXISTANT - PHOTO

ECH: AUCUNE



ÉLÉVATION GAUCHE EXISTANT - PHOTO

ECH: AUCUNE



01 ÉLÉVATION ARRIÈRE
1 : 50

02 ÉLÉVATION GAUCHE
1 : 50

NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.2

GÉNÉRAL

- 01 LES MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS SONT HORS CONTRAT.
- 02 VOIR INGÉNIEUR POUR LES APPAREILS DE PLOMBERIE ET ROBINETTERIE.
- 03 L'ENSEMBLE DES MURS INTÉRIEURS, CLOISONS, PLAFOND, PLANCHERS, PORTES, CADRES ET MOULURES SONT À PEINDRE.
- 04 NETTOYER L'ANCIENNE POMPE À EAU, APPRÊTER ET PEINDRE, BASE DE BÉTON À PEINDRE.

CLOISONS

- 01 CLOISON DE 38x140mm AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT.
- 02 MUR EXISTANT CONSERVÉ.
- 03 CLOISON DE 2 RANGS DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT.
- 04 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ.
- 05 CLOISON DE 38x140mm @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ.
- 06 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ.

MÉCANIQUE

- 01 NOUVEL APPAREIL DE CHAUFFAGE AU PLANCHER, VOIR INGÉNIEUR.
- 02 SORTIE DE HOTTE, VOIR INGÉNIEUR.
- 03 SORTIE DE SÈCHEUSE, VOIR INGÉNIEUR.
- 04 SORTIE D'EXTRACTEUR DE WC, VOIR INGÉNIEUR.
- 05 ÉVENT DE PLOMBERIE, VOIR INGÉNIEUR.

MOBILIER INTÉGRÉ

- 01 TÊTE DE LIT, VOIR FEUILLE A61-2.
- 02 COMPTOIR ET ARMOIRES DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2.
- 03 ÎLOT DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2.
- 04 COMPTOIR DE SALLE DE BAIN, VOIR FEUILLE A61-2.
- 05 BANQUETTE, VOIR FEUILLE A61-2.
- 06 TABLETTE DE BOIS 405mm DE PROFONDEUR ET BARRE À CINTRES.
- 07 POÊLE À BOIS ET CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A60-2.
- 08 REVÊTEMENT IGNIFUGE AU PLANCHER, VOIR FEUILLE A60-2.
- 09 PLANCHE DE BOIS AVEC CROCHETS, VOIR FEUILLE A61-2.

| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | ÉMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | ÉMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | ÉMISSION 50% | 2018-02-09 |

A no. du detail detail no.
B sur dessin no. location drawing no.
C drawing no. dessin no.

Projet
AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON
JOSEPH-GAVEY
PARKS CANADA
FORILLON NATIONAL PARK
GRANDE-GRAVE REGION
RESTORATION OF THE HOUSE
JOSEPH-GAVEY

Dessin
ARCHITECTURE
ARCHITECTURE
LOT-2
ÉLÉVATIONS
ARRIÈRE
GAUCHE
LOT-2
ELEVATIONS
BACK
LEFT

| | |
|----------------------------|---|
| Conçu par / Designed By | ANNE VALLIÈRES |
| Date | (yyyy/mm/dd) |
| Dessiné par / Drawn By | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE |
| Date | (yyyy/mm/dd) |
| Examiné par / Reviewed By | |
| Date | (yyyy/mm/dd) |
| Approuvé par / Approved By | |
| Date | (yyyy/mm/dd) |

PLANS EN PRÉPARATION
PLANS IN PREPARATION

No. du projet / Project no.
1817-2

APC / PCA

No. du dessin / Drawing no.
A20@A21-EL-GEN-1817-2.DWG A21-2



ÉLÉVATION ARRIÈRE EXISTANT - PHOTO
 ECH: AUCUNE



ÉLÉVATION AVANT EXISTANT - PHOTO
 ECH: AUCUNE



ÉLÉVATION DROITE EXISTANT - PHOTO
 ECH: AUCUNE



ÉLÉVATION GAUCHE EXISTANT - PHOTO
 ECH: AUCUNE



PHOTO 1 - FONDATION FISSURÉE EXISTANTE



PHOTO 2 - MOULURE DE COIN EXISTANTE



PHOTO 3 - SEUIL DE PORTE EXISTANT



PHOTO 4 - ALLÈGE DE FENÊTRE EXISTANTE



PHOTO 5 - FASCIA ET SOFFITE AVANT EXISTANT



PHOTO 6 - CHEMINÉE EXISTANTE



PHOTO 7 - PIERRES DE COIN EXISTANTES

| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | ÉMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | ÉMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | ÉMISSION 50% | 2018-02-09 |

| | | |
|--------|--|-------------|
| A C | A no. du detail detail no. B sur dessin no. location drawing no. C drawing no. dessin no. | A B C |
|--------|--|-------------|

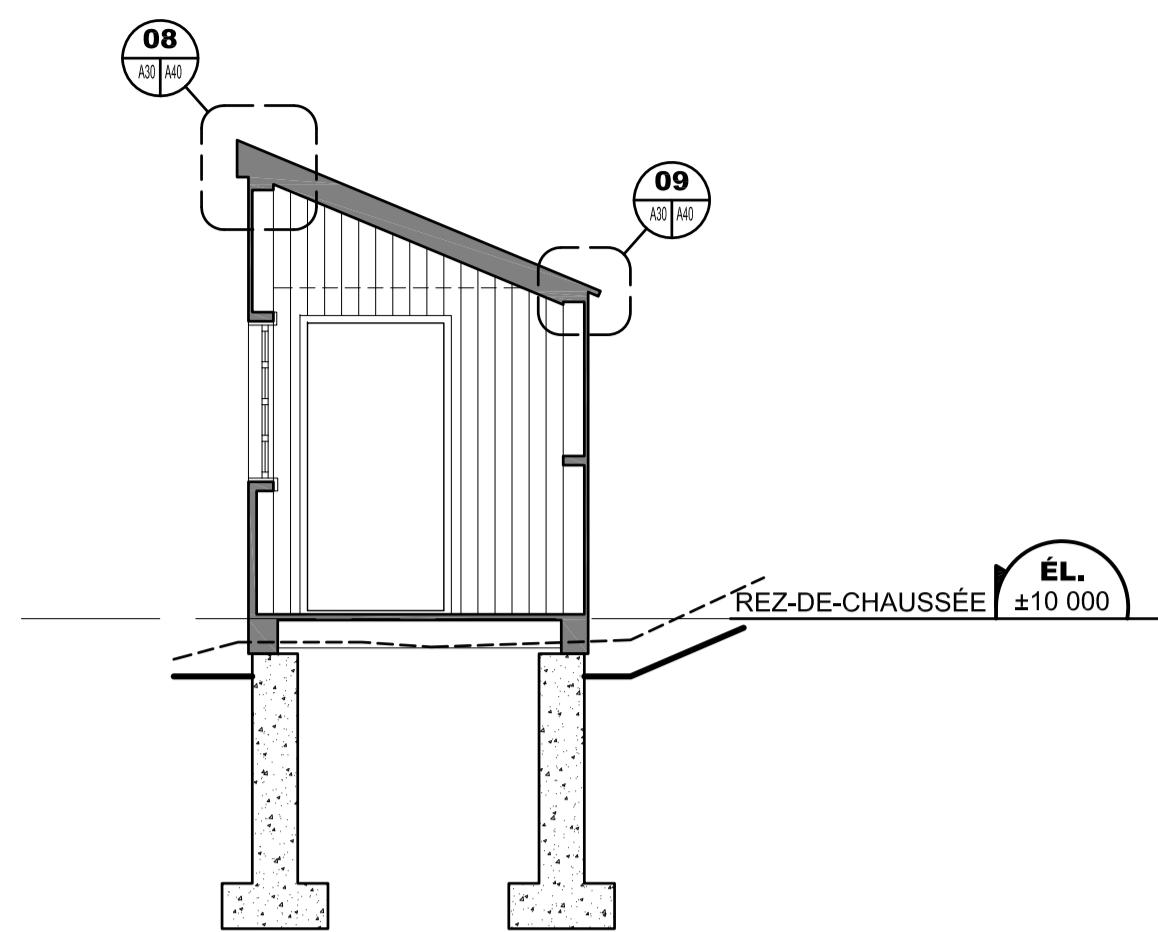
Projet / Project
AGENCE PARCS CANADA
 PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON
 JOSEPH-GAVEY
PARKS CANADA
 FORILLON NATIONAL PARK
 GRANDE-GRAVE REGION
RESTORATION OF THE HOUSE
 JOSEPH-GAVEY

Dessin / Drawing
ARCHITECTURE
ARCHITECTURE
 LOT-1
 PHOTOS DE L'EXISTANT
 LOT-1
 PHOTOS - EXISTING

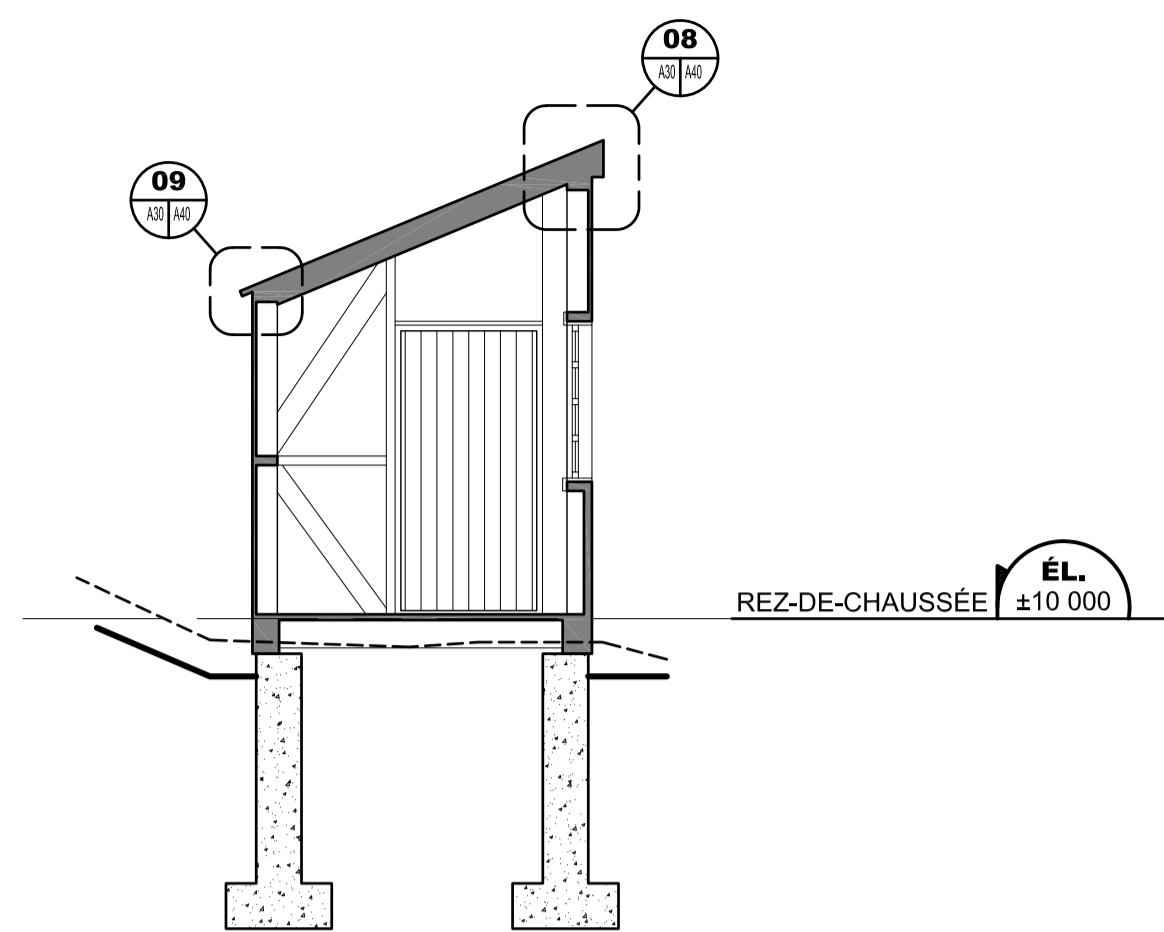
| | |
|----------------------------|---|
| Conçu par / Designed By | ANNE VALLIÈRES |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Dessiné par / Drawn By | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Examiné par / Reviewed By | |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Approuvé par / Approved By | |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |

PLANS EN PRÉPARATION
PLANS IN PREPARATION

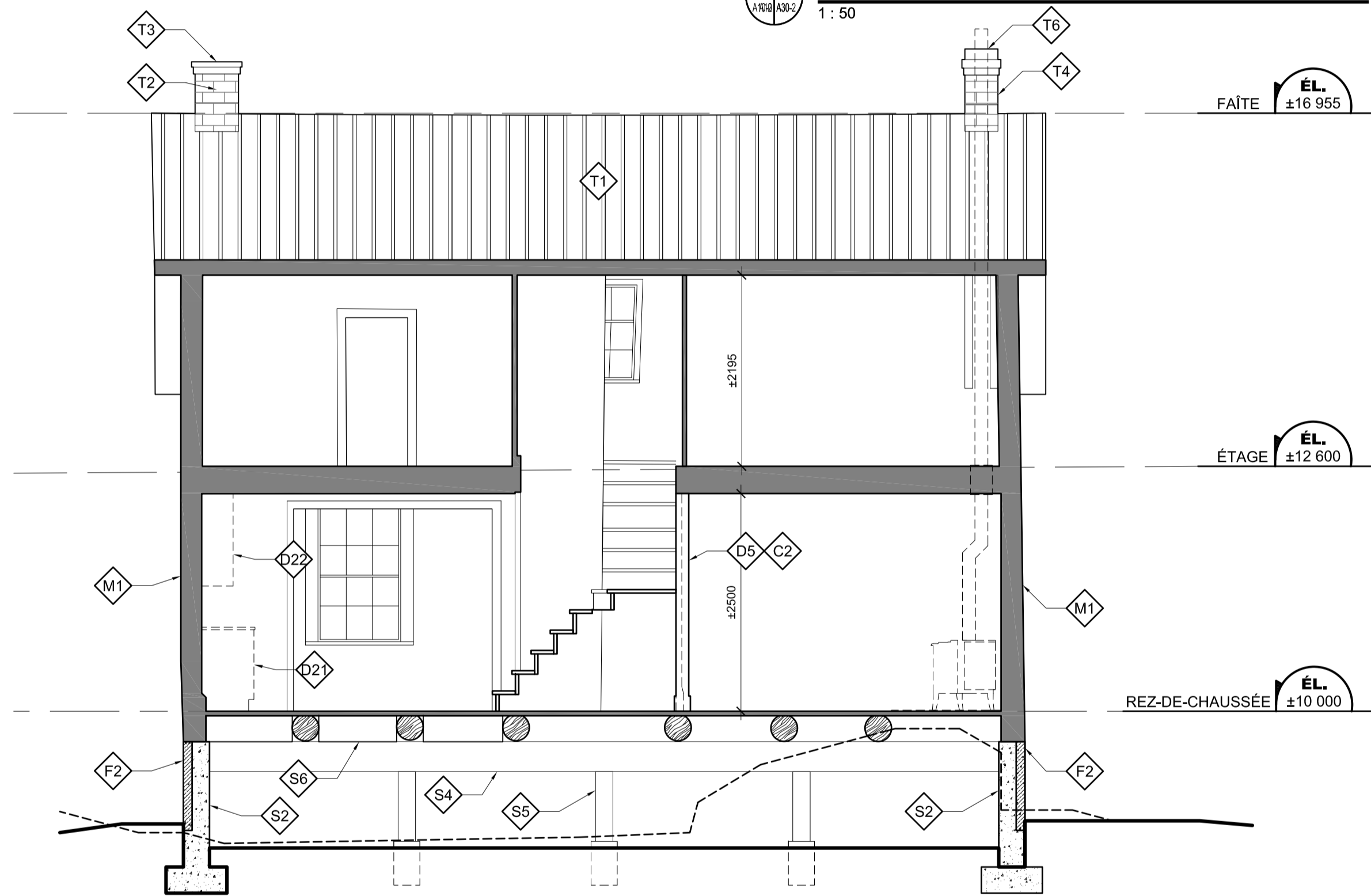
| | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| No. du projet / Project no. | 1817-2 |
| APC / PCA | |
| No. du dessin / Drawing no. | A20@A22-EL-GEN-1817-2.DWG A25 |



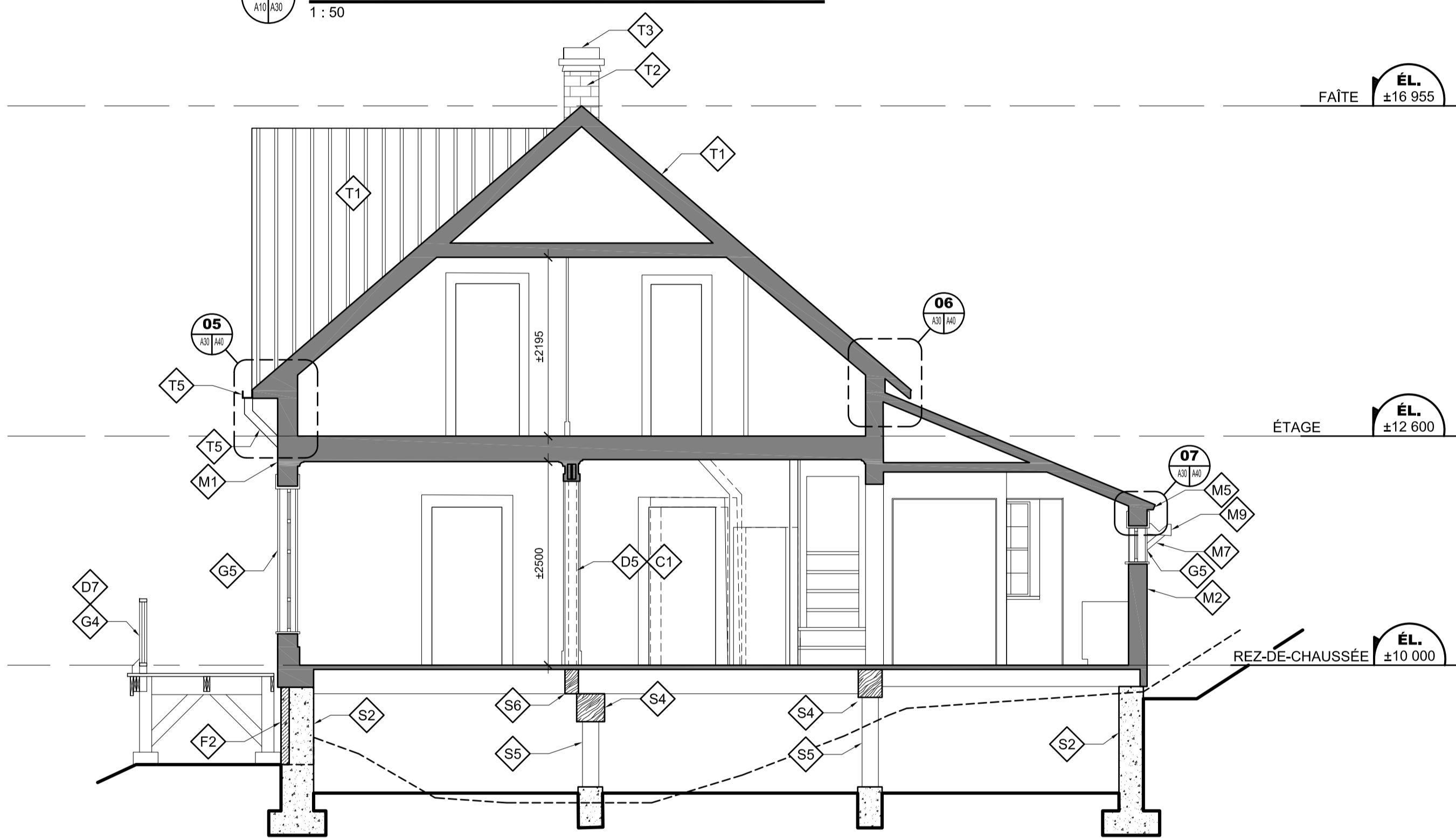
03 COUPE TRANSVERSALE - TAMBOUR
1: 50



04 COUPE TRANSVERSALE - TAMBOUR
1: 50



01 COUPE LONGITUDINALE
1: 50



02 COUPE TRANSVERSALE
1: 50

NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.1

GÉNÉRAL

- G1 LES TRAVAUX EN ARCHITECTURE DOIVENT SE RÉALISER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- G2 "REMPLACER" : ENLEVER ÉLÉMENT EXISTANT, FOURNIR ET INSTALLER NOUVEL ÉLÉMENT IDENTIQUE.
- G3 REPROFILER LE TERRAIN EXISTANT À UN MINIMUM DE 150mm SOUS LE BAS DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR.
- G4 NOUVELLE GALERIE, NOUVEAU GARDE-CORPS ET NOUVEAUX ESCALIERS, VOIR SÉRIE DE FEUILLES A40.
- G5 FENÊTRE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX FENÊTRES SUR LA FEUILLE A50.
- G6 PORTE À ENLEVER ET À RESTAURER, VOIR TABLEAU DES TRAVAUX AUX PORTES SUR LA FEUILLE A50.
- G7 PEINDRE L'ENSEMBLE DES FAÇADES, COULEUR À DÉTERMINER.
- G8 NOUVELLE MARCHE DE BOIS, VOIR DÉTAILS SUR FEUILLE A41.

STRUCTURE

- S1 BASSIN DE CAPTATION DES EAUX DE GOUTTIÈRE, VOIR ING.
- S2 NOUVEAUX MURS DE FONDATIONS, VOIR ING.
- S3 PROFIL DES POUTRES EXISTANTES AU-DESSUS, CONSERVÉES.
- S4 NOUVELLE POUTRE, VOIR ING.
- S5 NOUVEAU POTEAU DE BOIS SUR SONOTUBE EN BÉTON, VOIR ING.
- S6 NOUVELLE POUTRE DE TRANSFERT, VOIR ING.
- S7 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- S8 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- S9 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- S10 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- S11 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- S12 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- S13 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- S14 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- S15 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- S16 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- S17 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- S18 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- S19 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.
- S20 NOUVELLE POUTRE DE RIVE, VOIR ING.

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

- M1 GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE LE PAREMENT HORIZONTAL EXTÉRIEUR ET LES MOULURES DE COIN, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DU PAREMENT EXTÉRIEUR SUR CHACUNE DES ÉLEVATIONS.
- M2 REVÊTEMENT EN BARDEAUX DE CÈDRE, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 15% DE LA SUPERFICIE DU MUR (±2,5m² SUR 17m²).
- M3 REVÊTEMENT EN PLANCHES VERTICALES À ENLEVER, INSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE UNE NOUVELLE PLANCHE VERTICALE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.
- M4 ÉLÉMENT DÉCORATIF EN BOIS À ENLEVER ET À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE, GRATTER, NETTOYER ET PEINDRE L'ÉLÉMENT DÉCORATIF.
- M5 REMPLACER LES PLANCHES DE FASCIA ET SOFFITE PAR DE NOUVELLES PLANCHES DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE CELLES EXISTANTES.
- M6 REMPLACER MOULURE DE COIN PAR NOUVELLE MOULURE DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT.
- M7 SUPPORT DE GOUTTIÈRE À CONSERVER, À GRATTER, NETTOYER ET À REPEINDRE, VOIR DÉTAIL FEUILLE A40.
- M8 NOUVEAU SUPPORT DE GOUTTIÈRE À FOURNIR ET INSTALLER DE MÊME PROFIL ET DE MÊME FACTURE QUE L'EXISTANT, VOIR DÉTAIL FEUILLE A40.
- M9 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.

FONDATION

- F1 PIERRES DE CHAINAGE D'ANGLE EXISTANTES À ENLEVER ET À REINSTALLER AU MÊME ENDROIT APRÈS LE TAILLAGE.
- F2 PIERRES EXISTANTES À ENLEVER ET À REINSTALLER APRÈS LE TAILLAGE.

CLOISONS

- C1 POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX CONCERNANT LES CLOISONS, SE RÉFÉRER AU TABLEAU DES FINIS SUR LA FEUILLE A50.
- C2 NOUVEAU MUR PORTEUR RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.
- C3 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.

TOITURE

- T1 DÉMOLIR LE REVÊTEMENT MÉTALLIQUE EXISTANT DE LA TOITURE, RAGRÉER ET RÉPARER LES PLANCHES DE SUPPORT, PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE 10% DES PLANCHES, FOURNIR ET INSTALLER UNE NOUVELLE TOITURE MÉTALLIQUE, VOIR DÉTAILS SUR SÉRIE DE FEUILLES A40.
- T2 NETTOYER LA MAÇONNERIE DE BRIQUES DE LA CHEMINÉE, PRÉVOIR LE REJOINTOIEMENT DE TOUS LES JOINTS.
- T3 CAPUCHON (EN PLAQUE D'ACIER) À DÉMOLIR, FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU CAPUCHON (PLAQUE) EN ACIER INOXYDABLE.
- T4 NOUVELLE CHEMINÉE EN ACIER INOXYDABLE, VOIR FEUILLE A40.
- T5 NOUVELLE GOUTTIÈRE ET DESCENTE PLYVALE EN ACIER GALVANISÉ, VOIR FEUILLE A40.
- T6 CAPUCHON DE CHEMINÉE D'ACIER INOXYDABLE ADAPTÉ À LA CHEMINÉE DE BRIQUES.
- T7 RÉALISER UNE FENTE DANS LE PLANCHER DE BOIS DE ±25x760mm POUR PERMETTRE LA VENTILATION NATURELLE, COORDONNER AVEC LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN A11-2.
- T8 NOUVEAU MUR PORTEUR RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.
- T9 NOUVEAU MUR DE REFEND À CONSTRUIRE RECOUVERT DE PLANCHE VERTICALE DE 16mm DE CHAQUE CÔTÉ, VOIR STRUCTURE.
- T10 PLANCHES EXISTANTES À FIXER ADEQUATEMENT SUR UNE SUPERFICIE DE 11m².

PLANCHER

- P1 OUVERTURE À BOUCHER AVEC MÊME MATÉRIAU QU'EXISTANT.
- P2 NOUVEAU PLANCHER, VOIR STRUCTURE.
- P3 OUVERTURE À BOUCHER AVEC MÊME MATÉRIAU QU'EXISTANT.
- P4 OUVERTURE À BOUCHER AVEC MÊME MATÉRIAU QU'EXISTANT.

DÉMOLITION

- D1 MUR DE FONDATION EXISTANT EN PIERRE À DÉMOLIR, RÉCUPÉRER UNE QUANTITÉ SUFFISANTE DE PIERRE POUR RÉINSTALLATION COMME PLACAGE DANS LES NOUVEAUX MURS DE FONDATION EN BÉTON, VOIR LES ÉLEVATIONS FEUILLES A20 ET A21.
- D2 COLONNES EXISTANTES DE LA GALERIE À DÉMOLIR.
- D3 REMPLACER INTÉGRALEMENT LA PORTE ET SON CADRE (JAMBAGES, TÊTE ET SEUIL).
- D4 PORTE ET QUINCAILLERIE À ENLEVER ET À REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.
- D5 MURS EXISTANTS À DÉMOLIR, DÉMANTÉLER AVEC SOIN TOUTES LES PLANCHES, LES MOULURES, LES CADRES ET LES PLINTHES POUR RÉINSTALLATION.
- D6 PANNEAUX DE CONTREPLAQUE À DÉMOLIR.
- D7 GALERIE, ESCALIERS ET GARDE-CORPS À DÉMOLIR.
- D8 MUR À DÉMOLIR.
- D9 MEUBLE À DÉMOLIR.
- D10 TABLETTE À DÉMOLIR.
- D11 ANCIENNE POMPE À EAU À ENLEVER ET À REINSTALLER APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- D12 CONDUIT DE CHEMINÉE À DÉMOLIR.
- D13 SECTION DE PLAFOND À DÉMANTÉLER AVEC SOIN POUR PERMETTRE LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX MURS, RÉCUPÉRER LES MOULURES POUR RÉINSTALLATION.
- D14 ARMOIRES HAUTES ET COMPTOIR DE CUISINE À DÉMOLIR.
- D15 GARDE-ROBES À DÉMOLIR.
- D16 PLANCHES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTIONS POUR RÉINSTALLATION.
- D17 OUVERTURE À FAIRE POUR LE PASSAGE DU CONDUIT DE CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A11-2.
- D18 ENLEVER LE SEUIL EN BOIS, REPRISE DE PLANCHER À FAIRE.
- D19 PORTE, CADRE, QUINCAILLERIE, MOULURES À ENLEVER AVEC PRÉCAUTION POUR RÉINSTALLATION.
- D20 AU SOL, BILLES DE BOIS À ENLEVER, VOIR PLANS DE STRUCTURE.
- D21 CONDUIT DE CHEMINÉE EN MÉTAL À ENLEVER, BOUCHER LE TROU HORIZONTAL DANS LA BRIQUE ET RECOUVRIR LA CHEMINÉE APPARENTE D'UN REVÊTEMENT EN PLANCHE DE BOIS IDENTIQUE À L'EXISTANT.
- D22 RECONSTRUIRE LE SUPPORT EN BOIS DE LA CHEMINÉE DE BRIQUE TEL QUE L'EXISTANT.

| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | ÉMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | ÉMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | ÉMISSION 50% | 2018-02-09 |

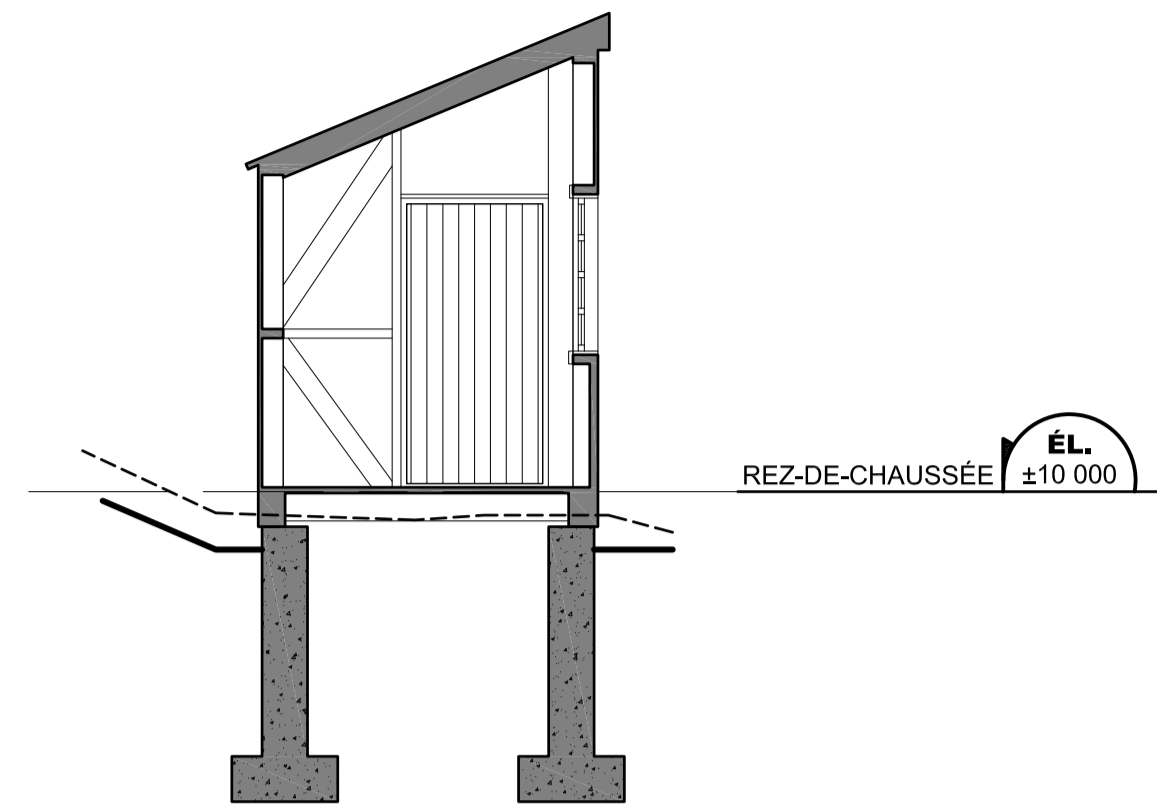
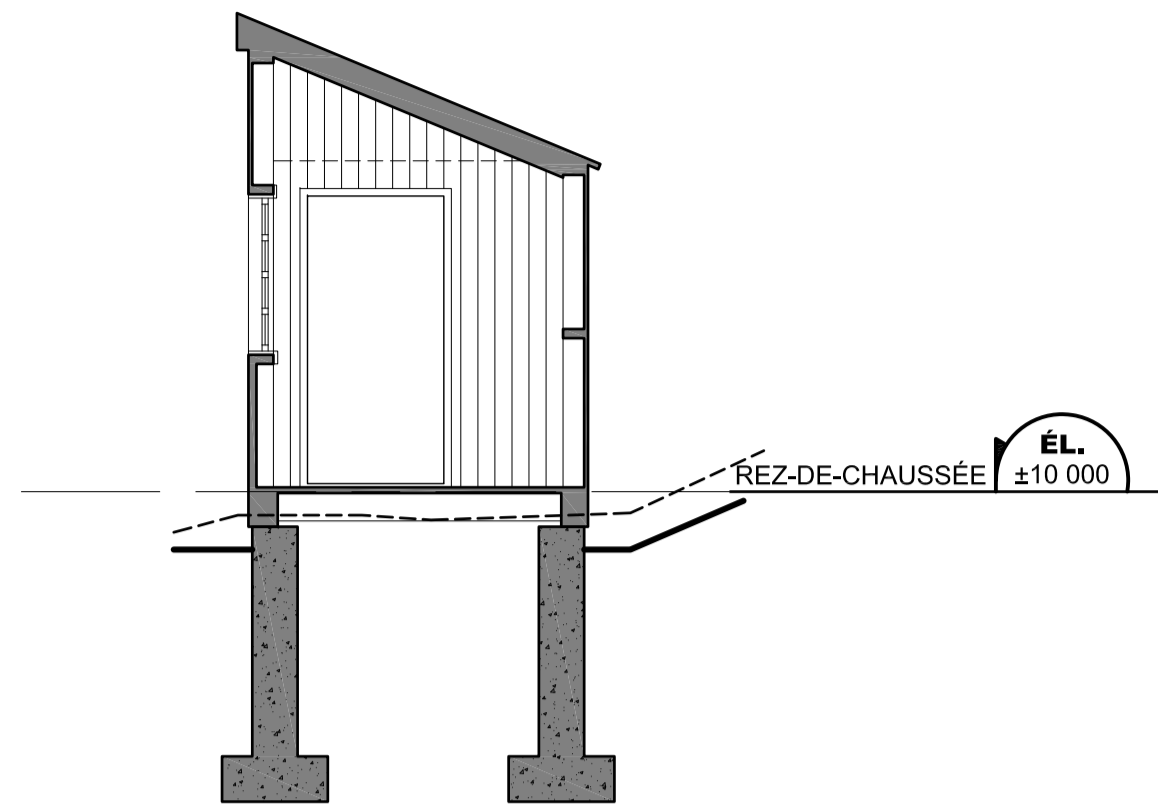
| | |
|---|---|
| A | A |
| C | C |

Projet: AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON
JOSEPH-GAVEY
PARKS CANADA
FORILLON NATIONAL PARK
GRANDE-GRAVE REGION
RESTORATION OF THE HOUSE
JOSEPH-GAVEY

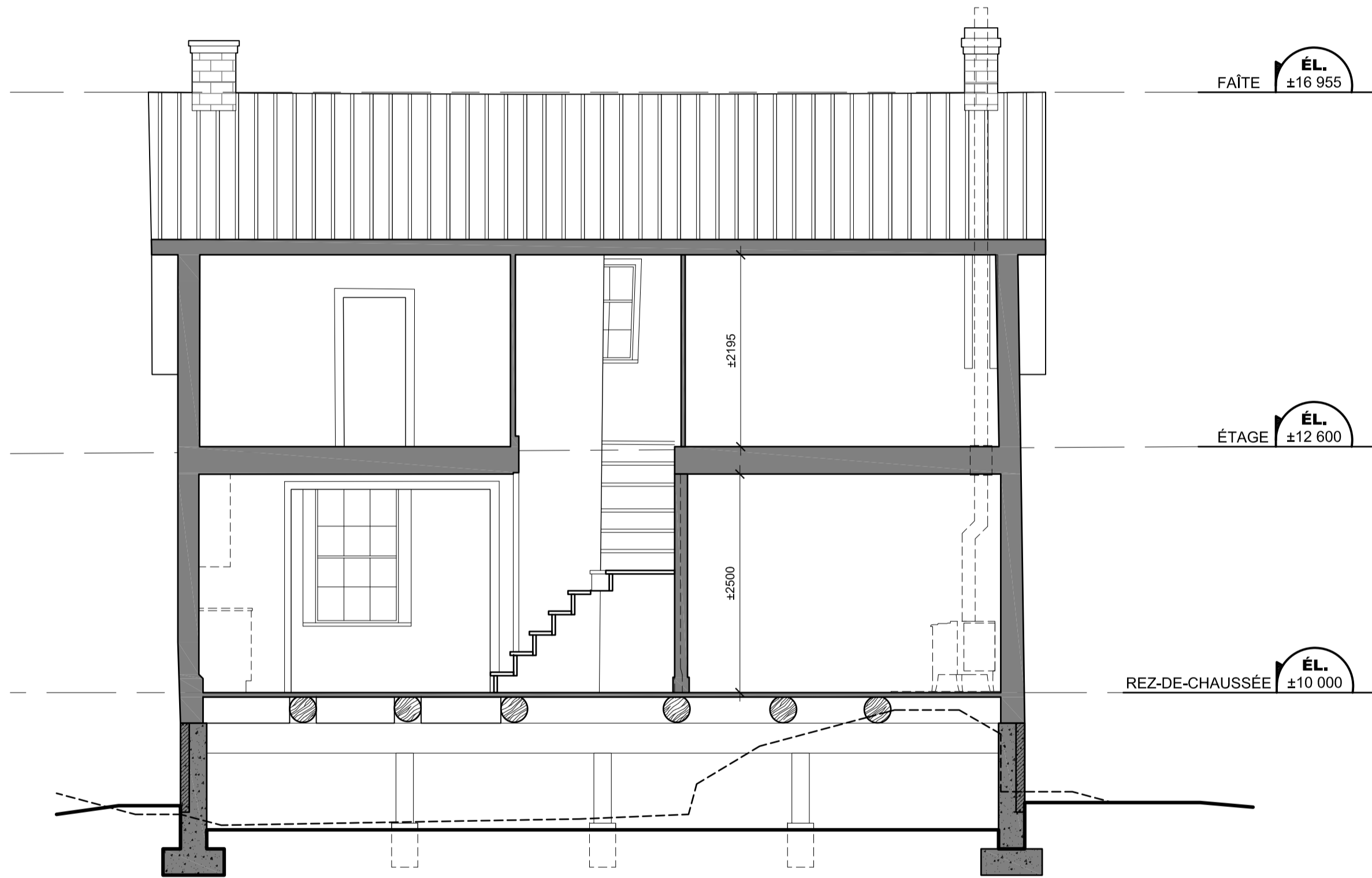
Dessin: ARCHITECTURE
LOT.1
COUPES GÉNÉRALES

Conçu par: ANNE VALLIÈRES
Date: (yyyy/mm/dd)
Dessiné par: E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE
Date: (yyyy/mm/dd)
Examiné par: (yyyy/mm/dd)
Date: (yyyy/mm/dd)
Approuvé par: (yyyy/mm/dd)
Date: (yyyy/mm/dd)

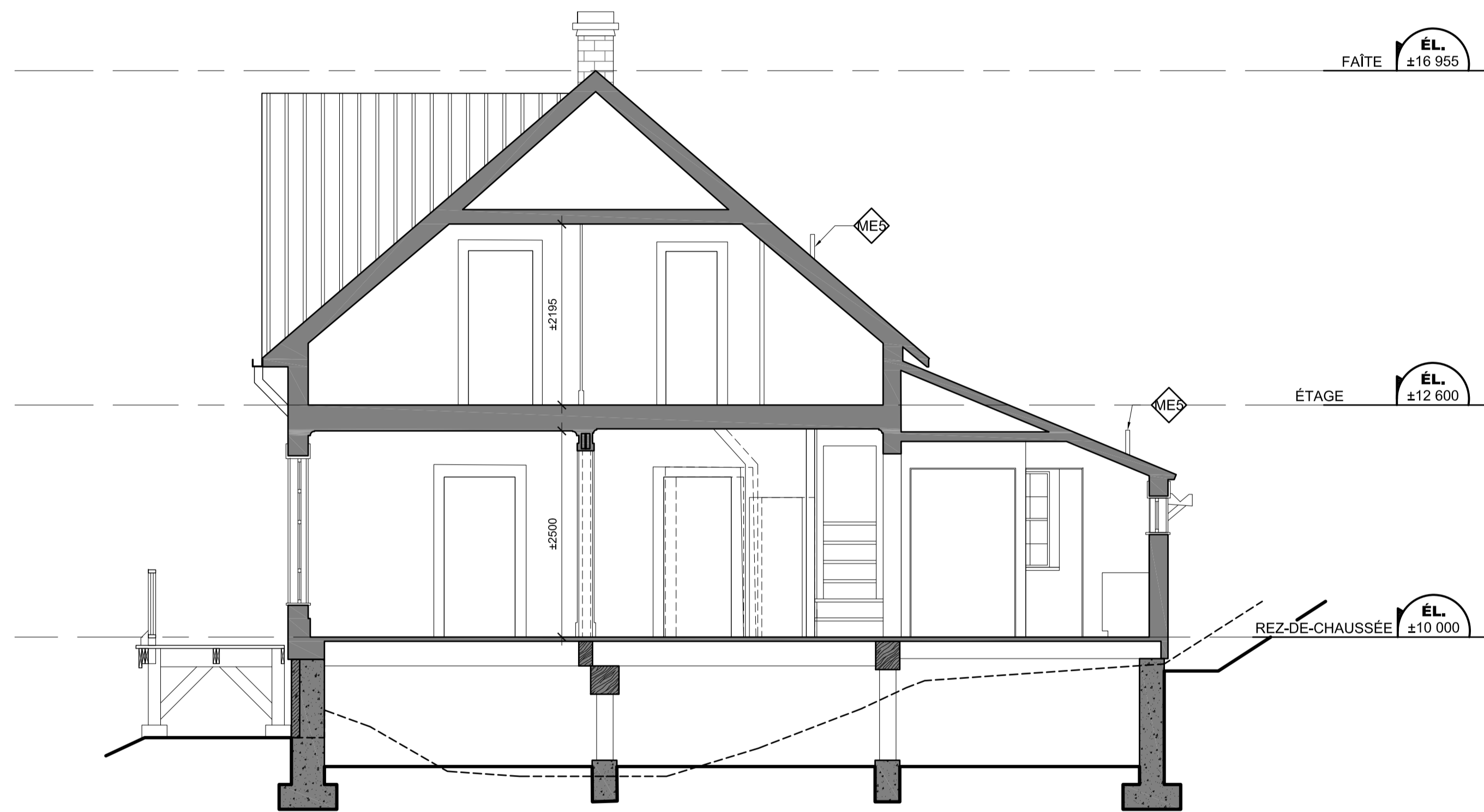
PLANS EN PRÉPARATION
PLANS IN PREPARATION
No. du projet: 1817-2
APC: PCA
No. du dessin: A30-CO-GEN-1817-2.DWG
Drawing no.: A30



04 COUPE TRANSVERSALE - TAMBOUR
 1: 50



01 COUPE LONGITUDINALE
 1: 50



02 COUPE TRANSVERSALE
 1: 50

| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | ÉMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | ÉMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | ÉMISSION 50% | 2018-02-09 |

| | | |
|---|---|---|
| A | A no. du detail / detail no. | A |
| C | B sur dessin no. / location drawing no. | B |
| | C drawing no. / dessin no. | C |

Projet / Project
AGENCE PARCS CANADA / PARC NATIONAL FORILLON / SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY
PARKS CANADA / FORILLON NATIONAL PARK / GRANDE-GRAVE REGION
RESTORATION OF THE HOUSE JOSEPH-GAVEY

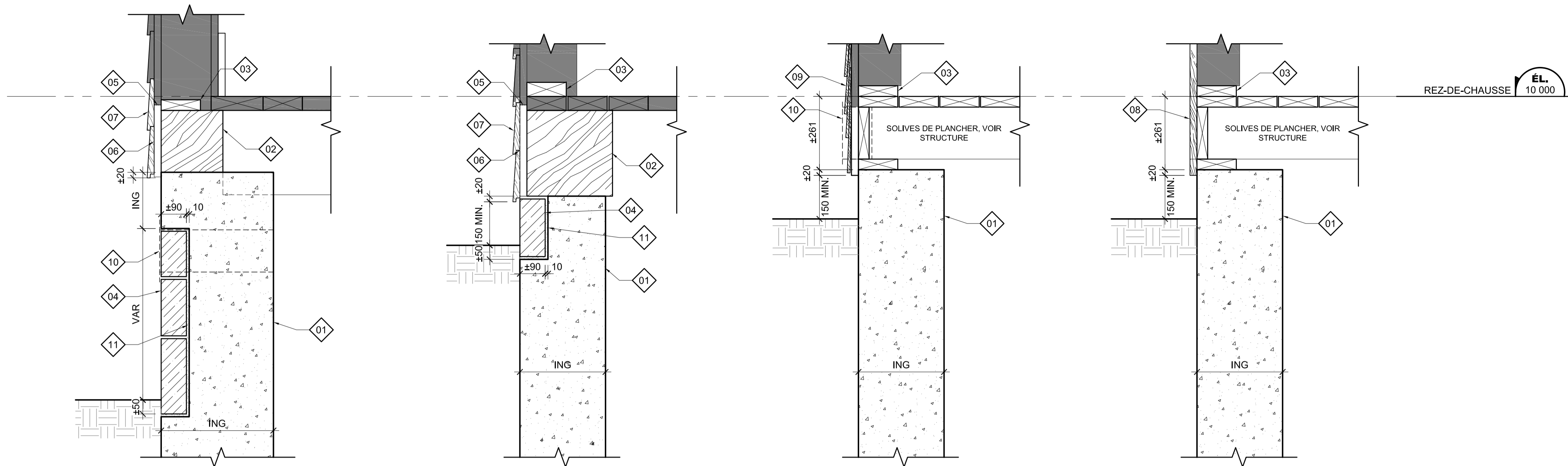
Dessin / Drawing
ARCHITECTURE
LOT-2
COUPES GÉNÉRALES

| | |
|----------------------------|---|
| Conçu par / Designed By | ANNE VALLIÈRES |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Dessiné par / Drawn By | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Examiné par / Reviewed By | |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Approuvé par / Approved By | |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |

| | |
|--|-------------------------------|
| PLANS EN PRÉPARATION / PLANS IN PREPARATION | |
| No. du projet / Project no. | 1817-2 |
| APC / PCA | |
| No. du dessin / Drawing no. | A30-CO-GEN-1817-2.DWG / A30-2 |

NOTES SPÉCIFIQUES - LOT.2

- | | | | |
|--|---|---|---|
| <p>GÉNÉRAL</p> <ul style="list-style-type: none"> 01 LES MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS SONT HORS CONTRAT. 02 VOIR INGÉNIEUR POUR LES APPAREILS DE PLOMBERIE ET ROBINETTERIE. 03 L'ENSEMBLE DES MURS INTÉRIEURS, CLOISONS, PLAFOND, PLANCHERS, PORTES, CADRES ET MOULURES SONT À PEINDRE. 04 NETTOYER L'ANCIENNE POMPE À EAU, APPRÊTER ET PEINDRE, BASE DE BÉTON À PEINDRE. | <p>CLOISONS</p> <ul style="list-style-type: none"> C1 CLOISON DE 38x140mm AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT. C2 MUR EXISTANT CONSERVÉ. C3 CLOISON DE 2 RANGS DE PLANCHE VERTICALE IDENTIQUE À L'EXISTANT. C4 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c AVEC ISOLANT ACOUSTIQUE DE LAINE DE ROCHE, RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ. C5 CLOISON DE 38x140mm @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ. C6 CLOISON DE 38x64 @400mm c/c RECOUVERTE DE PLANCHE VERTICALE 150x16mm BOUVETÉE DE CHAQUE CÔTÉ. | <p>MÉCANIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ME1 NOUVEL APPAREIL DE CHAUFFAGE AU PLANCHER, VOIR INGÉNIEUR. ME2 SORTIE DE HOTTE, VOIR INGÉNIEUR. ME3 SORTIE DE SÈCHEUSE, VOIR INGÉNIEUR. ME4 SORTIE D'EXTRACTEUR DE WC, VOIR INGÉNIEUR. ME5 ÉVENT DE PLOMBERIE, VOIR INGÉNIEUR. | <p>MOBILIER INTÉGRÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> M1 TÊTE DE LIT, VOIR FEUILLE A61-2. M2 COMPTOIR ET ARMOIRES DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2. M3 ÎLOT DE CUISINE, VOIR FEUILLE A60-2. M4 COMPTOIR DE SALLE DE BAIN, VOIR FEUILLE A61-2. M5 BANQUETTE, VOIR FEUILLE A61-2. M6 TABLETTE DE BOIS 405mm DE PROFONDEUR ET BARRE À CINTRES. M7 POÊLE À BOIS ET CHEMINÉE, VOIR FEUILLE A60-2. M8 REVÊTEMENT IGNIFUGE AU PLANCHER, VOIR FEUILLE A60-2. M9 PLANCHE DE BOIS AVEC CROCHETS, VOIR FEUILLE A61-2. |
|--|---|---|---|

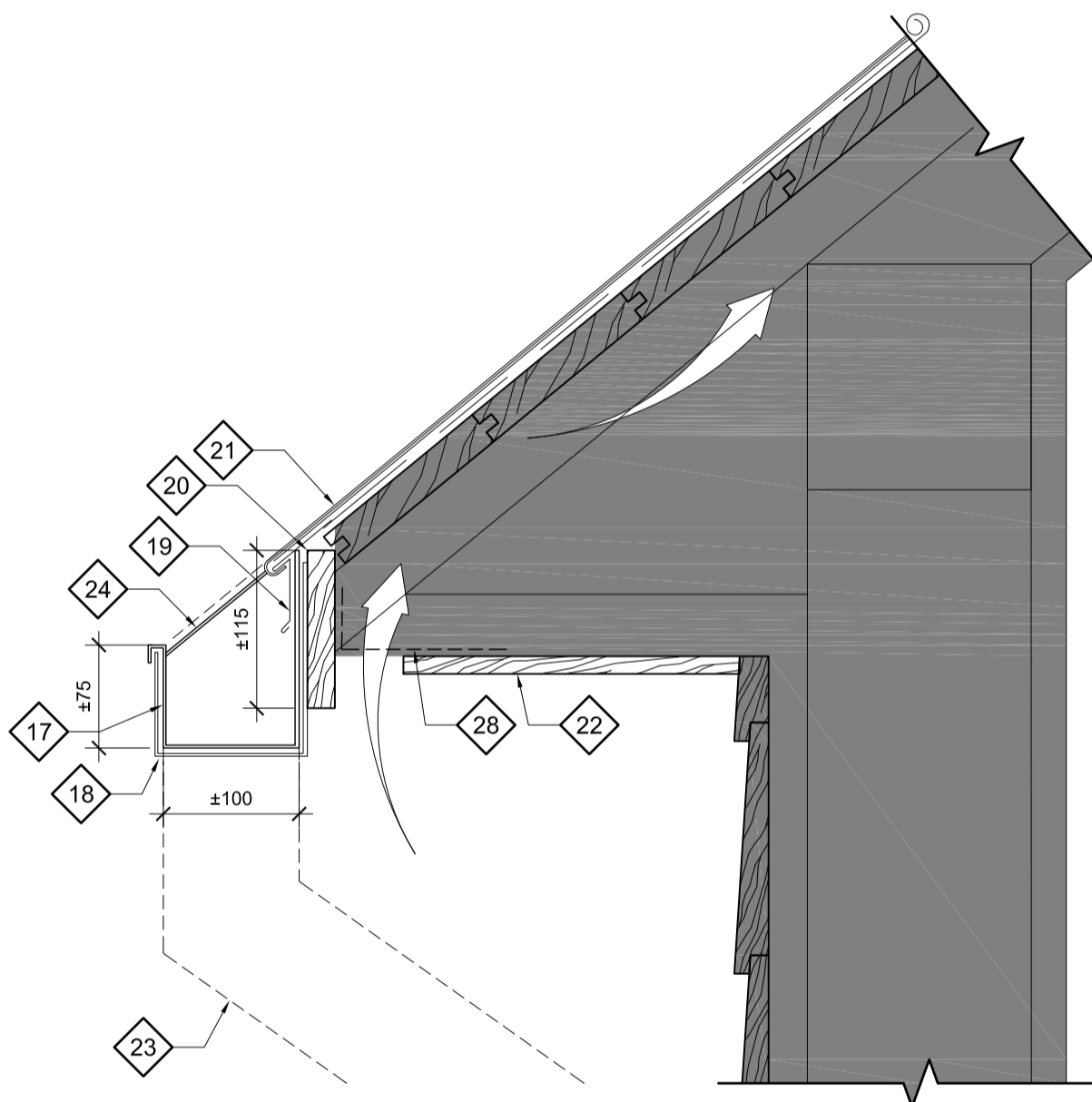


01 COUPE TYPE
A10/A41 1:10

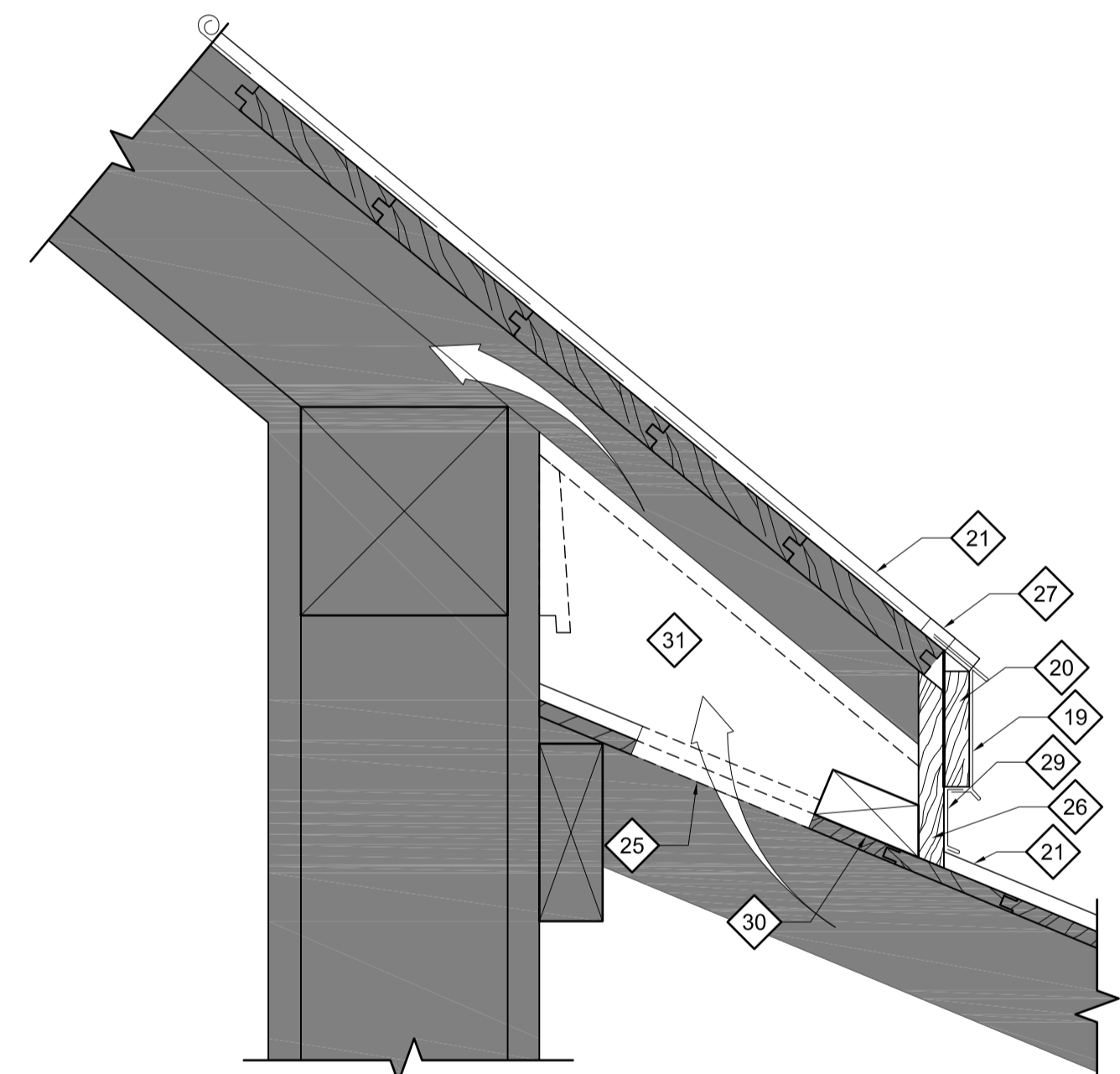
02 COUPE TYPE
A10/A40 1:10

03 COUPE TYPE
A10/A40 1:10

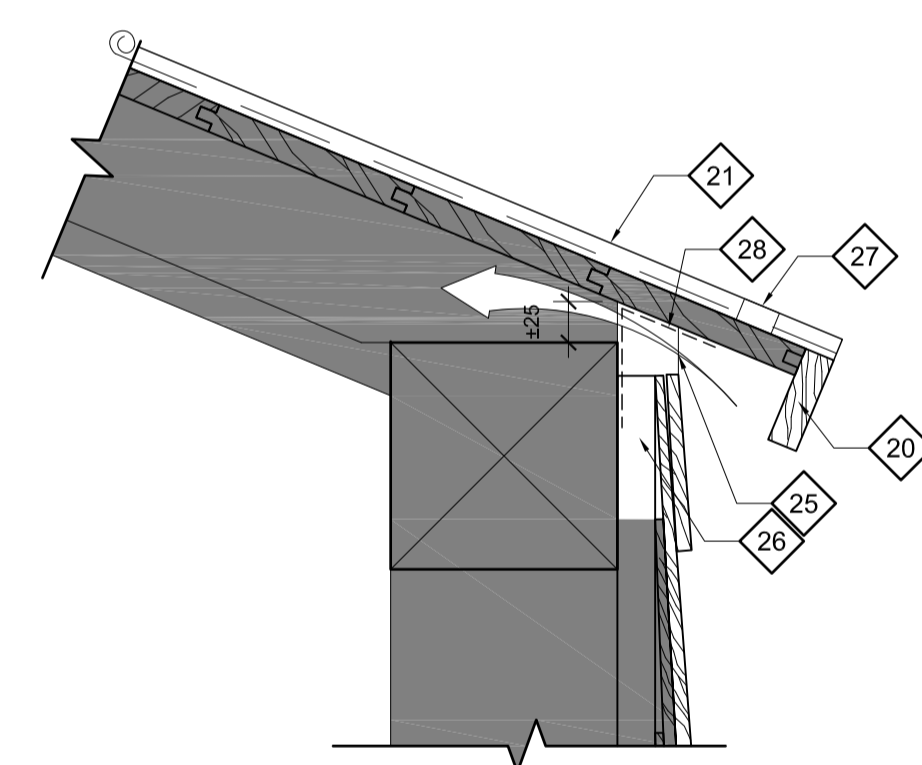
04 COUPE TYPE
A10/A40 1:10



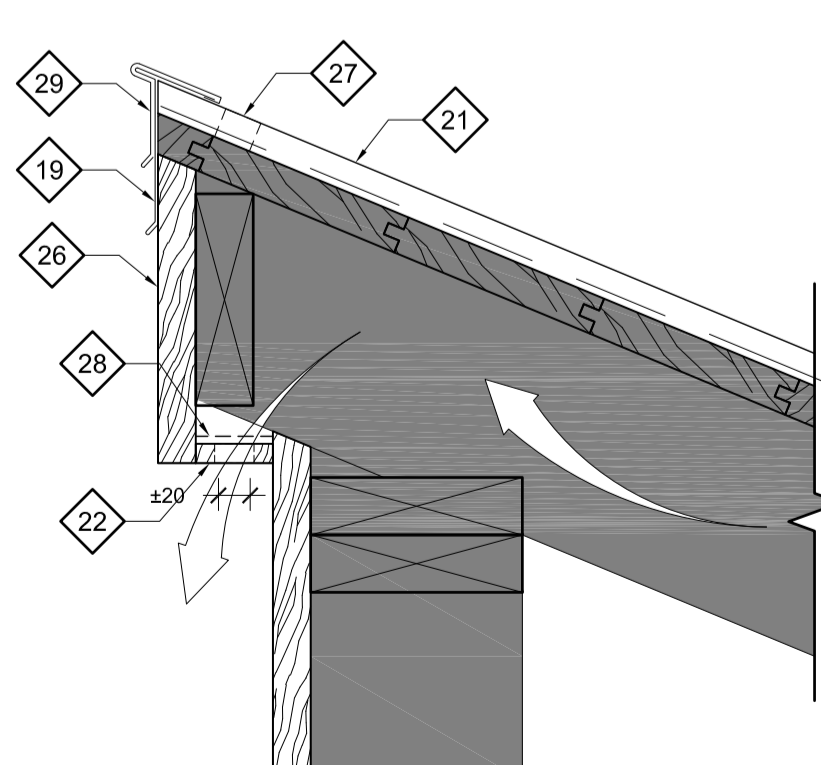
05 GOUTTIÈRE
A30/A40 1:5



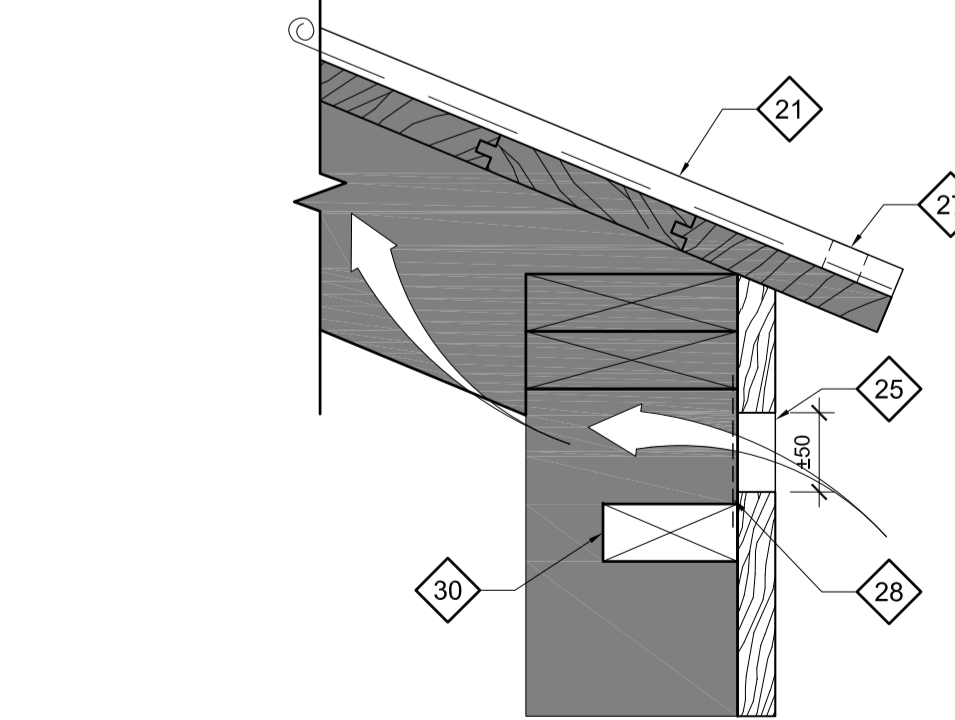
06 DÉTAIL DE TOITURE
A30/A40 1:5



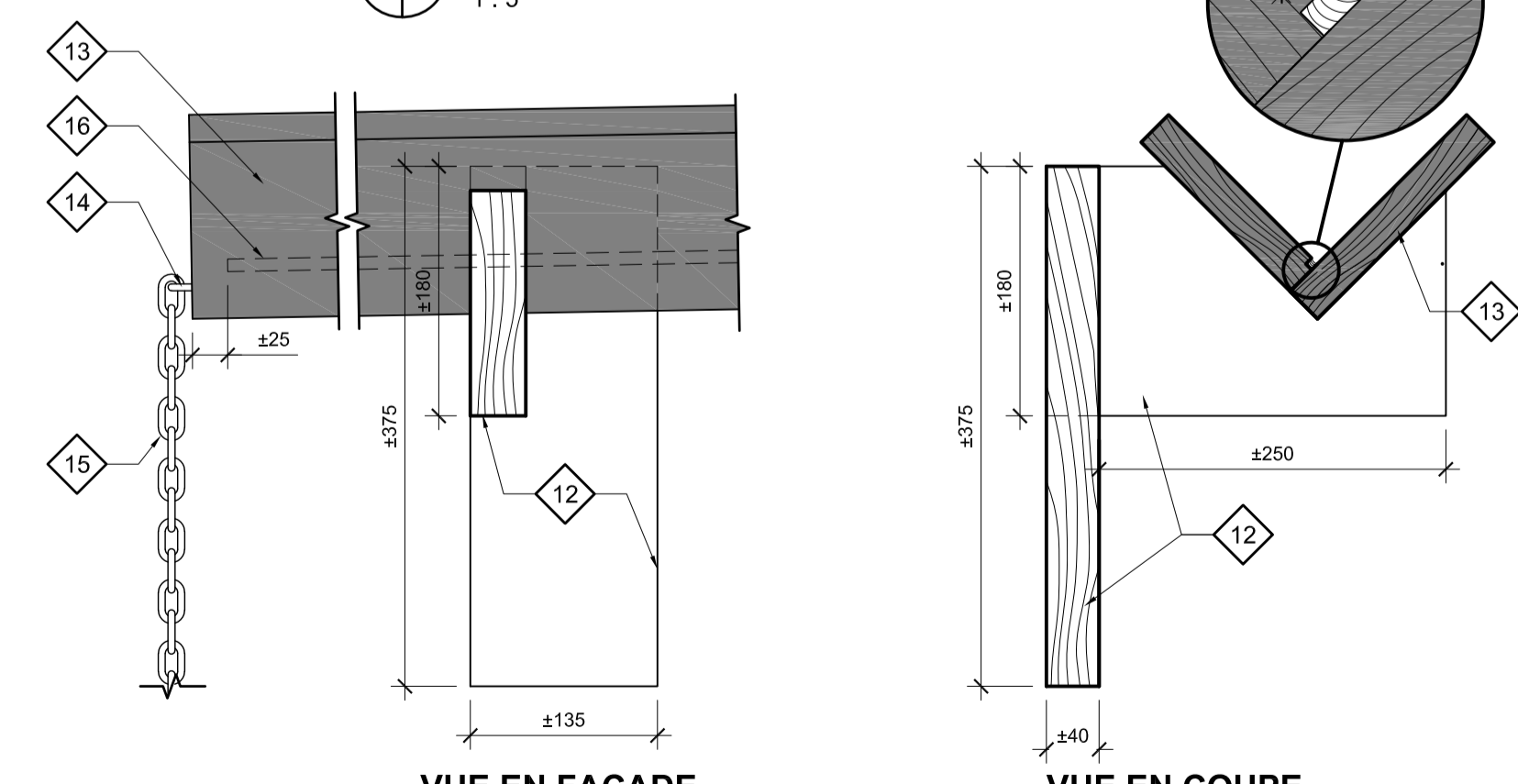
07 DÉTAIL DE TOITURE
A30/A40 1:5



08 DÉTAIL DE TOITURE
A30/A40 1:5



09 DÉTAIL DE TOITURE
A30/A40 1:5



10 COUPE - GOUTTIÈRE / SUPPORT
A20/A40 1:5

**NOTES SPÉCIFIQUES
COUPES & DÉTAILS**

- 01 NOUVELLE FONDATION, VOIR STRUCTURE.
- 02 RIVE DE BOIS À REMPLACER, VOIR STRUCTURE.
- 03 NOUVELLE PIÈCE DE BOIS, VOIR STRUCTURE.
- 04 PIERRE RÉCUPÉRÉE, TAILLÉE À 90mm D'ÉPAISSEUR ET RÉINSTALLÉE COMME PLACAGE À LA NOUVELLE FONDATION.
- 05 TRAIT DE SCIE À FAIRE POUR COUPER LES PLANCHES VERTICALES.
- 06 PLANCHES VERTICALES À ENLEVER, INSTALLER DE NOUVELLES PLANCHES APRÈS LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- 07 PLANCHES DE REVÊTEMENT HORIZONTALES À RETIRER AVEC PRÉCAUTION ET À RÉINSTALLER SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE.
- 08 PLANCHES DE REVÊTEMENT VERTICALES À ENLEVER, RAGRÉER LE BAS DU MUR ET INSTALLER DE NOUVELLES PLANCHES VERTICALES IDENTIQUES SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE.
- 09 BARDEAUX DE CÈDRE À ENLEVER SUR UNE HAUTEUR DE ±400mm POUR PERMETTRE LES TRAVAUX DE STRUCTURE. RAGRÉER LE BAS DU MUR ET INSTALLER DE NOUVEAUX BARDEAUX DE CÈDRE SUITE AUX TRAVAUX DE STRUCTURE.
- 10 GRILLE DE VENTILATION EN ALUMINIUM PEINTE MÊME COULEUR QUE LE MUR EXTÉRIEUR DE 400x150mm, VOIR FEUILLE A10 POUR LOCALISATION.
- 11 MORTIER ±10mm.
- 12 SUPPORT DE GOUTTIÈRE EXISTANT OU NOUVELLES PLANCHES DE CÈDRE (±40mm D'ÉPAISSEUR) TEL QU'EXISTANTES À PEINTURER.
- 13 GOUTTIÈRE EXISTANTE À AJUSTER AFIN D'OBTENIR UNE PENTE PERMETTANT L'ÉCOULEMENT DES EAUX.
- 14 NOUVEL OUILLET EN ACIER INOXYDABLE (PEINT EN NOIR), SOLIDEMENT ANCRÉE AFIN DE SOUTENIR LA CHAÎNE.
- 15 NOUVELLE CHAÎNE EN ACIER INOXYDABLE (PEINT EN NOIR) POUR DIRIGER L'ÉCOULEMENT DES EAUX.
- 16 À LA RENCONTRE DES 2 PLANCHES FORMANT LA GOUTTIÈRE, FAIRE UN TRAIT DE SCIE SUR 6mm DE PROFONDEUR ET LE REMPLIR DE SCÉLLANT, ARRÊTER LE TRAIT DE SCIE À 25mm DES EXTRÉMITÉS DE LA GOUTTIÈRE.
- 17 GOUTTIÈRE D'ACIER INOXYDABLE CAL. 22.
- 18 ÉTRIERS DE SUPPORT EN ACIER INOXYDABLE, FIXÉS DANS LES CHEVRONS À ENVIRON 810mm c/c AU MOYEN DE VIS INOXYDABLES.
- 19 SOLIN DE DÉPART EN ACIER ÉMAILLÉ CAL. 24 COULEUR BLANCHE.
- 20 NOUVELLE PLANCHE DE FASCIA, ±25x125mm PEINTE.
- 21 COUVERTURE DE TÔLE EN ACIER GALVALUME SUR MEMBRANE D'ÉTANCHÉITE.
- 22 NOUVELLE PLANCHE DE SOFFITE DE BOIS PEINTE.
- 23 DESCENTE PLUVIALE EN ACIER INOXYDABLE CAL. 22 100x100mm.
- 24 ATTACHES DE RETENUE DE GOUTTIÈRE EN ACIER INOXYDABLE 3mm ÉPAISSEUR 25mm @450mm c/c.
- 25 OUVERTURE À FAIRE POUR VENTILATION NATURELLE.
- 26 NOUVELLE PLANCHE 25mm.
- 27 LISIÈRE DE FERMETURE.
- 28 MOUSTIQUE EN ACIER INOXYDABLE.
- 29 SOLIN EN ACIER GALVALUME CAL. 24.
- 30 BLOCCAGE DE BOIS.
- 31 FERMER LES EXTRÉMITÉS AVEC UNE PLANCHE 25mm

Canada
Parcs Canada Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets Asset Management and Project Delivery
Région du Québec Quebec Region

stgmarchitectes
TETRA TECH

| révisions | description | date |
|-----------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | EMISSION 50% | 2018-02-09 |

A no. du détail detail no.
B sur dessin no. location drawing no.
C drawing no. dessin no.

Projet **AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON
JOSEPH-GAVEY**
PARKS CANADA
FORILLON NATIONAL PARK
GRANDE-GRAVE REGION
RESTORATION OF THE HOUSE
JOSEPH-GAVEY

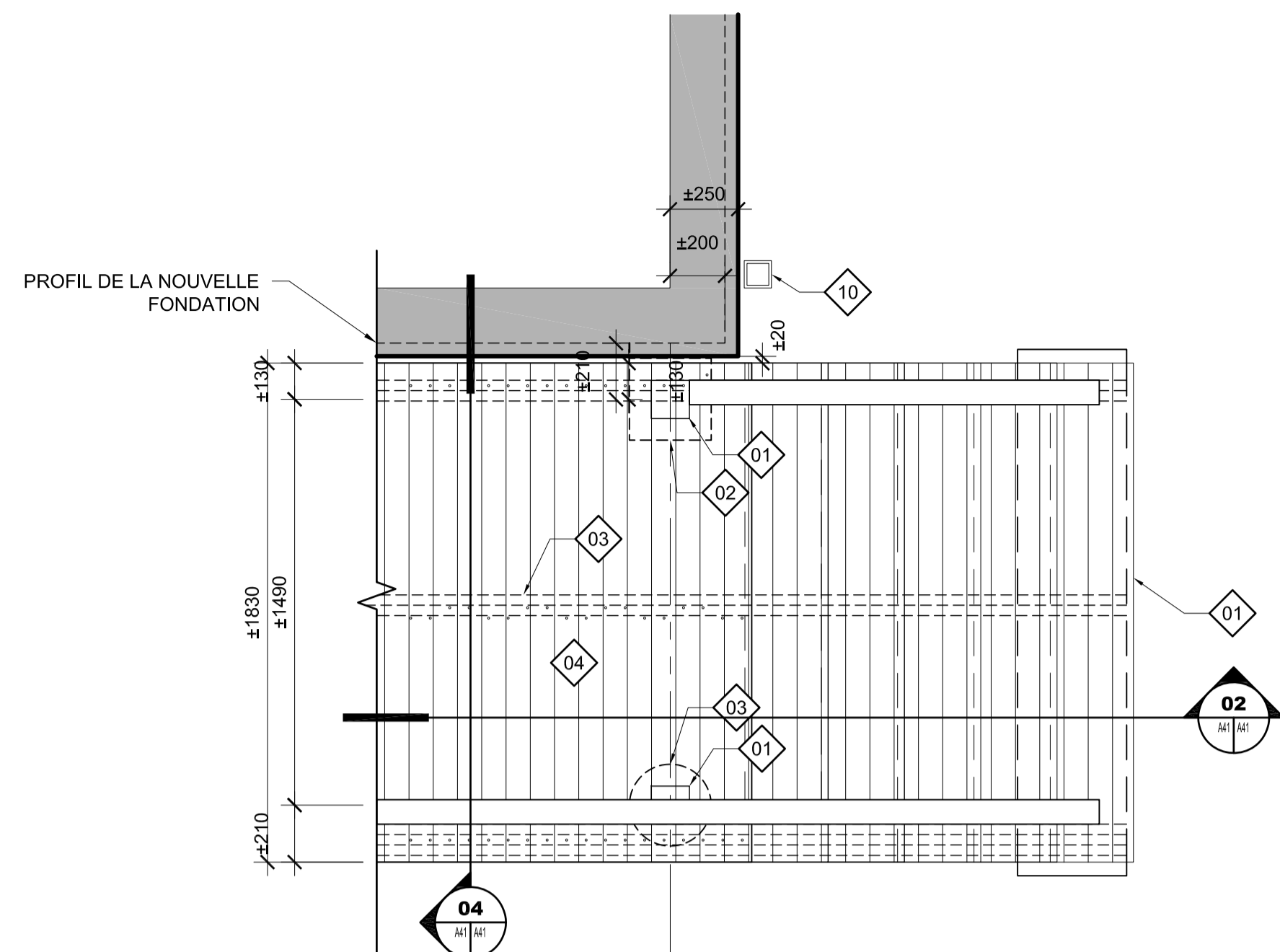
Dessin **ARCHITECTURE
ARCHITECTURE
LOT-1
COUPES & DÉTAILS**

**LOT-1
SECTION & DETAILS**

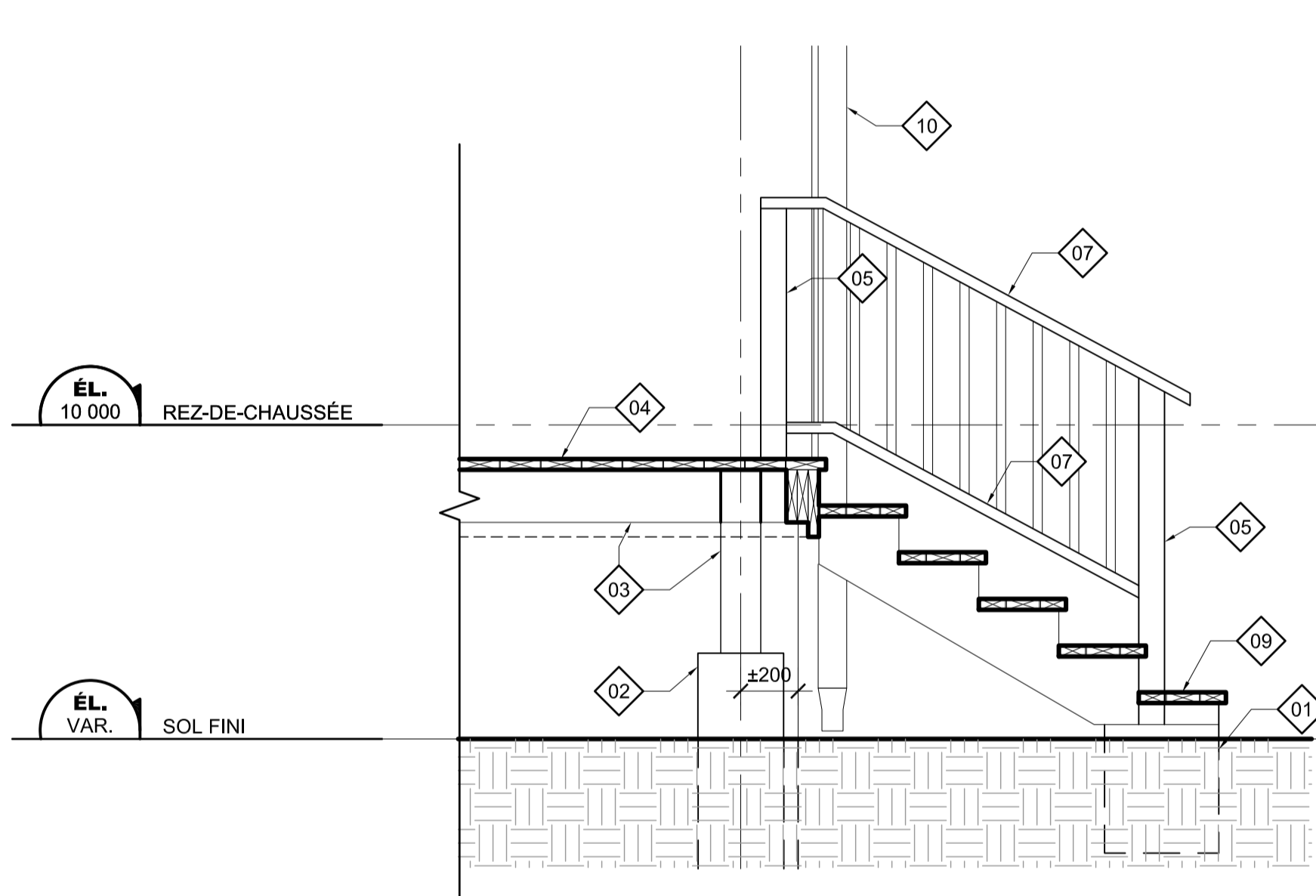
Conçu par **ANNE VALLIÈRES** Designed By
Date (yyyy/mm/dd)
Dessiné par **E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE** Drawn By
Date (yyyy/mm/dd)
Examiné par Reviewed By
Date (yyyy/mm/dd)
Approuvé par Approved By
Date (yyyy/mm/dd)

**PLANS EN PRÉPARATION
PLANS IN PREPARATION**

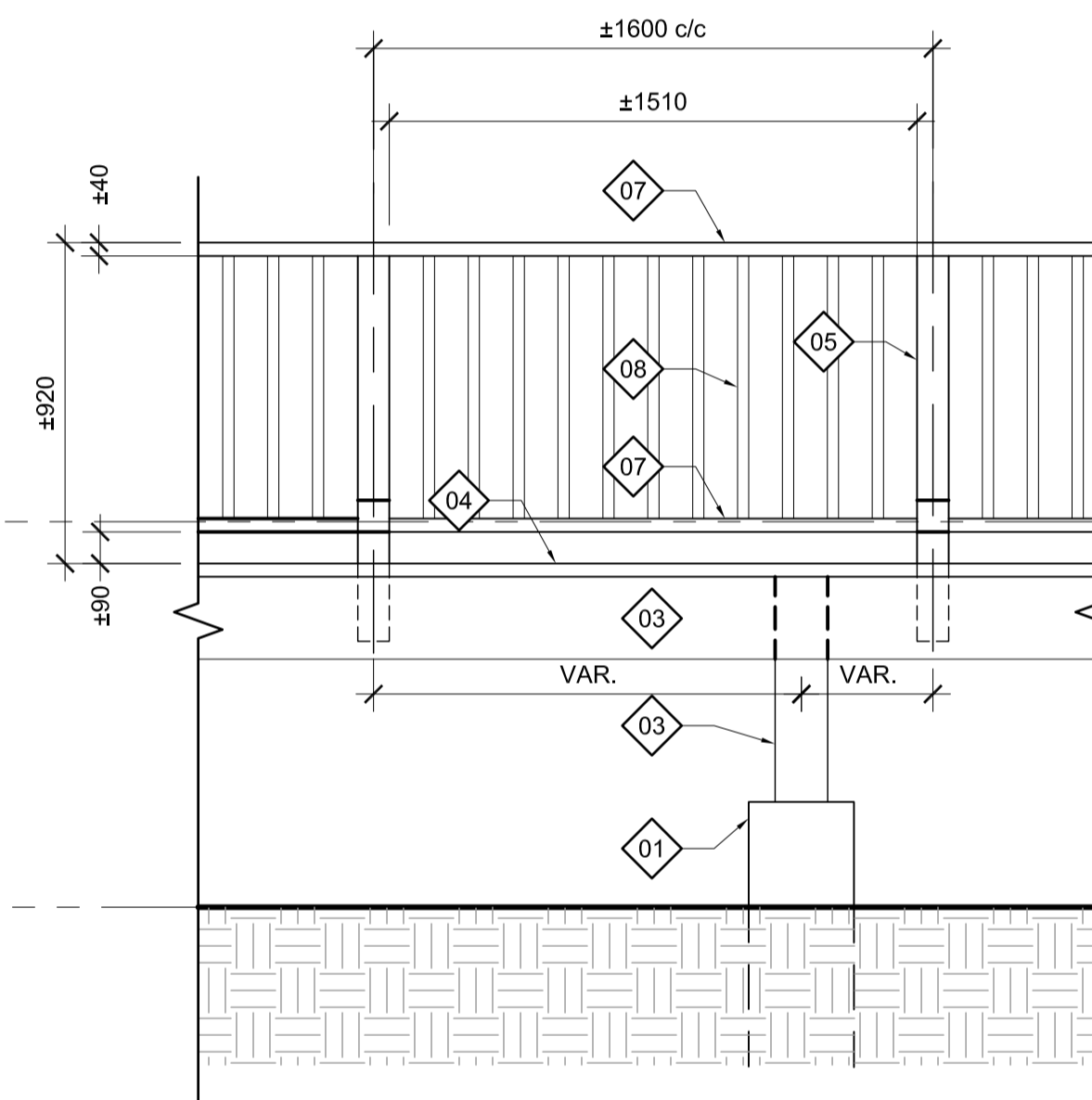
No. du projet **1817-2** Project no.
APC PCA
No. du dessin **A40@A41-DT-COU-1817-2.DWG** Drawing no.
A40



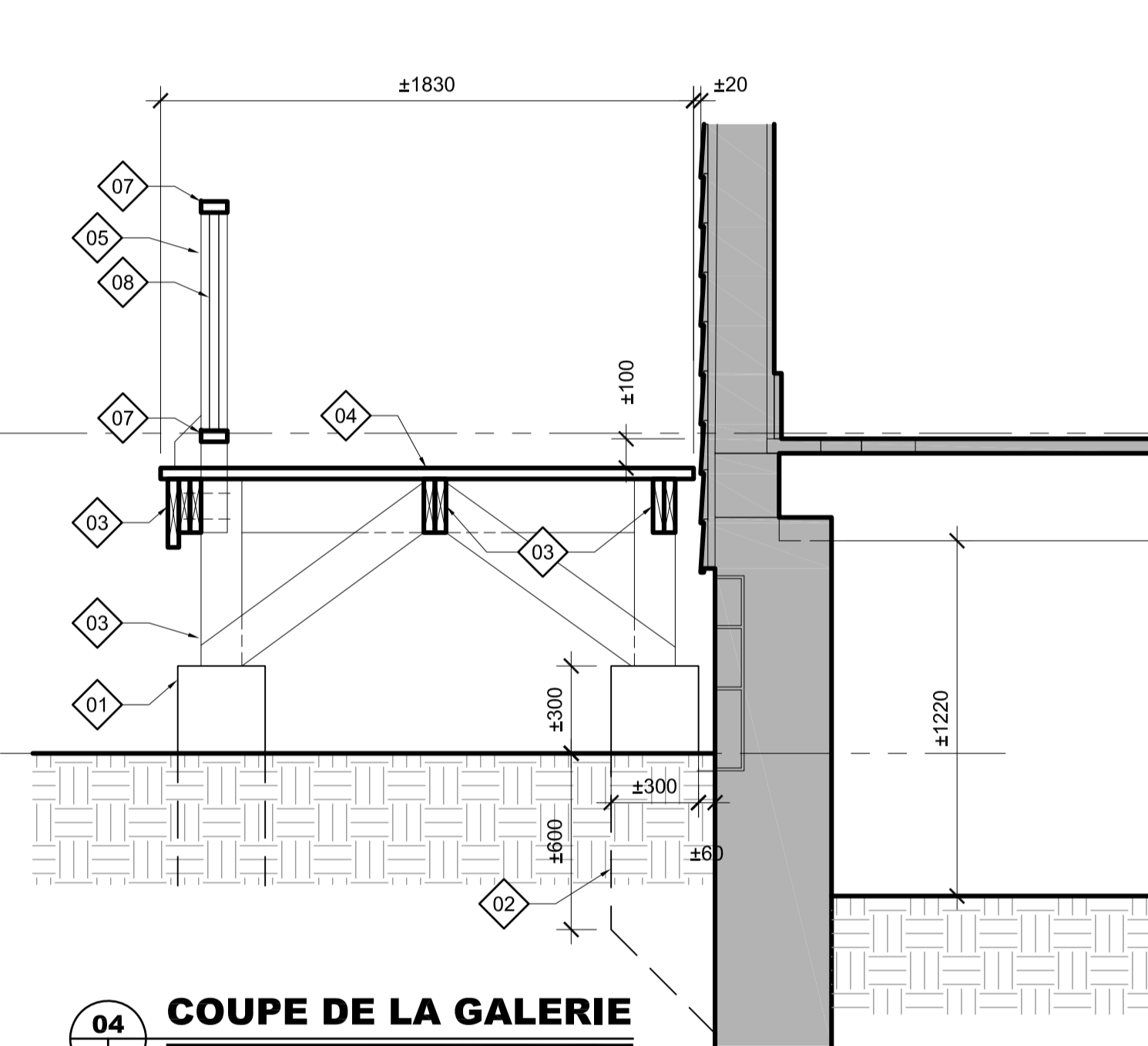
01 PLAN DE LA GALERIE
A11/A41 1:20



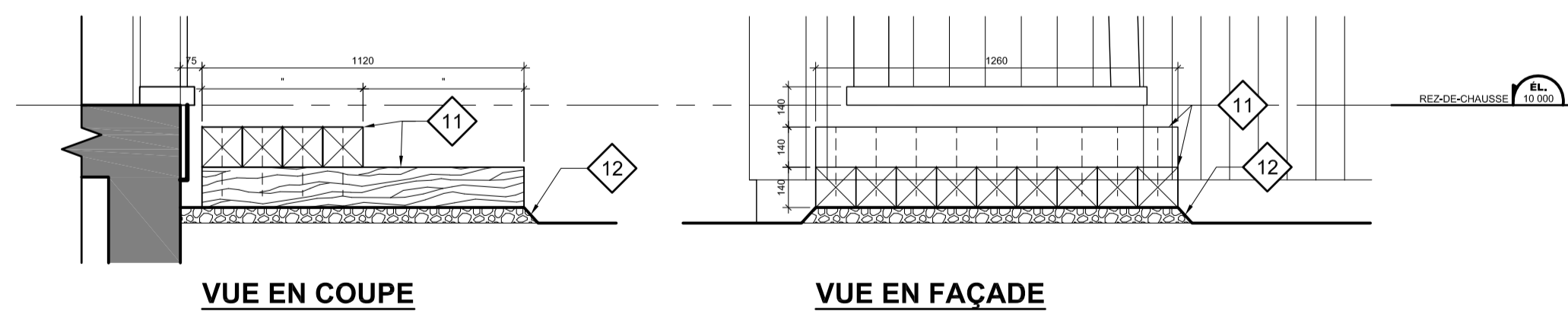
02 ESCALIER DE LA GALERIE
A41/A41 1:20



03 ÉLÉVATION TYPE GALERIE
A20/A41 1:20



04 COUPE DE LA GALERIE
A41/A41 1:20



05 MARCHE BOIS DE L'ENTRÉE
A11/A41 1:20

- NOTES SPÉCIFIQUES
COUPES & DÉTAILS**
- 01 BASE DE BÉTON, VOIR STRUCTURE.
 - 02 CORBEAU DE DE BÉTON ANCRÉ DANS LA FONDATION, VOIR ING.
 - 03 CHARPENTE DU BALCON, VOIR STRUCTURE.
 - 04 PONTAGE DE BOIS 38x140mm, VOIR ING.
 - 05 POTEAU DE BOIS 89x89mm FIXÉ AUX SOLIVES.
 - 06 BLOC DÉCORATIF, 89x89mm.
 - 07 PIÈCE HORIZONTALE 38x89mm.
 - 08 BARROTINS 32x32mm @ 125mm c/c.
 - 09 MARCHES DE BOIS, 2x38x89mm + 38x115mm.
 - 10 DESCENTE DE GOUTTIÈRE, VOIR FEUILLE A40.
 - 11 PIÈCES DE BOIS TRAITÉES 140x140mm FIXÉES ENSEMBLE AVEC DES CLOUS GALVANISÉS DE 250mm.
 - 12 LIT DE POUSSIÈRE DE PIERRE COMPACTÉ



| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | EMISSION 50% | 2018-02-09 |

| | | |
|---|---|---|
| A | A no. du détail / detail no. | A |
| C | B sur dessin no. / location drawing no. | B |
| | C drawing no. / dessin no. | C |

Projet
AGENCE PARCS CANADA
PARC NATIONAL FORILLON
SECTEUR GRANDE-GRAVE
RÉFECTION DE LA MAISON
JOSEPH-GAVEY
PARKS CANADA
FORILLON NATIONAL PARK
GRANDE-GRAVE REGION
RESTORATION OF THE HOUSE
JOSEPH-GAVEY

Dessin
ARCHITECTURE
ARCHITECTURE
LOT-1
COUPES & DÉTAILS
LOT-1
SECTION & DETAILS

Conçu par ANNE VALLIÈRES Designed By
Date (yyyy/mm/dd)
Dessiné par E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE Drawn By
Date (yyyy/mm/dd)
Examiné par Reviewed By
Date (yyyy/mm/dd)
Approuvé par Approved By
Date (yyyy/mm/dd)

PLANS EN PRÉPARATION
PLANS IN PREPARATION
No. du projet 1817-2 Project no.
APC PCA
No. du dessin A40@A41-DT-COU-1817-2.DWG Drawing no.
A41

| TABLEAU DES TRAVAUX AUX FENÊTRES | | | | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------------|-------------------------------------|------|------------------|----------------|---------------|-------|----------------------|----------------------|---------------------|--------|---------|-----------|-------------------------------|--|--|
| Numéro fenêtre | Dimensions (hauteur x largeur) (mm) | Type | Matériau châssis | Matériau cadre | INTERVENTIONS | | | | | | | | | | |
| | | | | | Châssis | Cadre | Moulures extérieures | Moulures intérieures | Tablette extérieure | Verges | Mastics | Solsolins | Contre-fenêtres (voir note 1) | Remarques | |
| F2.1 | 1050 x 1700 | FA | Pin | Pin | P. | P. | R.* | G. | N. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 |
| F2.2 | 1050 x 1700 | FA | Pin | Pin | P. | P. | R.* | G. | N. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 |
| F3 | 1050 x 1700 | FA | Pin | Pin | P. | P. | R.* | G. | N. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 |
| F4 | 1050 x 1700 | FA | Pin | Pin | P. | P. | R.* | G. | N. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 |
| F5.1 | 1050 x 1700 | FA | Pin | Pin | P. | P. | R.* | G. | N. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 |
| F5.2 | 1050 x 1700 | FA | Pin | Pin | P. | P. | R.* | G. | N. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 |
| F6.1 | 750 x 1200 | FD | Pin | Pin | P. | P. | R.* | NV. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 | |
| F6.2 | 1000 x 700 | FF | Pin | Pin | P. | P. | R.* | NV. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 | |
| F6.3 | 950 x 400 | FE | Pin | Pin | P. | P. | R.* | NV. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 | |
| F7 | 750 x 1200 | FC | Pin | Pin | P. | P. | R.* | NV. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 | |
| F8 | 750 x 1200 | FB | Pin | Pin | P. | P. | R.* | G. | N. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 |
| F9 | 750 x 1200 | FB | Pin | Pin | P. | P. | R.* | G. | N. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 |
| F10 | 750 x 1200 | FB | Pin | Pin | P. | P. | R.* | G. | N. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 |
| F12 | 750 x 1200 | FB | Pin | Pin | P. | P. | R.* | G. | N. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 |
| F13 | 750 x 1200 | FB | Pin | Pin | P. | P. | R.* | G. | N. | R. | N. | E. | NV. | R. | * Remplacer toutes les moulures extérieures, voir note 2 |

NOTES GÉNÉRALES FENÊTRES

NOTE 1 : FABRIQUER LES CONTRE-FENÊTRES AVEC LA MÊME ESSENCE DE BOIS QUE LES FENÊTRES EXISTANTES, FABRIQUER LES CONTRE-FENÊTRES AVEC LE MÊME NOMBRE DE CARREUX QUE LES FENÊTRES ADJACENTES, INSTALLER LE VERRRE À L'AIDE DE POINTES DE VITRIER ET SCELLANT, APPRÊTER ET PEINTURER LES CONTRE-FENÊTRES, NOUVEAU SYSTÈME DE FIXATION DES CONTRE-FENÊTRES EN ACIER INOXYDABLE.

NOTE 2 : REMPLACER LES SOLINS EXISTANTS AUX ENDOITS OU ON REMPLACE LES MOULURES DE TÊTE, REMPLACER LE SOLIN PAR UN SOLIN EN ACIER GALVANISÉ TEL QUE L'EXISTANT.

LÉGENDE TABLEAU DES FENÊTRES

A. = AJUSTER
E. = ENLEVER
G. = GRATTER
N. = NETTOYER
P. = PEINTURER
R. = REMPLACER
V. = VERNIR

NA. = NON APPLICABLE
NV. = NOUVEAU



FENÊTRE TYPE FA EXISTANT FENÊTRE TYPE FB EXISTANT FENÊTRE TYPE FC EXISTANT FENÊTRE TYPE FD EXISTANT

FENÊTRE TYPE FE EXISTANT FENÊTRE TYPE FF EXISTANT

| TABLEAU DES TRAVAUX AUX PORTES | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|------|----------------|----------------------|----------------|----------------|-------|---------|--------------------------------|----------------------|--------|---------|-----------|---------------|-------------------------|-----------|---------|---|---|
| Numéro porte | Dimensions (hauteur x largeur) (mm) | Type | Matériau local | Nom du local | Matériau porte | Matériau cadre | Cadre | Châssis | Moulures extérieures (non/moy) | Moulures intérieures | Verges | Mastics | Solsolins | Quincaillerie | Groupe de Quincaillerie | Remarques | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | Châssis | Cadre | Moulures extérieures (non/moy) |
| P1 | 1000 x 1980 | PA | Hall | Hall | Pin | Pin | G. | N. | G. | N. | P. | G. | N. | NA. | N. | R. | 1 | Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés | |
| P1.1 | 1000 x 1980 | PA | 1 | Hall | Pin | Pin | P. | P. | P. | G. | N. | P. | NV. | NA. | NV. | NV. | 2 | Nouvelle porte épaisseur 57 mm, identique à la porte P1 | |
| P3.1 | 960 x 1960 | Pa | 3 | Cuisine | Pin | Pin | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | Porte à enlever et à remettre au propriétaire, ragréer le cadre | |
| P3.2 | 750 x 1950 | Pb | 3 | Cuisine (escalier) | Pin | Pin | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | Porte à enlever et à remettre au propriétaire, ragréer le cadre | |
| P4 | 960 x 1960 | Pa | 4 | Chambre | Pin | Pin | G. | N. | G. | N. | P. | G. | N. | NA. | NA. | R. | 3 | Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés | |
| P5 | 960 x 1960 | Pa | 5 | Chambre | Pin | Pin | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | Porte à enlever et à remettre au propriétaire, ragréer le cadre | |
| P6 | 960 x 1960 | PC | 6 | Annexe | Pin | Pin | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | Porte à enlever et à remettre au propriétaire, ragréer le cadre | |
| P7 | 860 x 1860 | PB | 7 | Tambour | Épinette | Épinette | R. | R. | R. | R. | NA. | NA. | NA. | NA. | NA. | R. | 4 | Planches embouteillées clouées sur traverses | |
| P9 | 960 x 1960 | Pa | 9 | Chambre | Pin | Pin | G. | N. | G. | N. | P. | G. | N. | NA. | NA. | NA. | R. | 3 | Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés |
| P10.1 | 960 x 1960 | Pa | 10 | Chambre | Pin | Pin | G. | N. | G. | N. | P. | G. | N. | NA. | NA. | NA. | R. | 3 | Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés |
| P10.2 | | Pd | 10 | Chambre (garde-robe) | CP | CP | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | Porte à enlever et à remettre au propriétaire | |
| P11 | | Pc | 11 | Rangement | Pin | Pin | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | Porte à enlever et à remettre au propriétaire | |
| P12 | 960 x 1960 | Pa | 12 | Chambre | Pin | Pin | G. | N. | G. | N. | P. | G. | N. | NA. | NA. | NA. | R. | 3 | Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés |
| P13 | 960 x 1960 | Pa | 13 | Chambre | Pin | Pin | G. | N. | G. | N. | P. | G. | N. | NA. | NA. | NA. | R. | 3 | Porte à tenons et mortaises à panneaux moulés |
| PS1 | 1100 x 1200 | PD | S1 | Sous-sol | Épinette | Épinette | P. | P. | NA. | NA. | P. | NA. | NA. | NA. | NA. | R. | 9 | Planches embouteillées clouées sur traverses | |

NOTES GÉNÉRALES PORTES

NOTE 1 : POUR TOUTES LES PORTES EXISTANTES : ENLEVER TOUTE LA PEINTURE EXISTANTE, DÉCAPER, NETTOYER TOUTES LES SURFACES.

NOTE 2 : POUR LES SECTIONNÉS VITRÉS DES PORTES, IMPOSTES ET PANNEAUX LATÉRAUX, ENLEVER ET REMPLACER LE MASTIC EXISTANT PAR UN NOUVEAU SCELLANT.

LÉGENDE TABLEAU DES PORTES

A. = AJUSTER
CP. = CONTREPLAQUÉ
E. = ENLEVER
G. = GRATTER
N. = NETTOYER
P. = PEINTURER
R. = REMPLACER
V. = VERNIR

NA. = NON APPLICABLE
N. = NOUVEAU

GROUPES DE QUINCAILLERIE

GRUPE 1 (PORTE P1): 1 - ENSEMBLE SERRURE DE SURFACE AVEC BOUTON DE FONTE #A89VS5 DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC
1 - LOQUET EN FONTE #J088575W DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC
2 - PENTURES EN FONTE DROITE #J88440W DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC

GRUPE 2 (PORTE P1.1): 1 - ENSEMBLE DE POIGNÉE AVEC BARRURE POUR PORTE EXTÉRIEURE NOIR VULCAIN (POUR PORTE DE 57 mm) #2817-160-007 DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC
1 - COUPE-FROID AU PÉRIMÈTRE EN NÉOPRÈNE AUTO-ADHÉSIF 3 X 12 mm PAR LONGUEUR REQUISE DE UNIQUE
3 - PENTURES EN FONTE DROITE #J88440W DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC

GRUPE 3 (PORTE P4, P6F, P6G, P9, P10.1, P11, P12, P13): 1 - ENSEMBLE SERRURE DE SURFACE AVEC BOUTON BLANC ANTIQUE #A89VS4 DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC
1 - LOQUET EN FONTE #J088575W DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC
2 - PENTURES EN FONTE DROITE #J88440W DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC

GRUPE 4 (PORTE P7): 1 - CLENÇHE DE PORTE EN FER FORGÉ #A15V DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC
1 - COUPE-FROID AU PÉRIMÈTRE EN NÉOPRÈNE AUTO-ADHÉSIF 3 X 12 mm PAR LONGUEUR REQUISE DE UNIQUE
2 - PENTURES EN FONTE DROITE #J88440W DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC

GRUPE 5 (PORTE P6B): 1 - ENSEMBLE SERRURE DE SURFACE AVEC BOUTON DE FONTE #A89VS5 DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC
1 - LOQUET EN FONTE #J088575W DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC
2 - PENTURES EN FONTE DROITE #J88440W DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC

GRUPE 6 (PORTE P6A): 1 - ENSEMBLE SERRURE DE SURFACE AVEC BOUTON DE FONTE #A89VS5 DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC
2 - PENTURES EN FONTE DROITE #J88440W DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC

GRUPE 7 (PORTE P6C): 2 - BOUTONS FONTE & PORCELAINE #A615V DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC
1 - LOQUET MAGNÉTIQUE DOUBLE #291BLV (NOIR) DE RICHELIEU
4 - PENTURES EN FONTE DROITE #J88440W DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC

GRUPE 8 (PORTE P6H): 1 - SERRURE À MORTAISE POUR PORTE COULISSANTE FONCTION D'INTIMITÉ AVEC BARRETTE TOURNANTE D'INTIMITÉ #17PD80SS17542 FINI C32D DE LA SÉRIE PD8000 DE ONWARD HARDWARE UNE DIVISION DE RICHELIEU
1 - BÂTI POUR PORTE COULISSANTE ESCAMOTABLE

GRUPE 9 (PORTE P51): 1 - MORILLON À CHARNIÈRE FORMAT 3 1/2" POUR CADENAS DE ONWARD DISTRIBUE PAR RONA #D/ARTICLE 3505446
2 - PENTURES EN FONTE DROITE #J88440W DE QUINCAILLERIE DU VIEUX QUÉBEC
1 - COUPE-FROID AU PÉRIMÈTRE EN NÉOPRÈNE AUTO-ADHÉSIF 3 X 12 mm PAR LONGUEUR REQUISE DE UNIQUE



PORTE TYPE PA EXISTANT PORTE TYPE PB EXISTANT PORTE TYPE PC EXISTANT PORTE TYPE Pa EXISTANT

PORTE TYPE Pb EXISTANT PORTE TYPE Pc EXISTANT PORTE TYPE Pd EXISTANT PORTE SOUS-SOL EXISTANT

| TABLEAU DES FINIS | | | | | | | | | | | |
|-------------------|-----------|-----------------|----------|-----------------|----------|--|--|--|--|--|--|
| LOCALISATION | PLANCHERS | MURS INTÉRIEURS | PLAFONDS | | | | | | | | |
| | | | | MURS INTÉRIEURS | PLAFONDS | | | | | | |
| 1 Hall | • | • | • | | | | | | | | |
| 2 Salon | • | • | • | | | | | | | | |
| 3 Cuisine | • | • | • | | | | | | | | |
| 4 Chambre | • | • | • | | | | | | | | |
| 5 Chambre | • | • | • | | | | | | | | |
| 6 Annexe | • | • | • | | | | | | | | |
| 7 Tambour | • | • | • | | | | | | | | |
| 8 Corridor | • | • | • | | | | | | | | |
| 9 Chambre | • | • | • | | | | | | | | |
| 10 Chambre | • | • | • | | | | | | | | |
| 11 Rangement | • | • | • | | | | | | | | |
| 12 Chambre | • | • | • | | | | | | | | |
| 13 Chambre | • | • | • | | | | | | | | |
| 14 Escalier | • | • | • | | | | | | | | |



CHEMINÉE À L'ÉTAGE EXISTANTE FINITION TYPIQUE EXISTANTE TAPISSERIE EXISTANTE ESCALIER EXISTANT

MUR ET PLAFOND ANNEXE EXISTANT MUR ET PLAFOND TAMBOUR EXISTANT

Canada
Parcs Canada Parks Canada
Gestion des biens et réalisation de projets Asset Management and Project Delivery
Région du Québec Quebec Region

sgmarchitectes
TETRA TECH

| | | |
|----|---------------|------------|
| 03 | ÉMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | ÉMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | ÉMISSION 50% | 2018-02-09 |

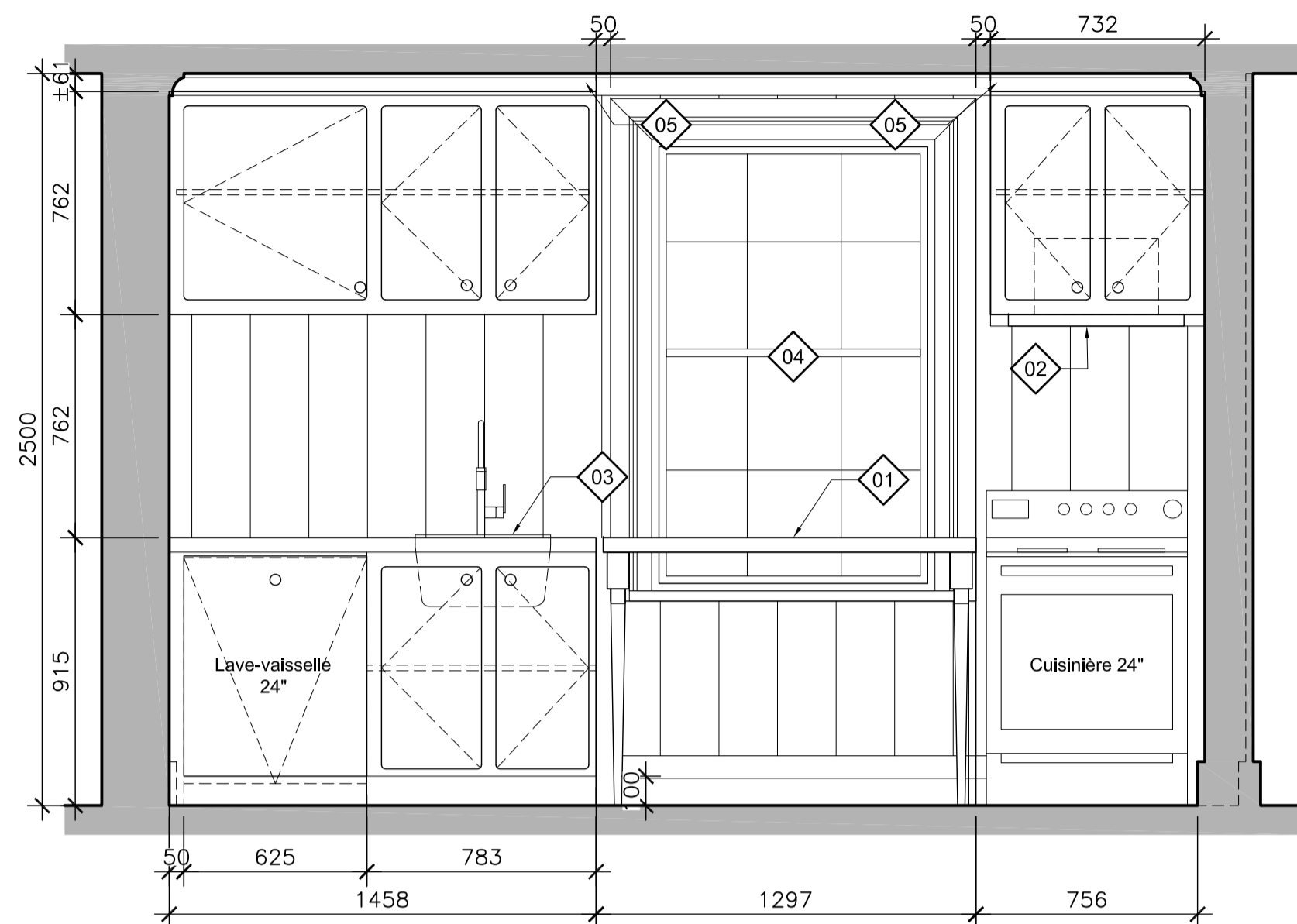
A no. du detail
B sur dessin no.
C drawing no.
A B C

Projet: **AGENCE PARCS CANADA / PARC NATIONAL FORILLON / SECTEUR GRANDE-GRAVE / RÉFÉCTION DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY / PARKS CANADA / FORILLON NATIONAL PARK / GRANDE-GRAVE REGION / RESTORATION OF THE HOUSE JOSEPH-GAVEY**

Dessin: **ARCHITECTURE ARCHITURE / LOT-1 / TABLEAU DES PORTES, FENÊTRES & FINIS / LOT-1 / DOOR, WINDOWS & FINISHES WORK SCHEDULES**

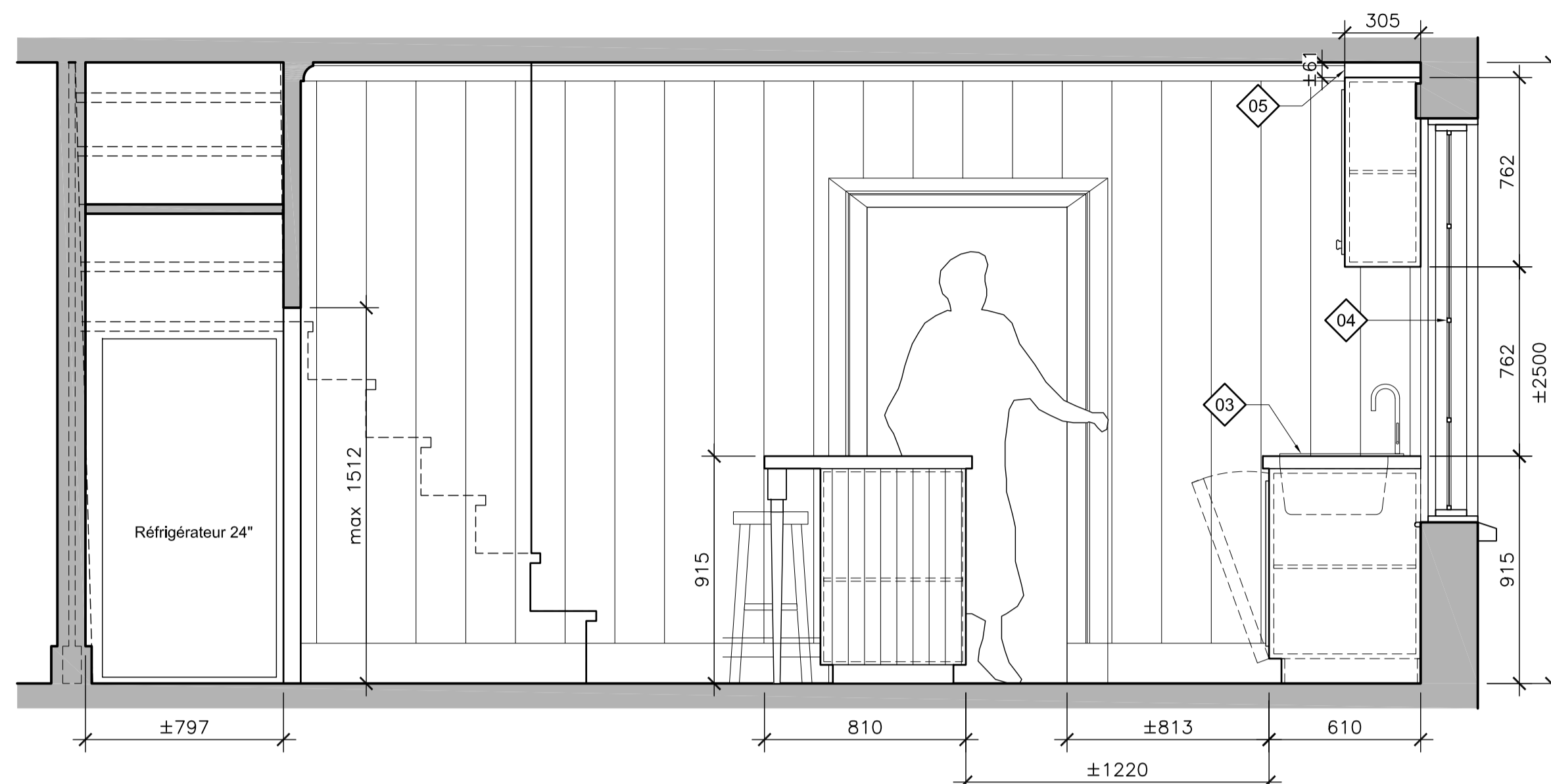
Conçu par: ANNE VALLIÈRES Designed By: (yyyy/mm/dd)
Date: (yyyy/mm/dd)
Dessiné par: E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE Drawn By: (yyyy/mm/dd)
Date: (yyyy/mm/dd)
Examiné par: Reviewed By: (yyyy/mm/dd)
Date: (yyyy/mm/dd)
Approuvé par: Approved By: (yyyy/mm/dd)
Date: (yyyy/mm/dd)

No. du projet: 1817-2 Project no. APC PCA
No. du dessin: A50-PO-TAB-1817-2.DWG Drawing no. A50



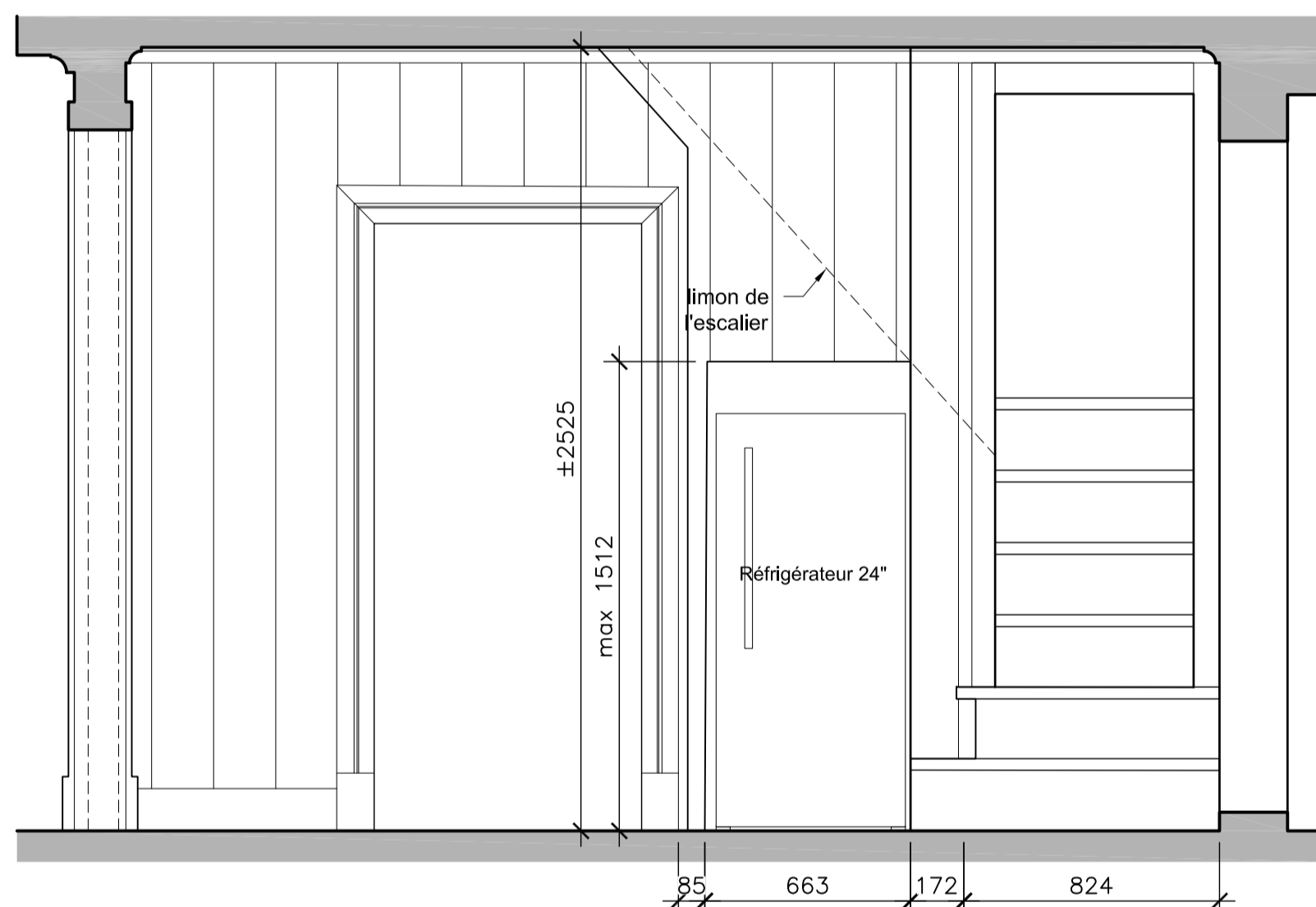
01 ÉLÉVATION CUISINE

A60 1:20



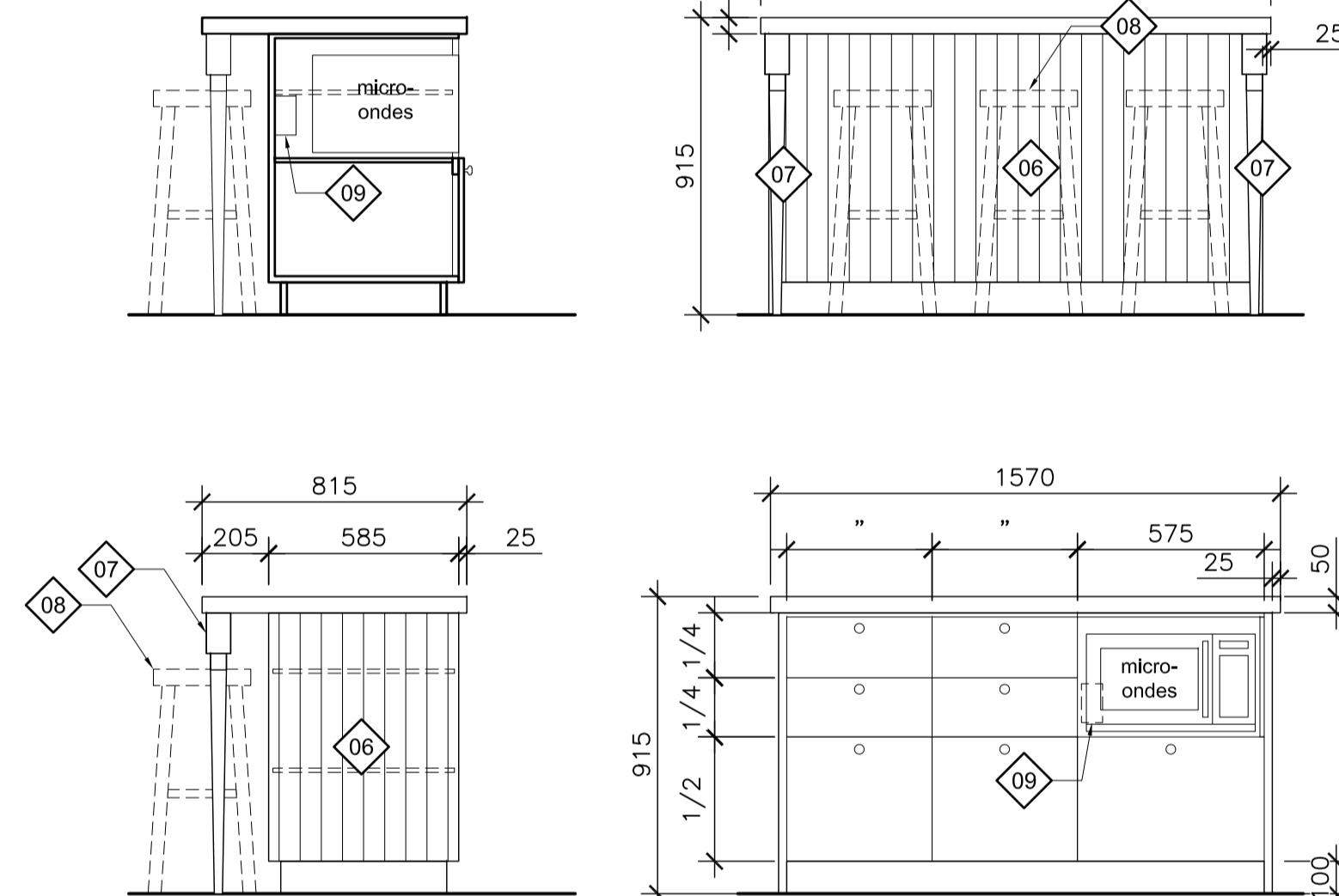
02 ÉLÉVATION CUISINE

A60 1:20



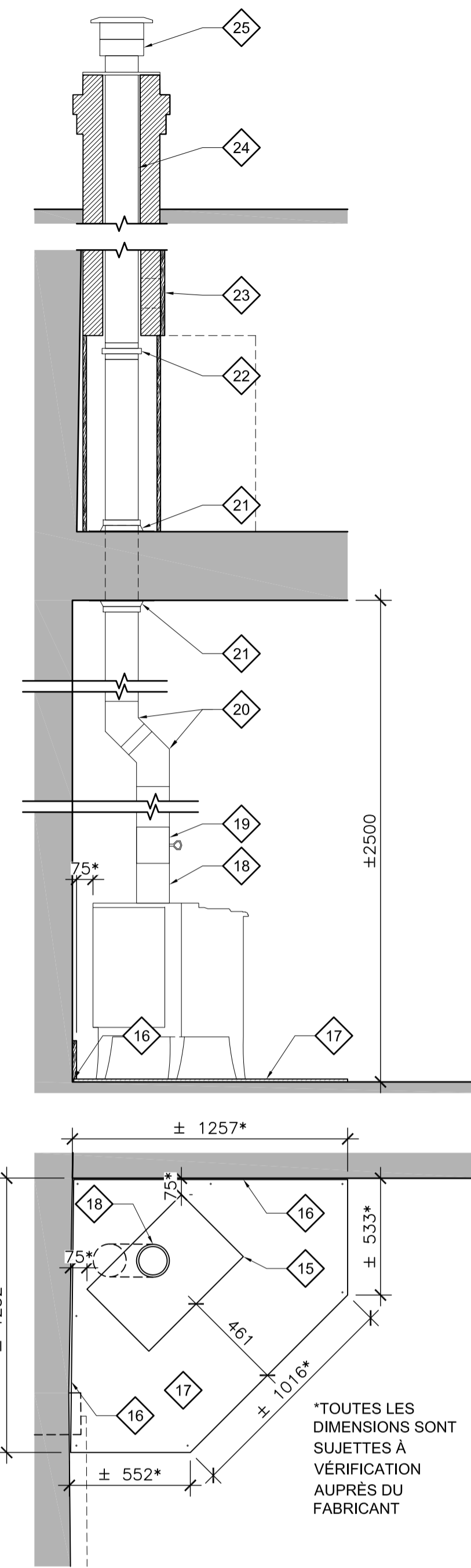
03 ÉLÉVATION CUISINE

A60 1:20



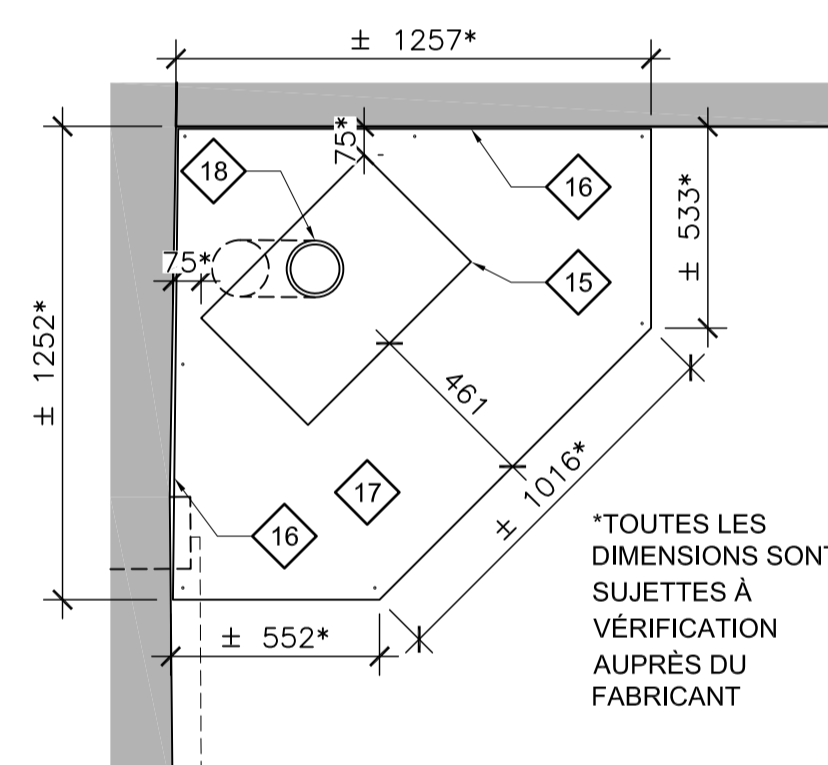
04 ÎLOT

A60 1:20



05 POÊLE À BOIS

A10/A60 1:20



*TOUTES LES DIMENSIONS SONT SUJETTES À VÉRIFICATION AUPRÈS DU FABRICANT

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION/ DÉMOLITION LOT.1

MOBILIER INTÉGRÉ - CUISINE

| Élément | Type | Matériau | Fin / modèle |
|--------------|-----------------|--------------------------|------------------------------|
| Cabinets | À charpente | Pin | - |
| Recouvrement | | Contreplaqué BC fir 13mm | Peint - couleur à déterminer |
| Comptoir | | Stratifié massif | Fin à déterminer |
| Panneaux | À feuillure | Contreplaqué BC fir 13mm | Peint - couleur à déterminer |
| Tiroirs | À recouvrement | Contreplaqué BC fir 13mm | Peint - couleur à déterminer |
| Poignées | Boutons | Céramique | Richelieu - BP6005 - blanc |
| Charnières | Dissimulées | Métal | - |
| Couliasses | À amortissement | Métal | - |

ÉLECTROMÉNAGERS - DIMENSIONS ADMISSIBLES

| Électroménager | Largeur | Profondeur | Hauteur |
|----------------|---------|------------|---------|
| Réfrigérateur | 610mm | 750mm | 1500mm |
| Cuisinière | 610mm | 762mm | - |
| Lave-vaisselle | 610mm | 610mm | 845mm |
| Micro-ondes | 560mm | 450mm | 305mm |

NOTES DESCRIPTIVES

- 01 SECTION DE COMPTOIR AMOVIBLE SUR PATTES DE BOIS DE MERISIER Tournées (RICHELIEU J60293603)
- 02 HOTTE ENCASTRÉE 24" (BROAN ELITE E1224SSLS)
- 03 EVIER DE CUISINE ET ROBINET, VOIR ING.
- 04 FENÊTRE RESTAURÉE EN LOT1, VOIR TABLEAU DES FINIS.
- 05 BANDE D'AJUSTEMENT AU PLAFOND EN BOIS PEINT, ø1X19mm.
- 06 PLANCHE À RAINURE EN V PEINTE, 64X16mm.
- 07 PATTE DE BOIS DE MERISIER Tournée (RICHELIEU J60293603)
- 08 MOBILIER, HORS-CONTRAT.
- 09 PRISE ÉLECTRIQUE, FILAGE DISSIMULÉ, VOIR ING.

- 10 MIROIR MURAL
- 11 BANQUETTE DE BOIS EN PLANCHE DE 1" SUR LAMBOURDES 38X64mm, PEINTE.
- 12 PLANCHE DE BOIS VERNIE, 350x200x16mm AVEC 3 CROCHETS À INTERVALLE RÉGULIER (RICHELIEU T5611, fini 900)
- 13 LAVABO, VOIR ING.
- 14 PLANCHE DE BOIS VERNIE, 1100x286x16mm AVEC 6 CROCHETS À INTERVALLE RÉGULIER (RICHELIEU T5611, fini 900)
- 15 POÊLE À BOIS 610x403mm TEL QUE "VISTA SUR PATTES" DE PACIFIC ENERGY.
- 16 À LA RENCONTRE DES MURS, PRÉVOIR UN JEU DE DILATATION DE 6mm MASQUÉ PAR LA PLINTHE DE MUR.

- 17 PLAQUE D'ACIER 6MM (1/2"), PEINTE EN NOIR MAT AVEC PEINTURE RÉSISTANTE À LA CHALEUR ET L'ABRASION FIXÉE AU PLANCHER AU MOYEN DE VIS À TÊTE FRAISÉE.
- 18 CHEMINÉE ISOLÉE À DOUBLE PAROI Ø150MM.
- 19 CLEF DE TIRAGE.
- 20 COUDE.
- 21 SUPPORT DE FINITION.
- 22 ADAPTATEUR.
- 23 OUVERTURE HORIZONTALE DANS LA CHEMINÉE À BOUCHER HERMÉTIQUEMENT AVEC DE LA BRIQUE.
- 24 CONDUIT FLEXIBLE INSÉRÉ DANS LA CHEMINÉE DE BRIQUE.
- 25 CAPUCHON DE CHEMINÉE.

Canada
 Parcs Canada / Parks Canada
 Gestion des biens et réalisation de projets / Asset Management and Project Delivery
 Région du Québec / Quebec Region

stgmarchitectes

TETRA TECH

| révisions | description | date |
|-----------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | EMISSION 99% | 2018-02-08 |

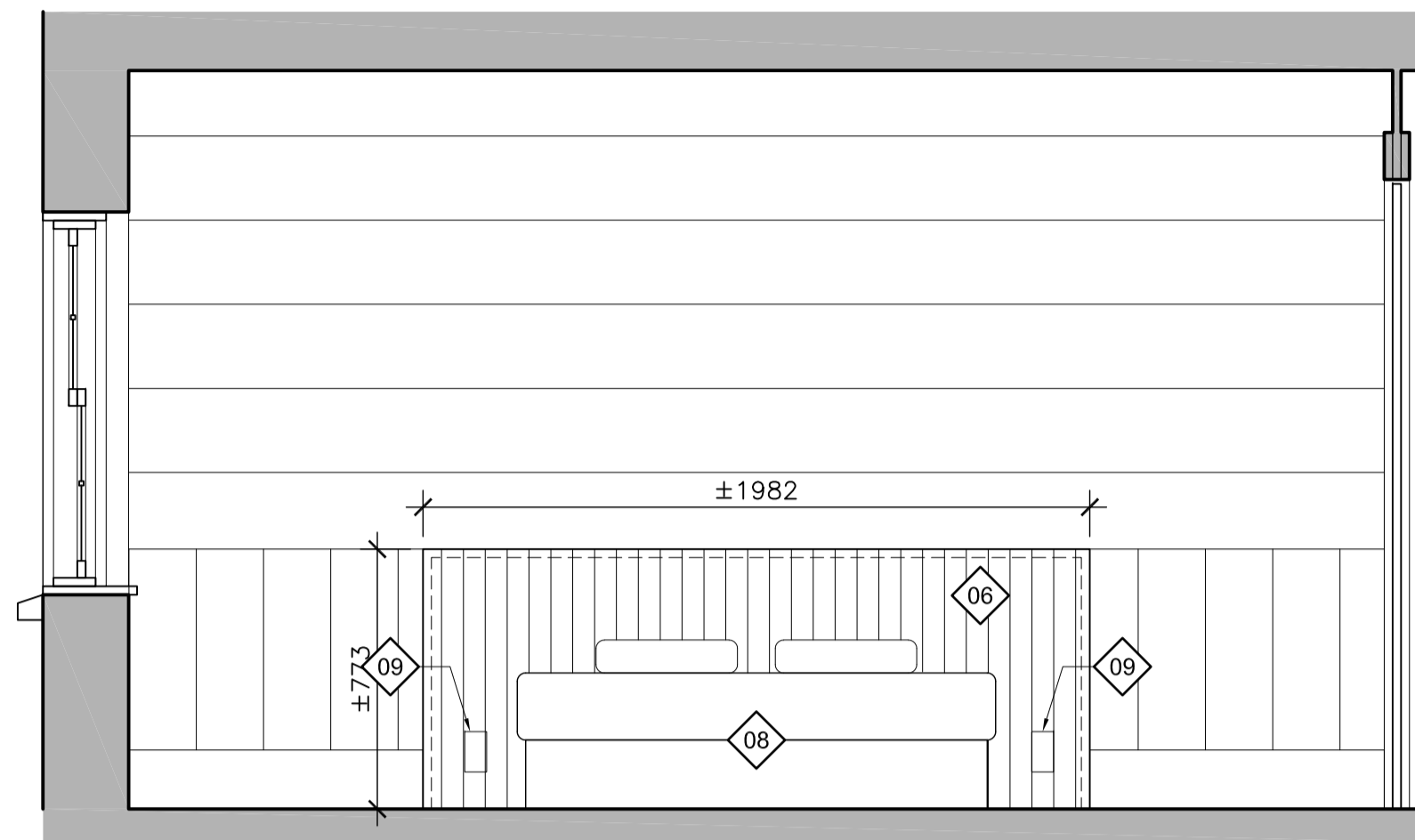
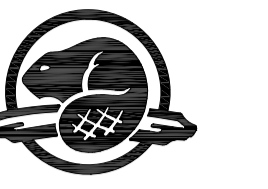
Project: **AGENCE PARCS CANADA / PARC NATIONAL FORILLON / SECTEUR GRANDE-GRAVE / RÉFECTION DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY / PARKS CANADA / FORILLON NATIONAL PARK / GRANDE-GRAVE REGION / RESTORATION OF THE HOUSE JOSEPH-GAVEY**

Project: **ARCHITECTURE ARCHITECTURE / LOT-2 / MOBILIER INTÉGRÉ CUISINE / FOYER AU BOIS / LOT-2 / FIXED FURNITURE KITCHEN / WOOD STOVE**

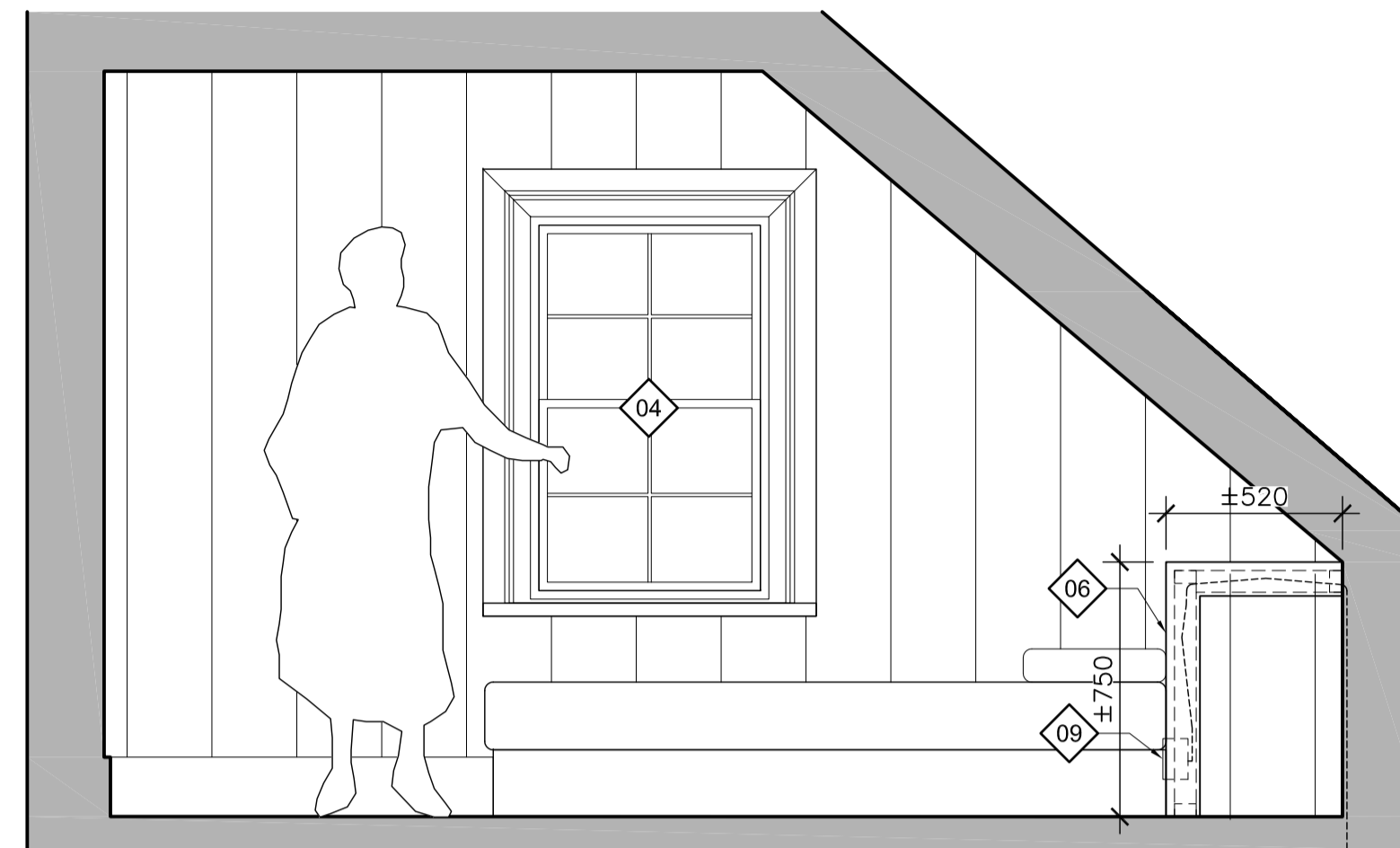
Conçu par: ANNE VALLIÈRES / Designed By: ANNE VALLIÈRES
 Date: / (yyyy/mm/dd)
 Dessiné par: E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE / Drawn By: E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE
 Date: / (yyyy/mm/dd)
 Examiné par: / Reviewed By: /
 Date: / (yyyy/mm/dd)
 Approuvé par: / Approved By: /
 Date: / (yyyy/mm/dd)

PLANS EN PRÉPARATION / PLANS IN PREPARATION

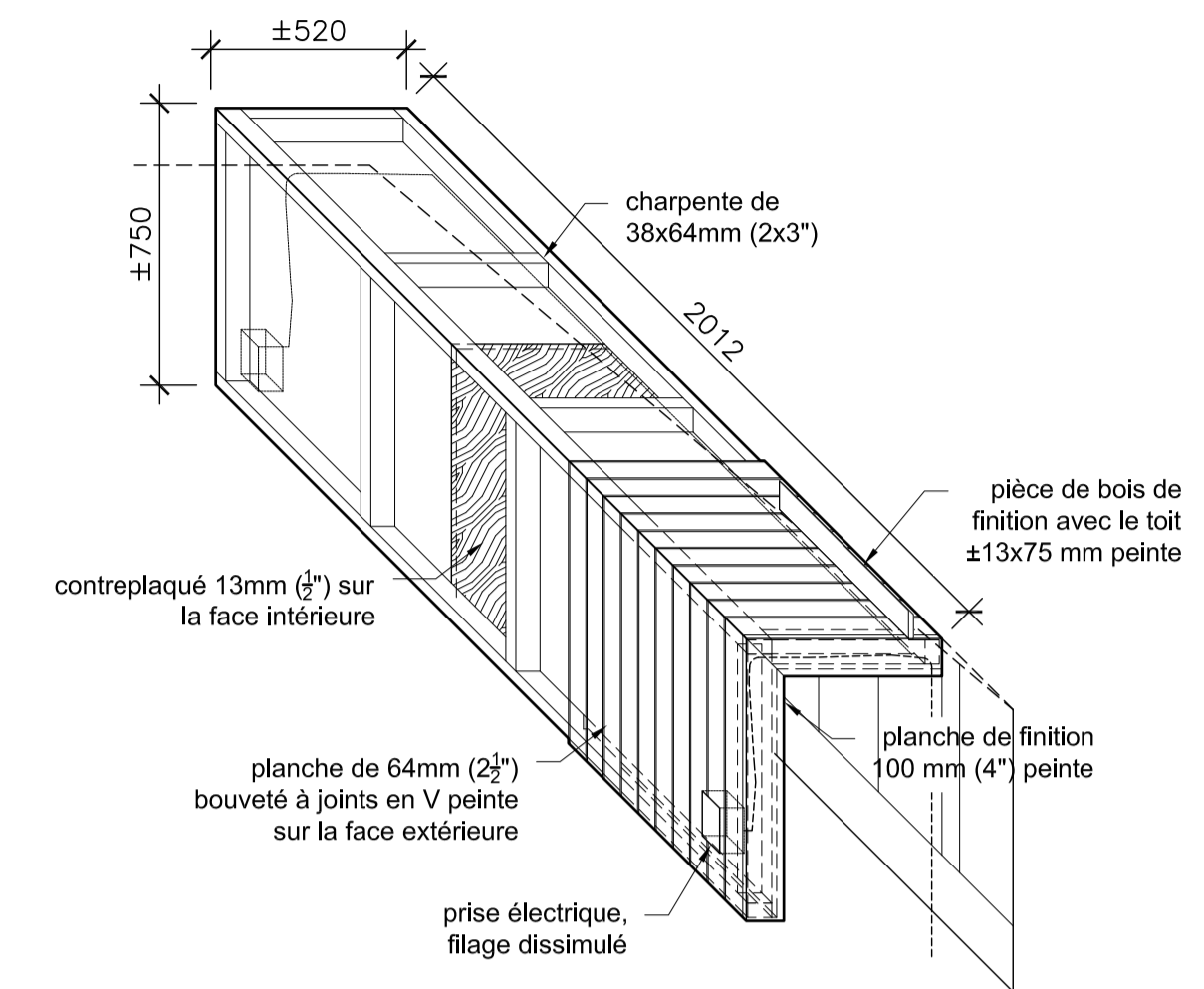
No. du projet: 1817-2 / Project no.: 1817-2
 APC: / PCA
 No. du dessin: A60-PL-AGR-1817-2.DWG / Drawing no.: A60-2



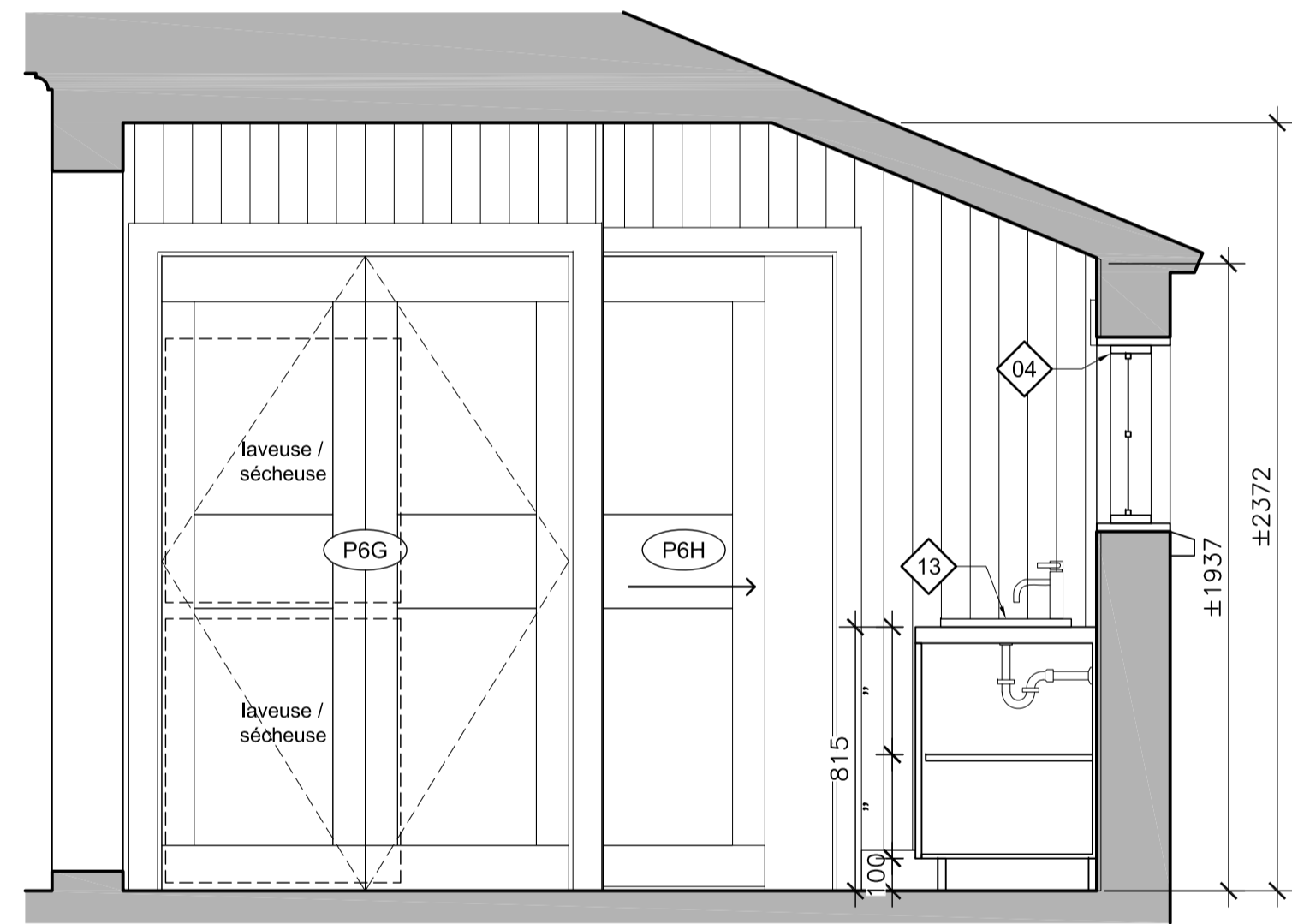
01 ÉLÉVATION CHAMBRE TYPE
 1:20



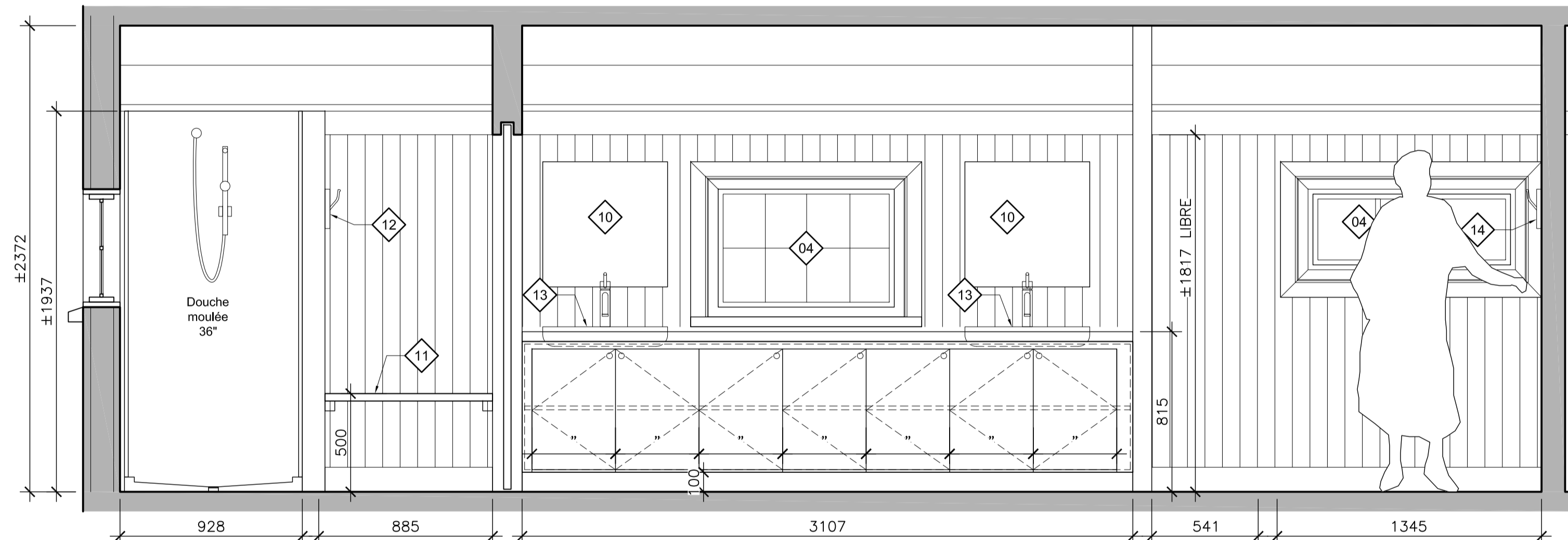
02 ÉLÉVATION CHAMBRE TYPE
 1:20



03 TÊTE DE LIT TYPIQUE
 1:20



04 ÉLÉVATION ANNEXE
 1:20



05 ÉLÉVATION ANNEXE
 1:20

| révisions | description | date |
|-----------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | EMISSION 99% | 2018-02-08 |

| A | B | C |
|---|---|---|
| A | B | C |

Projet: AGENCE PARCS CANADA
 PARC NATIONAL FORILLON
 SECTEUR GRANDE-GRAVE
 RÉFECTION DE LA MAISON
 JOSEPH-GAVEY
 PARKS CANADA
 FORILLON NATIONAL PARK
 GRANDE-GRAVE REGION
 RESTORATION OF THE HOUSE
 JOSEPH-GAVEY

Dessin: ARCHITECTURE
 ARCHITECTURE
 LOT-2
 MOBILIER INTÉGRÉ
 ANNEXE
 CHAMBRE
 LOT-2
 FIXED FURNITURE
 ANNEX
 BEDROOM

Conçu par: ANNE VALLIÈRES / Designed By
 Date: / (yyyy/mm/dd)
 Dessiné par: E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE / Drawn By
 Date: / (yyyy/mm/dd)
 Examiné par: / Reviewed By
 Date: / (yyyy/mm/dd)
 Approuvé par: / Approved By
 Date: / (yyyy/mm/dd)

PLANS EN PRÉPARATION
 PLANS IN PREPARATION
 No. du projet: 1817-2 / Project no.
 APC: / PCA
 No. du dessin: A60-PL-AGR-1817-2.DWG / Drawing no.
 A61-2

NOTES SPÉCIFIQUES - CONSTRUCTION/ DÉMOLITION LOT.1

MOBILIER INTÉGRÉ - SALLE DE BAIN ANNEXE

| Élément | Type | Matériau | Fin / modèle |
|--------------|-------------|---------------------|------------------------------|
| Cabine | À charpente | Pin | - |
| Recouvrement | - | Contreplaqué BC fir | Peint - couleur à déterminer |
| Comptoir | - | Stratifié massif | Fin à déterminer |
| Plaque | À feuillure | Contreplaqué BC fir | Peint - couleur à déterminer |
| Poignées | Boutons | Céramique | Richelieu - BP0005 - blanc |
| Charnières | Dissimulées | Métal | - |

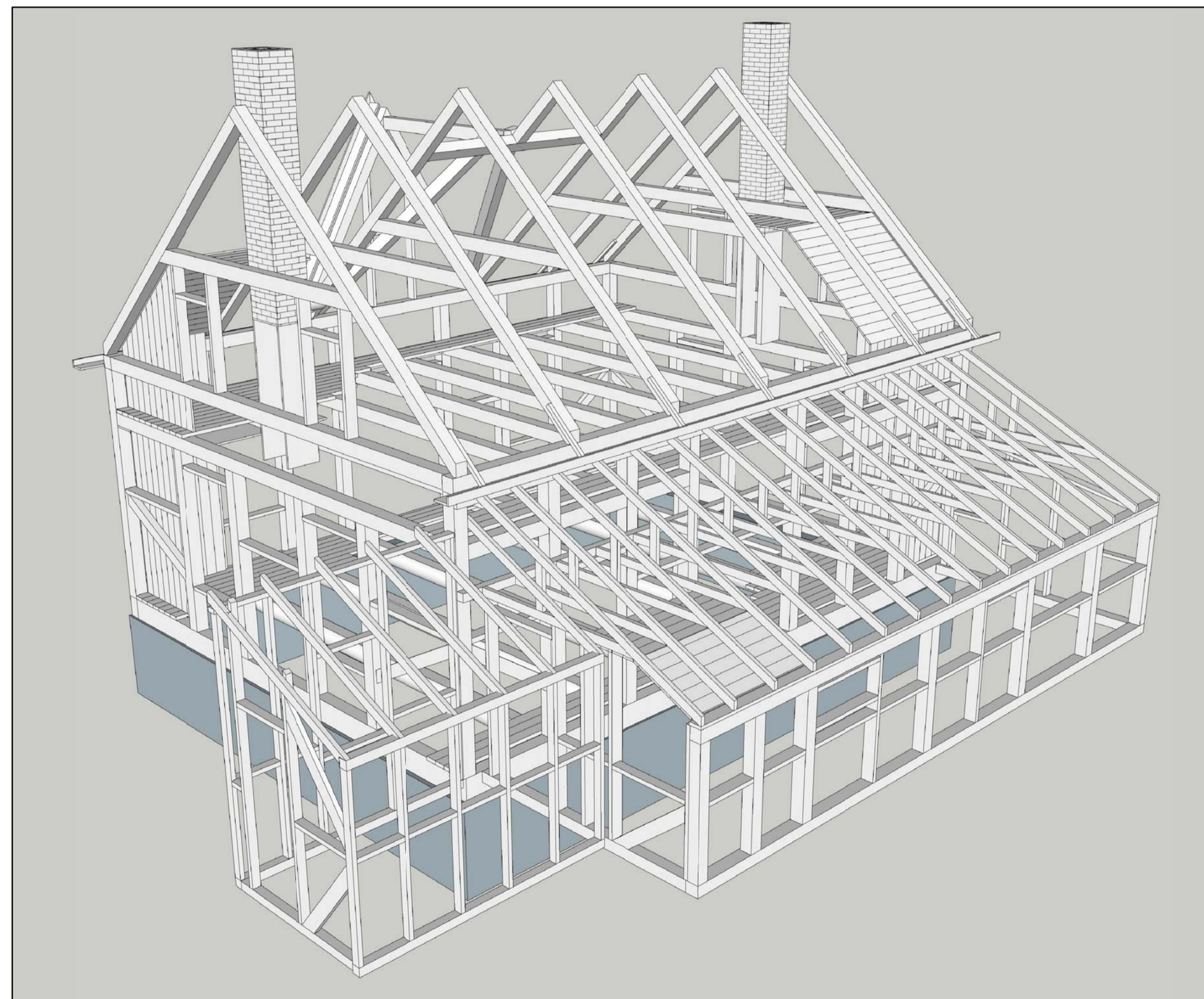
ÉLECTROMÉNAGERS - DIMENSIONS ADMISSIBLES

| Électroménager | Largeur | Profondeur | Hauteur |
|----------------|---------|------------|---------|
| Laveuse | 710mm | 750mm | - |
| Sécheuse | 710mm | 750mm | - |

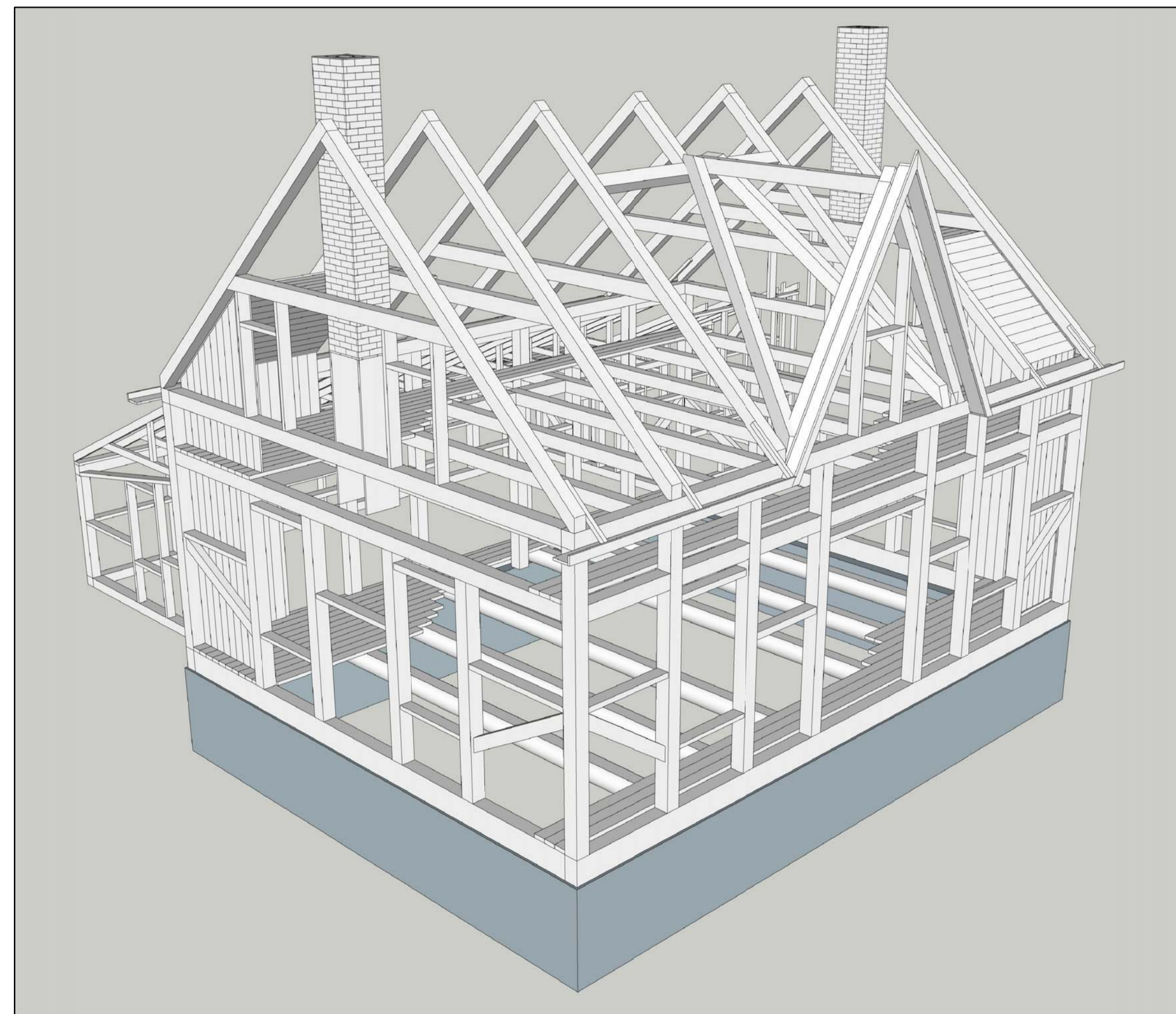
- NOTES DESCRIPTIVES**
- 01 SECTION DE COMPTOIR AMOVIBLE SUR PATTES DE BOIS DE MERISIER Tournées (RICHELIEU J60293603)
 - 02 HOTTE ENCASTRÉE 24" (BROAN ELITE E1224SSL)
 - 03 EVIER DE CUISINE ET ROBINET, VOIR ING.
 - 04 FENÊTRE RESTAURÉE EN LOT1, VOIR TABLEAU DES FINIS.
 - 05 BANDE D'AJUSTEMENT AU PLAFOND EN BOIS PEINT, ±61x19mm.
 - 06 PLANCHE À RAINURE EN V PEINTE, 64x16mm.
 - 07 PATTE DE BOIS DE MERISIER Tournée (RICHELIEU J60293603)
 - 08 MOBILIER, HORS-CONTRAT.
 - 09 PRISE ÉLECTRIQUE, FILAGE DISSIMULÉ, VOIR ING.

- 10 MIROIR MURAL
- 11 BANQUETTE DE BOIS EN PLANCHE DE 1" SUR LAMBOURDES 38x64mm, PEINTE.
- 12 PLANCHE DE BOIS VERNIE, 350x200x16mm AVEC 3 CROCHETS À INTERVALLE RÉGULIER (RICHELIEU T5611, fini 900)
- 13 LAVABO, VOIR ING.
- 14 PLANCHE DE BOIS VERNIE, 1100x286x16mm AVEC 6 CROCHETS À INTERVALLE RÉGULIER (RICHELIEU T5611, fini 900)
- 15 POÊLE À BOIS 610x403mm TEL QUE "VISTA SUR PATTES" DE PACIFIC ENERGY.
- 16 À LA RENCÔNTRÉ DES MURS, PRÉVOIR UN JEU DE DILATATION DE 6mm MASQUÉ PAR LA PLINTE DE MUR.

- 17 PLAQUE D'ACIER 6MM (1/2"), PEINTE EN NOIR MAT AVEC PEINTURE RÉSISTANTE À LA CHALEUR ET L'ABRASION FIXÉE AU PLANCHER AU MOYEN DE VIS À TÊTE FRAISÉE.
- 18 CHEMINÉE ISOLÉE À DOUBLE PAROI Ø150MM.
- 19 CLEF DE TIRAGE.
- 20 COUDE.
- 21 SUPPORT DE FINITION.
- 22 ADAPTATEUR.
- 23 OUVERTURE HORIZONTALE DANS LA CHEMINÉE À BOUCHER HERMÉTIQUEMENT AVEC DE LA BRIQUE.
- 24 CONDUIT FLEXIBLE INSÉRÉ DANS LA CHEMINÉE DE BRIQUE.
- 25 CAPUCHON DE CHEMINÉE.



MAQUETTE STRUCTURALE SCHÉMATIQUE - VUE NORD-OUEST



MAQUETTE STRUCTURALE SCHÉMATIQUE - VUE SUD-EST

| révisions / revisions | description | date |
|-----------------------|---------------|------------|
| 03 | EMISSION 100% | 2018-05-24 |
| 02 | EMISSION 99% | 2018-04-06 |
| 01 | EMISSION 50% | 2018-02-09 |

| | | |
|---|--|---|
| A | A. no. du détail / detail no. | A |
| C | B. sur dessin no. / location drawing no. | B |
| | C. drawing no. / dessin no. | C |

Projet / Project
 AGENCE PARCS CANADA / PARCS NATIONAL FORILLON / SECTEUR GRANDE-GRAVE
 RÉFECTION DE LA MAISON JOSEPH-GAVEY
 PARKS CANADA / FORILLON NATIONAL PARK / GRANDE-GRAVE REGION
 RESTORATION OF THE HOUSE JOSEPH-GAVEY

Dessin / Drawing
 ARCHITECTURE
 LOT-1
 MAQUETTE STRUCTURALE SCHÉMATIQUE

| | |
|----------------------------|---|
| Conçu par / Designed By | ANNE VALLIÈRES |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Dessiné par / Drawn By | E. ROUSSEL / D. BÉDARD / D. MORIN-LAPRISE |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Examiné par / Reviewed By | |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |
| Approuvé par / Approved By | |
| Date / (yyyy/mm/dd) | |

PLANS EN PRÉPARATION / PLANS IN PREPARATION

| | |
|-----------------------------|-----------------------|
| No. du projet / Project no. | 1817-2 |
| APC / PCA | |
| No. du dessin / Drawing no. | A60-GL-TEX-1817-2.DWG |
| | A70 |